

concevoir pour l'existant

*restitution des discussions du colloque
du mardi 17 octobre 2006
Communauté Urbaine de Lyon*

rapport final

décision : M05-16 - SU05000038

programme : séminaire de concevoir pour l'existant

sous la direction de
Jean-Yves Toussaint
Monique Zimmermann

décembre 2006

sommaire

| | |
|--|-----------|
| concevoir pour l'existant, retour sur la question | 5 |
| la part de l'existant..... | 7 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 7 |
| l'intervention sur l'existant, une part conséquente de l'activité de construction, en europe et en France..... | 8 |
| une photographie du marché de l'existant à travers la situation du logement en France..... | 10 |
| la maîtrise d'œuvre architecturale sur le marché des Travaux d'entretien-amélioration | 12 |
| concevoir pour l'existant..... | 19 |
| | |
| ouverture du colloque | 23 |
| introduction | 25 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 25 |
| discours d'ouverture | 25 |
| Michèle Tilmont, secrétaire permanente du PUCA | 25 |
| Jean-Yves toussaint, INSA de Lyon..... | 29 |
| les cycles de l'urbanisation, de la construction au renouvellement urbain | 30 |
| André Bruston, sociologue urbaniste | 30 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 37 |
| | |
| atelier 1 – patrimoine et renouvellement urbain..... | 39 |
| introduction | 41 |
| jean-yves toussaint, INSA de Lyon..... | 41 |
| représentation et transformation de l'architecture des Trente Glorieuses | 42 |
| Jean-Lucien Bonillo, Laboratoire INAMA – ENSA Marseille | 42 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 46 |
| stratégies de transformation de l'architecture des années 50/70..... | 47 |
| Thierry Roze, LADRHAUS | 47 |

| | |
|---|-----------|
| Jean-yves Toussaint, INSA de Lyon | 50 |
| le renouvellement urbain, effets de seuil et dynamiques de projet..... | 51 |
| Chris Younès, GERPHAU UMR 7145 CNRS, EACF | 51 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 54 |
| le projet dans l'existant, études comparatives des pratiques françaises, helvétiques et italiennes | 54 |
| Philippe Potié, EAG | 54 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 58 |
| retour sur les recherches et témoignages de praticiens | 58 |
| Pascale Dejean, Cité Internationale Universitaire de Paris | 58 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 63 |
| Jean Frébault, Président du Conseil de Développement du Grand Lyon | 63 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 68 |
| Chris Younès, GERPHAU UMR 7145 CNRS, EACF | 69 |
| Philippe Potié, EAG | 69 |
| Jean-Lucien Bonillo | 70 |
| Roger Perrin-Jacquet, sociologue, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne | 72 |
| Thierry Roze, LADRHAUS | 73 |
| Pascale Dejean, Cité internationale Universitaire de Paris | 73 |
| Paul Arnould, ENS Lyon, UMR 5600 « Environnement Ville Société » | 74 |
| Philippe Potié, EAG | 74 |
| Jean Frébault, Président du Conseil de Développement du Grand Lyon | 76 |
| Chris Younès, GERPHAU UMR 7145 CNRS, EACF | 76 |
| Dominique Raulin, Région PACA | 77 |
| Pascale Dejean, Cité internationale Universitaire de Paris | 77 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 77 |
| Yves Belmont. Direction régionale des affaires culturelles..... | 78 |
| Michèle Tilmont, secrétaire permanente du PUCA | 78 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 79 |

| | |
|--|-----------|
| atelier 2 – des acteurs, des marchés, des usages | 81 |
| introduction | 83 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 83 |
| les architectes et l'existant. De la part d'ombre au réenchantement | 83 |
| Guy Tapie, EAPR-PAVE | 83 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 86 |

| | |
|--|-----------|
| l'auto-réhabilitation comme reconstruction de l'habitat, de l'habitant et des métiers..... | 86 |
| Daniel Pinson, CIRTA-IAR, Université Aix-Marseille | 86 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 90 |
| des experts de la conception à l'épreuve des usagers : les enjeux d'une appréhension adéquate des dispositifs informationnels | 90 |
| Francis Rathier, BERS | 90 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 94 |
| retour sur les recherches et témoignages de praticien | 94 |
| Daniel Grande, SCET | 94 |
| intervenant (non identifié)..... | 95 |
| Daniel Grande, SCET | 95 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 100 |
| Karine Louilot, architecte..... | 101 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 102 |
| Karine Louilot, architecte..... | 103 |
| Daniel Pinson, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III | 103 |
| Guy Tapie, EAPR-PAVE | 104 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 105 |
| Karine Louilot, architecte..... | 105 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 105 |
| Karine Louilot, architecte..... | 105 |
| Francis Rathiers, BERS | 106 |
| Mustapha Berra, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III | 107 |
| Karine Louilot, architecte..... | 107 |
| Mustapha Berra, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III | 107 |
| Intervenant (non identifié) | 108 |
| Intervenant (non identifié) | 109 |
| Daniel Pinson, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III | 109 |
| intervenant (non identifié)..... | 110 |
| intervenant (non identifié)..... | 111 |
| intervenant (non identifié)..... | 111 |
| intervenant (non identifié)..... | 111 |
| intervenant (non identifié)..... | 112 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 112 |

| | |
|---|------------|
| atelier 3 : Les transformations de l'existant et ses techniques | 113 |
| introduction | 115 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 115 |
| Le marché de la réhabilitation thermique. Quelle place pour la maîtrise d'œuvre ?..... | 115 |
| Dominique Raulin, Région PACA | 115 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 119 |
| transformer l'existant par l'ambiance | 119 |
| Grégoire Chelkoff, CRESSON | 119 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 123 |
| Retour sur les recherches et témoignages de praticiens | 123 |
| Boris Roueff, KAA architectures | 123 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 128 |
| Dominique Raulin, Région PACA | 128 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 129 |
| intervenant (non identifié)..... | 129 |
| intervenant (non identifié)..... | 130 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 130 |
| Grégoire Chelkoff, CRESSON | 130 |
| Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon..... | 131 |

**concevoir pour l'existant, retour sur
la question**

la part de l'existant

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon¹

Intervenir sur l'existant, construire dans le construit, reprendre la ville sur elle-même relèvent de décisions de transformer, de renouveler, d'adapter, de détruire ou de conserver un espace déjà aménagé, déjà ouvert et déjà instrument d'une activité sociale. La pérennité du cadre bâti suppose une axiologie à partir de laquelle procède l'évaluation de la qualité d'un édifice et se décide le degré d'obsolescence d'une construction, d'une typologie architecturale ou d'une morphologie urbaine, la possibilité d'une conversion à de nouveaux usages ou la destruction pure et simple avec ou sans substitution par de nouvelles constructions. Qui a autorité sur la formation de cette axiologie et sur les évaluations afférentes ? Qui décrète de l'obsolescence, de la transformation, de la destruction ou de l'amélioration d'un bâtiment, d'un quartier ou de la requalification d'un espace public ? Qui décide des nouveaux usages, des formes architecturales et des formes urbaines qu'il convient de modifier ou de sacrifier ? Quel est le rôle de l'architecte et, plus généralement, de l'institution architecturale dans le devenir de l'existant ? Ces questions, rapportées au rôle de la maîtrise d'œuvre architecturale dans la transformation du cadre bâti existant, sont à l'origine du programme de recherche « concevoir pour l'existant² » dont les résultats fournissent matière aux différents chapitres de cet ouvrage.

L'intervention sur l'existant, qui représente une part conséquente de l'activité de construction, « échappe » à l'institution architecturale. Les explications à cette relative absence de la maîtrise d'œuvre mettent en cause plusieurs facteurs : une commande qui est le fait d'une maîtrise d'ouvrage très hétérogène et très atomisée (pour ce qui est du marché privé) ; une activité organisée autour de « petits » chantiers faiblement numérateurs ; des chantiers qui impliquent fortement les modes de vie des occupants (propriétaires et accédants notamment) et qui conduisent ces derniers, dont les moyens sont limités, à

1- équipe Développement Urbain, Département Génie Civil et Urbanisme de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA), composante de l'UMR 5600 du CNRS « Environnement, Ville, Société ».

2- Cet appel d'offres de recherche a été lancé le 15 novembre 1999 par le Pôle Concevoir Construire Habiter du Plan Urbanisme Construction et Architecture au ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, sous le titre *Concevoir pour l'existant : d'autres commandes, d'autres pratiques, d'autres métiers*.

réduire les frais relatifs aux études et à la conception, voire à prendre eux-mêmes en charge la conception ; enfin une grande partie des travaux de réhabilitation échappant à la demande de permis de construire, les maîtres d'ouvrage peuvent légalement se dispenser de l'intervention d'un architecte.

l'intervention sur l'existant, une part conséquente de l'activité de construction, en europe et en France

La nomenclature statistique de l'observatoire du Bâtiment et des Travaux Publics¹ (BTP) en France regroupe l'activité de construction consacrée aux interventions sur l'existant sous la rubrique « entretien-amélioration » reprenant ainsi la nomenclature européenne.

En Europe, les travaux d'entretien-amélioration représentent la première activité du secteur Bâtiment (hors TP) –444 milliards d'euros en 2004². La construction de logements semble constituer le principal facteur de croissance de ce secteur et elle fournit un indicateur pour appréhender la part de l'activité relevant des interventions sur l'existant.

La part de l'entretien-amélioration du Bâtiment dans l'ensemble des BTP en 2004³

| Pays | chiffre d'affaires BTP ⁴ | entretien bâtiment ⁵ | Pays | chiffre d'affaires BTP | entretien bâtiment | Pays | chiffre d'affaires BTP | entretien bâtiment |
|-----------|-------------------------------------|---------------------------------|----------------|------------------------|--------------------|-----------------|------------------------|--------------------|
| Allemagne | 204 | 44 % | Irlande | 28 | 16 % | <i>Suisse</i> | <i>31</i> | <i>30 %</i> |
| Autriche | 28 | 28 % | Italie | 176 | 44 % | Rep.Tchè que | 12 | 7 % |
| Belgique | 24 | 39 % | Pays-Bas | 62 | 38 % | Hongrie | 9 | 18 % |
| Danemark | 23 | 40 % | Portugal | 26 | 19 % | Pologne | 20 | 25 % |
| Espagne | 144 | 22 % | UK | 182 | 43 % | Slovaquie | 3 | 15 % |
| Finlande | 20 | 34 % | Suède | 20 | 46 % | | | |
| France | 165 | 42 % | <i>Norvège</i> | <i>24</i> | <i>35 %</i> | | | |

La production de logements est évaluée à 60% de la production totale dans le secteur Bâtiment à savoir 573 milliards d'euros en 2004 ainsi répartis : un peu plus de 284 milliards d'euros pour l'entretien-amélioration et 273 milliards

-
- 1- L'observatoire a été créé en 1994 à l'initiative du ministre chargé de l'Equipeement et des fédérations professionnelles.
 - 2- ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, 2005, « La conjoncture en France, dans les principaux pays européens, aux Etats-Unis et au Japon », Projet de loi de finances initiale pour 2006, Mission Ville et Logement, Programmes logement, question n°DL10. Les chiffres sont issus des travaux des instituts de conjoncture privés regroupés au sein du Club Euroconstruct.
 - 3- source, ministère du Transport, de l'Equipeement, du Tourisme et de la Mer à partir des données d'Euroconstruct.
 - 4- en milliards d'euros
 - 5- toute catégorie de bâtiments, y compris les bâtiments non-résidentiels.

d'euros pour le neuf. La part de l'entretien-amélioration pour le logement dépasse 50% de l'activité de construction en Allemagne (58%), en Italie (60%), au Royaume-Uni (65%) ; elle est légèrement inférieure en France (49%¹) et aux Pays-Bas, très inférieure en Espagne. Partout en Europe, la croissance de l'entretien-amélioration dans le logement fléchit, contrairement à la croissance du neuf qui augmente fortement depuis les années 2000. En ce sens, la France est exemplaire de cette situation où la croissance est tirée par le logement neuf, sans pour autant que le chiffre d'affaires de l'entretien-amélioration ne baisse : les travaux d'entretien-amélioration représentent, en moyenne, un tiers du chiffre d'affaires global du secteur des BTP et un peu moins de la moitié de l'activité du secteur Bâtiment.

La part de l'entretien-amélioration dans la construction de logements en 2004²

| Pays | chiffre d'affaires ³ | entretien du logement ⁴ | Pays | chiffre d'affaires | entretien du logement |
|-----------|---------------------------------|------------------------------------|--------|--------------------|-----------------------|
| Allemagne | 117 | 58 % | Italie | 81 | 60 % |
| France | 59 | 49 % | UK | 71 | 65 % |

A partir de 1980, en France, cette part de l'activité dépasse, en chiffres d'affaires, la construction neuve. En 1998, l'intervention sur l'existant représentait 55,4% du volume total de l'activité du Bâtiment⁵, soit 38,10 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Depuis, l'activité d'entretien-amélioration ne cesse de croître, soutenue en 2000-2001 par l'abaissement du taux de TVA (pour les travaux engagés par les « particuliers⁶ » sur les logements de plus de deux ans) et par les travaux de réparation des dégâts occasionnés par les grandes tempêtes de la fin de l'année 1999⁷. En 2001, l'activité d'entretien-amélioration représente 37,4% de l'activité totale des BTP avec 44,1 milliards de chiffre d'affaires hors taxes et 41% du volume total de l'activité du Bâtiment.

Entre 2001 et 2002, la construction neuve, stimulée par la construction de logements, renoue avec une forte croissance et dépasse à nouveau, en chiffre d'affaires, l'activité d'entretien-amélioration. Cette croissance est liée aux dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (loi SRU du 13

-
- 1- d'autre sources, telles que celles du Bureau d'information pour les entreprises (Bipe), estiment, pour 2004, la part de l'entretien-amélioration sur le marché du logement à 54 %.
 - 2- source, ministère du Transport, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer à partir des données d'Euroconstruct.
 - 3- en milliards d'euros.
 - 4- toute catégorie de bâtiments, y compris les bâtiments non-résidentiels.
 - 5- Selon l'étude du bureau de consultant Octaèdre, juin 1998, sources DAEI/BIPE/FNB/FNT, cité par Xavier Malverti (a2000, p. 13).
 - 6- « maîtrise d'ouvrage occasionnelle », en opposition avec la « maîtrise d'ouvrage institutionnelle » que forment les grandes organisations publiques ou privées assurant le financement et la commande de la construction.
 - 7- causes auxquelles il faut ajouter les conditions favorables de crédit pour les particuliers qui auront un effet d'entraînement via l'activité consacrée aux logements, neufs ou existants (gros entretiens pour ces derniers).

décembre 2000) qui encouragent la construction de logements neufs en remplacement des logements détruits dans le cadre de la politique de la ville. Cette tendance s'accroît entre 2004 et 2006 avec la nouvelle loi Solidarité et Rénovation Urbaine (dite loi Borloo, du 1^{er} août 2003) et la création de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) qui facilite, sur le plan des financements, les opérations de destruction et de reconstruction dans les quartiers dits « sensibles », dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale qui anime la politique du logement et la politique de la ville depuis le début des années 2000. La construction neuve représente 51,2% de l'activité du BTP, l'entretien-amélioration 45,8% pour un chiffre d'affaires hors taxes respectivement de 54,7 et 48,3 milliards d'euros¹.

Qu'il s'agisse de la construction neuve ou de l'entretien-amélioration, le logement a un effet d'entraînement non négligeable. En 2004, la part du logement représente 57,4%² du chiffre d'affaires du secteur Bâtiment contre 42,6%³ pour les bâtiments non résidentiels. Le logement neuf représente 51%⁴, l'entretien-amélioration du logement 49%⁵ ; le neuf représente 55,5%⁶ du bâtiment non-résidentiel contre 44,5%⁷ d'entretien-amélioration.

une photographie du marché de l'existant à travers la situation du logement en France

Depuis la mise en place de l'observatoire de l'habitat existant⁸, la situation de l'entretien-amélioration du logement est sans doute la mieux connue du marché de l'existant en France. Les singularités de ce marché peuvent aider à comprendre les difficultés de l'institution architecturale à s'en saisir.

Entre 1996 et 2004, l'ensemble des dépenses d'entretien-amélioration pour le logement a progressé de 3,8% en moyenne. Ce sont les maîtres d'ouvrage occasionnels (90,9% en 2004) et parmi eux les propriétaires accédants (65,5% en 2004) qui forment l'essentiel de la maîtrise d'ouvrage. En 2004, les dépenses pour l'entretien-amélioration du logement étaient de l'ordre de 52,4 milliards

-
- 1- source SG/DAEI/BASP, 2006, *La conjoncture du secteur de la construction*, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer.
 - 2- 59,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Source, SG/DAEI/BASP, 2006, *La conjoncture du secteur de la construction*, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer.
 - 3- 43,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Source, *ibid.*
 - 4- 30,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Source, *ibid.*
 - 5- 28,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Source, *ibid.*
 - 6- 24,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Source, *ibid.*
 - 7- 19,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes. Source, *ibid.*
 - 8- mis en place par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le soutien de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Les données ici reproduites proviennent du *Tome VII de l'observatoire de l'habitat existant*, réalisé pour le compte de l'ANAH par Michel Mouillart, professeur d'économie à l'Université Nanterre – Paris X.

d'euros (toutes taxes comprises) ainsi répartis : 38,5 milliards pour le « gros entretien » et 13,9 milliards pour le « petit entretien » –ce qui représente 2 606 800¹ opérations pour le premier et 12 005 900² pour le second. La moyenne des montants de travaux consentis par ménage est de 14 900 euros pour le gros entretien et de 1 190 euros pour le petit entretien.

Ce marché se répartit entre le travail non déclaré (« travail au noir » selon la nomenclature de l'observatoire de l'habitat existant), les travaux pour compte propre (type bricolage et autoconstruction) et l'activité des entreprises :

- le travail non déclaré, 12,2% du marché, 6,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, pour une dépense moyenne de travaux par ménage de 6 010 euros pour le gros entretien.
- l'autoconstruction, 25,5% du marché, 13,4 milliards d'euros toutes taxes comprises, pour une dépense moyenne de travaux par ménage de 6 890 euros pour le gros entretien.
- les entreprises, 62,3% du marché, 32,7 milliards d'euros toutes taxes comprises, pour une dépense moyenne de travaux par ménage de 26 300 euros pour le gros entretien. L'essentiel de ces travaux (71%) est réalisé par des petites entreprises (0 à 10 salariés)³.

La baisse du taux de TVA pour les travaux engagés par les particuliers dans un appartement de moins de deux ans n'a pas limité la part du travail non déclaré dans l'activité d'entretien-amélioration ; seule sa croissance a ralenti. Il semblerait que la résistance de la part de travail non déclaré soit liée aux limites des entreprises à pourvoir à la demande de travaux. L'activité de travaux pour compte propre a nettement progressé (+7,6% en moyenne chaque année entre 1996 et 2004). Les travaux réalisés par les entreprises n'ont que modérément progressé (+2,8% en moyenne par année entre 1996 et 2004). La croissance de leur chiffre d'affaires semble davantage tenir à l'augmentation du prix des prestations qu'à l'augmentation de leur part de marché –en moyenne le nombre de mises en chantier par les entreprises baisse tandis que s'accroît le coût de chaque chantier.

L'ensemble des opérations d'entretien-amélioration concerne chaque année environ 40% du parc de logements (toutes catégories confondues) et se répartit comme suit : 21% pour le gros entretien et 79% pour le petit entretien. En moyenne chaque logement est l'objet de travaux tous les 2,5 ans, de gros entretien tous les 11 à 12 ans, et de petit entretien tous les 3 ans.

1- dont 90,6% (2 362 000 opérations) pour les particuliers.

2- dont 87,2% (10 469 100 opérations) pour les particuliers.

3- sources : J.A. Blanchard, M. Girault, R. Haiat, J. Madec, C. Rentzsch, D. Trillat du bureau de synthèse et de prévision de la sous-direction du BTP de la DAEI, 2003, in *La conjoncture de la Construction en 2002 et 2003*, Notes de synthèse du SES, p. 2.

Ce rapide état des lieux de l'intervention sur l'existant met en évidence l'atomisation de la commande. Ces chantiers, notamment pour le logement, sont à 40% pris en charge par les maîtres d'ouvrage eux-mêmes –directement par leur travail (bricolage et autoconstruction), indirectement par le contrôle et la direction de travailleurs non déclarés ou de professionnels agissant hors du cadre légal de leurs activités. Les 60% du marché restant n'intéressent que les petites entreprises de travaux réparties entre tous les corps de métier, souvent très spécialisées –peu d'entreprises générales interviennent sur ce marché. Ces chantiers, de par leur faible coût, leur dispersion, les formes de la commande et les modalités de planification, se laissent difficilement « encadrer » par les procédures administratives et techniques traditionnelles développées à partir des chantiers de constructions neuves.

Ces particularités confèrent une grande liberté d'action aux maîtres d'ouvrage qui sont en situation, non seulement de contrôler les travaux, mais aussi de les assumer en totalité, de la conception à la réalisation. L'activité d'entretien-amélioration peut donc, de la sorte, échapper totalement à l'institution architecturale, cela généralement en toute légalité (hormis, bien entendu, les chantiers réalisés totalement ou pour partie par des travailleurs non déclarés).

la maîtrise d'œuvre architecturale sur le marché des Travaux d'entretien-amélioration

Selon l'Ordre des architectes, seul 19,7% des travaux d'entretien-amélioration étaient assumés en 2005 par les architectes¹. Le rapport d'information sur les métiers de l'architecture commandé au sénateur Yves Dauge par la commission des affaires culturelles du Sénat est plus pessimiste, faisant état, pour 2004, d'un taux de pénétration de l'ordre de 15% (Y. Dauge, 2004, p. 26). Ces observations sont tempérées par les statistiques de la Mutuelle des Architectes Français (MAF) qui font état, pour ses adhérents architectes, d'une croissance de leurs activités consacrées à la rénovation estimée à 30% en 2002 –cette part de l'activité entretien-amélioration dans l'ensemble des prestations des architectes assurées par la MAF était estimée à 9% en 1983 et à 17% à la fin des années 1990² (*ibid.*, p. 26). Plusieurs facteurs sont impliqués dans ces difficultés de la

1- selon une lettre datée du 25 octobre 2005, signée Jean-François Susini, président du Conseil National de l'Ordre des Architectes, adressée au ministre de l'Équipement à propos du projet de décret du 16 octobre 2005 modifiant le code de l'urbanisme relatif au « permis de construire » et à l'« autorisation de travaux ». Disponible sur le site : www.architectes.org/actualites/l2019ordre-s2019oppose-a-toute-reforme-du-permis-de-construire-ecartant-les-architectes-des-rehabilitations/

2- cf. également, Jean-Paul Garcia, Philippe Grand, 2003, *De la maîtrise d'œuvre en France. Constat et perspectives, rapport de la mission du Conseil Général des Ponts et Chaussées, Ministère de l'équipement, des transports et du logement et la Secrétaire d'Etat au logement*, ronéo, Paris, 47 p. Disponible sur le site du Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (RAMAU) : <http://www.ramau.archi.fr/documentation/textes-resumes-sommaires/moe-france-METL/moe-france-resume.html>

maîtrise d'œuvre architecturale à s'imposer sur le marché de l'entretien-amélioration :

- la difficulté des dispositifs légaux de protection professionnelle à assurer un monopole de fait à l'institution architecturale ;
- un encadrement juridique dérogatoire qui ouvre la porte à d'autres légitimités professionnelles ;
- un recentrement des activités des professions traditionnelles de la maîtrise d'œuvre (architectes et ingénieurs) vers la conception et le conseil, aux dépens de la conduite de chantier.

un marché de la maîtrise d'œuvre très concurrentiel

Au sein de la maîtrise d'œuvre, seule la profession d'architecte est réglementée et le titre est protégé (la loi du 31/12/1940 créant l'Ordre des architectes). La loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture organise la profession et définit son champ d'intervention. L'article I de la loi de 1977, repris dans la directive européenne 85/384, stipule que « la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »¹. L'article 3 de la loi rend obligatoire le recours à un architecte pour établir tout projet architectural faisant l'objet d'une demande de permis de construire, pour tous bâtiments communs de plus de 170 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON) et de plus de 800 m² de Surface Hors Œuvre Brut (SHOB) pour les bâtiments agricoles. Ces dispositions sont complétées par le décret n°80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes. Enfin, la loi de 1985, relative à la maîtrise d'ouvrage publique (dite loi MOP) et ses rapports à la maîtrise d'œuvre privée, définit à la fois les missions de la maîtrise d'ouvrage publique et celles de la maîtrise d'œuvre.

Malgré ce cadre juridique assurant le monopole de l'institution architecturale sur la construction, en 2004, plus de 68% des constructions étaient édifiées sans recourir à un architecte (Y. Dauge, 2004, p. 18 et p. 64)². A l'échelle européenne, la situation française apparaît paradoxale : en effet, le recours aux architectes est plus fréquent en Europe du Nord, où ses missions ne sont pas réglementées « mais où son apport en termes de qualité architecturale est spontanément reconnu et apprécié » (*ibid.* p. 42). Le paradoxe est d'autant plus grand que le monopole institué des architectes n'a pas limité le développement de fait d'une forte concurrence sur le marché de la maîtrise d'œuvre. Un document de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère des

1- l'article précise : « Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. »

2- chiffre que l'on retrouve également à la page 13 du *Livre blanc des architectes* publié par l'Ordre des architectes, l'UNSAFA et le Syndicat de l'Architecture en 2004 –disponible sur les sites de ces différentes organisations professionnelles.

Affaires Culturelles (R. Hacquin, 1999, pp. 18-19) recense entre 500 000 et 700 000 intervenants en état d'assurer des tâches de maîtrise d'œuvre face à 26 000 architectes en exercice. L'accroissement de la division du travail au sein de la maîtrise d'œuvre favorisée par le monopole permettrait de le contourner.

De nombreuses entreprises des BTP disposent d'une capacité de maîtrise d'œuvre intégrée qui permet souvent d'aller au-delà de la seule gestion des chantiers pour assurer la réalisation des plans d'exécution des ouvrages. C'est une spécificité du BTP français par rapport aux traditions de l'Europe du Nord (J.P. Garcia, P. Grand, 2003, p. 7). Certaines de ces entreprises peuvent assumer la plupart des missions de maîtrise d'œuvre attachées à la réalisation d'un ouvrage. Ceci s'expliquerait dans la mesure où, en France, l'entreprise de réalisation n'est jamais totalement exonérée de la responsabilité qu'elle encourt, au titre de l'article 1792 du Code Civil, vis-à-vis du maître d'ouvrage en cas de dommages ; elle ne peut donc se passer d'un minimum de capacités d'études (*ibid.*, note 8, p. 7).

La maîtrise d'ouvrage institutionnelle dispose souvent de moyens en maîtrise d'œuvre. En 2003, « 20% du total des études liées à la réalisation d'un ouvrage de BTP étaient faites par les maîtres d'ouvrage, 25% par les entreprises et les fournisseurs ; la maîtrise d'œuvre indépendante ne réalisait que 55% de la masse totale des études » (*ibid.*, note 7, p. 7)¹. Outre les entreprises et la maîtrise d'ouvrage institutionnelle, d'autres professionnels assurent des missions de maîtrise d'œuvre :

- les bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils, présents sur le marché de l'existant ;
- les économistes de la construction issus de l'externalisation par les agences de l'architecture des tâches de métreurs vérificateurs ;
- les professionnels de la coordination et de la sécurité ;
- les urbanistes, les paysagistes (peu présents sur le marché de l'entretien-amélioration, sauf dans les opérations de rénovation urbaine) ;
- les géomètres experts (très sollicités sur le marché de la maison individuelle et des lotissements, plus rarement sur celui de l'entretien-amélioration) ;
- les architectes d'intérieur et les *spaces planers* très sollicités sur le marché de la réhabilitation ;
- les maîtres d'œuvre en bâtiment (ou maîtres d'œuvre autoproclamés) dont l'activité est limitée aux bâtiments de moins de 170 m² (ou inférieure à

1- ainsi les organismes parapublics tels que Aéroport de Paris (ADP), la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) ou encore l'Office National des Forêts (ONF). Il faut ajouter à la liste, le ministère de la Défense, le ministère de l'Équipement et celui de l'Agriculture qui disposent de services compétents (et renommés) en matière de maîtrise d'œuvre sur les travaux qu'ils commandent, voire qu'ils exécutent pour le compte de tiers (telles les Directions Départementales de l'Équipement pour les collectivités locales).

800 m² pour les bâtiments agricoles). Ils sont très présents sur le marché de l'entretien-amélioration ;

- les fournisseurs de matériel (thermique, isolation, fenêtre, etc.) qui peuvent assurer des études techniques ainsi que la grande distribution de matériel de bricolage qui assure surtout du conseil ;
- les autoconstructeurs et travailleurs non déclarés, les petites entreprises du bâtiment et les artisans.

La liste est longue des professionnels ou non professionnels en état d'assurer une part du marché de l'entretien-amélioration aux dépens des architectes sans être pour autant, pour la plupart d'entre eux, en dehors de la légalité.

l'entretien-amélioration, un marché peu encadré et la défiance des maîtres d'ouvrage occasionnels

La portée du monopole de l'architecture sur les projets soumis à permis de construire est réduite par les dérogations apportées par l'article 4 de la loi de 1977¹ : « Par dérogation à l'article 3 ci-dessus, ne sont pas tenues de recourir à un architecte les personnes physiques ou exploitations agricoles à responsabilité limitée à associé unique qui déclarent vouloir édifier ou modifier, pour elles-mêmes, une construction de faible importance dont les caractéristiques, et notamment la surface maximale de plancher, sont déterminées par décret en Conseil d'Etat. Ces caractéristiques peuvent être différentes selon la destination des constructions. Le recours à l'architecte n'est pas non plus obligatoire pour les travaux soumis au permis de construire ou à l'autorisation, qui concernent exclusivement l'aménagement et l'équipement des espaces intérieurs des constructions et des vitrines commerciales ou qui sont limités à des reprises n'entraînant pas de modifications visibles de l'extérieur ». Ces dérogations libèrent une grande partie de l'activité d'entretien-amélioration du monopole de l'architecture sur les projets soumis à permis de construire.

Pas plus que la réglementation, le financement n'encadre vraiment le marché de l'entretien-amélioration. Les aides financières existantes visent moins la qualité architecturale que l'organisation d'un marché privé du logement social. Ainsi en est-il des subventions octroyées aux propriétaires privés dans le cadre de l'activité de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah).

Depuis quelques années, l'Anah finance les honoraires d'architectes, mais ce financement est absolument insuffisant pour déclencher les travaux et l'intervention d'un architecte. Selon les conclusions du groupe de travail n°2 présidé par R. Hacquin, les responsables de l'Anah ont le sentiment que les architectes ne font pas beaucoup d'efforts pour s'intéresser au marché de la réhabilitation (R. Hacquin, 1999, p. 28). Moins qu'une question d'efforts à

1- Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 art. 30 (JORF 24 février 2005).

déployer, il semblerait surtout que les architectes n'aient pas vraiment de bonnes raisons de s'engager sur ce marché.

Il est habituel d'invoquer le manque de valorisation professionnelle des chantiers de réhabilitation pour expliquer la désaffection des architectes. Si cela est vrai dans la culture professionnelle distillée par la petite frange des architectes fortement médiatisés et par les critiques d'art, il apparaît étonnant que la plus grande partie de ces professionnels, fortement touchée par la récession économique, renonce à ce marché pour des motifs qui seraient d'ordre symbolique¹. Les raisons du désintérêt semblent liées à l'organisation de la profession.

Le mode de rétribution par honoraire n'est pas très adapté à un marché organisé autour de petits travaux commandités par des maîtres d'ouvrage occasionnels. La rétribution au pourcentage des travaux n'est pas perçue positivement par ce type de maître d'ouvrage qui peut, à juste titre, observer que toute augmentation des prestations grossissant le montant du chantier constitue avant tout un gain en honoraires. De plus, du point de vue de l'architecte dans les conditions des chantiers d'entretien-amélioration, la rétribution par honoraire peut devenir contre productive et creuser le malentendu avec tout maître d'ouvrage occasionnel. La rétribution en pourcentage des montants de travaux n'a aucun lien avec la durée de travail effective de l'architecte. Ainsi, si le maître d'ouvrage décide de revoir son projet à la baisse, l'architecte doit reprendre son travail tout en abaissant le prix de sa prestation. De même qu'il leur est impossible de calculer ou de fixer la durée d'un chantier, la moindre défection d'une entreprise entraînant des reprises ou, au pire, le remplacement de l'entreprise, peut conduire à augmenter le temps de chantier à rémunération constante. Plus l'architecte exerce son métier avec application, plus il est exigeant et plus il a de chances d'augmenter la durée du projet. Autrement dit, l'efficacité de l'intervention de l'architecte entraînerait fatalement une diminution de sa rétribution, dès lors que celle-ci est calculée au pourcentage du montant des travaux et non en durée des prestations. Cette situation paradoxale n'est sans doute pas le propre des travaux d'entretien-amélioration, mais par rapport aux autres travaux, notamment dans le neuf où la planification est plus facile, elle constitue un verrou important à la progression des architectes sur ce marché.

L'essentiel de la réhabilitation est réalisé par les propriétaires occupants (65% pour le marché du logement). L'activité d'entretien-amélioration est le fait d'une maîtrise d'ouvrage occasionnelle souvent fortement investie dans le chantier à partir de son activité (habiter ou louer dans le cas des bailleurs privés). Cette maîtrise d'ouvrage occasionnelle ne recourt pas spontanément aux services d'un

1- Cette dévalorisation du marché de l'entretien-amélioration est historiquement très récente et semble concomitante au mouvement moderne en architecture. Autrement dit, jusqu'aux années 1960, dans la pratique professionnelle de la plupart des praticiens, entretenir un édifice ancien était aussi valorisant que construire des bâtiments neufs.

architecte. Le surcoût engendré par la prestation d'un architecte apparaît trop incertain (il dépend au final du coût du chantier). L'intervention d'un architecte apparaît soit inutile (parce que les préoccupations architecturales sont trop loin des préoccupations pratiques du commanditaire), soit peu concurrentielle avec le savoir-faire du commanditaire lui-même ou celui des artisans qu'il sollicite et dont les prestations lui paraissent plus faciles à contrôler et à évaluer.

Les maîtres d'ouvrage occasionnels pour des travaux qui les concernent immédiatement et directement se sentent les mieux placés pour assurer l'essentiel de l'activité de conception et de suivi des travaux. La diffusion des matériaux, des outils et des instruments par les grandes surfaces de bricolage mettent à la disposition des bricoleurs et autoconstructeurs des moyens quasi professionnels. La différence de compétence, notamment sur le plan technique, entre l'architecte et les commanditaires de travaux devient de moins en moins nette. La compétence des architectes est observée comme toute théorique (ou intellectuelle) comparée aux savoir-faire reconnus aux artisans et techniquement évaluables. Sur le plan technique, quand les travaux requièrent une faible technicité, ils échappent à toute maîtrise d'œuvre. En revanche, dès que la technicité augmente, les maîtres d'ouvrage occasionnels se tournent plus volontiers vers les bureaux d'études techniques (ingénieurs, ingénieurs conseils) encouragés en cela par les entrepreneurs ou les artisans qui cherchent ainsi à limiter leurs propres responsabilités en cas de dommage. Les fournisseurs sont également sollicités. Les compétences des architectes s'avèrent sinon contestées, du moins déconsidérées ou estimées peu ajustées aux enjeux des travaux (trop luxueux, inutilement coûteux compte tenu des résultats attendus, etc.). Cette situation dévalorise globalement l'institution architecturale.

Lorsqu'il est légalement impossible de se dispenser de l'intervention d'un architecte, il semble que la maîtrise d'ouvrage occasionnelle limite sa mission au dépôt de permis de construire. Cette intervention est alors observée non pas comme un service, mais comme une forme d'obligation ou de dîme. Les exigences qualitatives de la commande et notamment celles de la maîtrise d'ouvrage occasionnelle ne sont pas ajustées aux exigences qualitatives défendues par la maîtrise d'œuvre, la première visant généralement un projet d'habitat ou d'activité, pendant que l'autre vise un projet architectural. Ce hiatus entre usage et architecture pourrait constituer un autre verrou : l'architecture ne relèverait pas des usages ou, plus exactement, l'architecture des architectes ne trouverait pas d'utilité parmi les commanditaires, destinataires des ouvrages. La résolution de ce problème dépasse le cadre étroit de l'éducation architecturale des usagers habituellement proposé par la profession et les critiques d'art (cf. *Le Livre blanc des architectes*) mais elle intéresse le rapport entre l'architecture et l'usage des constructions.

le recentrement de la maîtrise d'œuvre sur les activités de conception et de conseil aux dépens du marché de l'entretien-amélioration

La maîtrise d'œuvre architecturale ainsi qu'une partie des bureaux d'études techniques semblent recentrer leurs activités sur la conception et le conseil et sont nettement moins présentes sur les directions de travaux. Ce mouvement est souvent justifié par la noblesse des tâches de conception et la valorisation professionnelle afférente. Plus raisonnablement, il semble que la rémunération de l'activité de conception soit plus conséquente tout en restant cohérente avec la compétence des intervenants (architectes et ingénieurs).

Les architectes se sont recentrés sur la conception des immeubles et assument de plus en plus la partie esthétique et fonctionnelle au détriment des aspects techniques et économiques. La maîtrise d'ouvrage tend à utiliser les architectes comme « concepteurs » –la généralisation de ce vocable dans le langage professionnel est un indice de cette tendance– en leur confiant les tâches nécessaires à l'élaboration du dossier de permis de construire. Cette tendance qui accentue le déficit technique et économique des architectes profite à une multitude d'autres acteurs.

Cette situation rend presque raison aux maîtres d'ouvrage occasionnels qui, à tout choisir, préfèrent opter pour les artisans ou les fournisseurs pour assurer l'encadrement technique de leurs travaux. L'activité de conception n'apparaît pas aussi essentielle, sans doute parce qu'il ne s'agit pas de travailler *ex nihilo*, mais d'investir l'existant de nouvelles pratiques sociales, de nouveaux usages sociaux et économiques. Sans doute cette particularité à la fois du marché de la réhabilitation et des orientations professionnelles de la maîtrise d'œuvre architecturales constitue-t-elle un autre verrou à l'accès des architectes au marché de l'entretien-amélioration.

*

* *

La conception pour l'existant échappe ainsi, pour une grande part à l'institution architecturale. La transformation du cadre bâti et les critères d'obsolescence ou d'usure relèvent sans doute plus d'une axiologie de l'usage et de la technique que de celle de l'architecture. En quelque sorte, la conception pour l'existant révèle, au moins pour la situation française, une difficulté de l'institution architecturale à « édifier » le monde. Les onze recherches consacrées à la conception pour l'existant montrent que l'institution architecturale est partagée par une ligne de front opposant, en son sein, le monopole du service de l'architecture et les conditions d'usage de l'architecture. Les finalités premières de l'institution architecturale constituent le fil conducteur des recherches ; finalités qui oscillent entre l'œuvre architecturale et l'usage de l'architecture.

concevoir pour l'existant

A l'origine de cet ouvrage, l'appel d'offres de recherche *Concevoir pour l'existant : d'autres commandes, d'autres pratiques, d'autres métiers* cherchait à disposer de connaissances sur les conditions nécessaires pour que la maîtrise d'œuvre architecturale puisse prendre position sur le marché de l'entretien-amélioration. L'appel d'offres avait été organisé autour de cinq thèmes :

- la construction d'une typologie des interventions sur l'existant ;
- l'organisation de la commande et la prise en compte de l'usage dans la conception pour l'existant ;
- droit, règles du jeu et configurations d'acteurs ;
- représentations de l'exercice de l'architecture et leurs effets sur la capacité à entreprendre l'intervention sur l'existant comme architecture ;
- les perspectives du renouvellement urbain.

Les réponses retenues ont été pour la plupart transversales, croisant plusieurs thèmes. Sur les onze recherches qui ont été menées, dix ont fait l'objet d'une synthèse¹.

Des thèmes de l'appel d'offres aux recherches

La typologie des interventions, l'organisation de la commande et la représentation de l'exercice de l'architecture ont conduit deux équipes (J.L. Bonillo, M. Lamourdedieu ; B. Carrié et *alii*) à évoquer la question du patrimoine de la seconde moitié du XX^e siècle comme problématique centrale de l'intervention sur l'existant dans la crise que traversent, depuis plus de vingt ans, les quartiers de grands ensembles et, plus généralement les grandes productions quasi expérimentales dont cette période a été prodigue. Ce thème ouvre également à un ensemble de réflexions sur la question du rapport de la technique et de l'architecture –ainsi que sur le problème de l'étayage technique de l'architecture (J.L. Bonillo, M. Lamourdedieu ; D. Flahaut, D. Rolin). La saisie des ambiances participe d'une certaine manière de l'étayage technique, mais cette fois-ci, en pensant l'architecture et les bâtiments comme autant d'*instruments* des activités sociales (G. Chelkoff) ;

La représentation de l'exercice de l'architecture, la question de l'usage ont conduit plusieurs équipes à privilégier soit le point de vue des architectes (O. Chadouin et *alii* ; C. Younès et *alii* ; P. Potié et *alii*), soit des médias (C. Camus, T. Evette) ou celui des usagers et autoconstructeurs (D. Pinson, M. Berra ; F.

1- Les travaux menés par l'équipe de Benoît Peaucelle, Bruno Marmiroli et Yvon Mougin sous le titre « De la réhabilitation à la maintenance intéressaient l'usage des outils de management de projet industriel adaptés à la réhabilitation et aux projets de conception dans l'existant ». Ils concernaient particulièrement les formes de management de projets industriels et les modalités de leur transfert dans l'activité de réhabilitation des bâtiments. Trop centrés sur les méthodes industrielles de management de projet et focalisé sur leur description, ce travail était difficile à intégrer dans cet ouvrage centré sur la conception pour l'existant.

Rathier, F. Rathier ; D. Flahaut, D. Rolin ; G. Chelkoff). Du point de vue des architectes, la conception de l'existant reste encore la part obscure de l'architecture, la part à réenchanter, à relégitimer soit sur le plan économique, soit sur le plan symbolique (J.L. Bonillo, M. Lamourdedieu ; O. Chadouin et *alii*). Sur le plan de l'usage, la représentation de l'exercice de l'architecture peut relèver des stratégies sociales de distinction (C. Camus, T. Evette).

Les thèmes du droit, des règles du jeu et des configurations d'acteurs n'ont jamais été centraux dans les préoccupations des chercheurs. Ils apparaissent toutefois à partir des préoccupations sur les modes de patrimonialisation qui assurent à l'existant la vocation d'architecture (J.L. Bonillo, M. Lamourdedieu). La question du droit intervient au détour des stratégies et des tactiques des architectes pour s'assurer d'un marché : le récit de l'architecte a, parfois, pour vocation de passer de la lettre à l'esprit du règlement (J.L. Bonillo, M. Lamourdedieu ; B. Carrié et *alii* ; C. Younès et *alii*). Ce sont également les points aveugles de la réglementation qui laissent ouvert le jeu et permettent aux habitants de perdre le statut d'usager pour celui d'autoconstructeur et de recouvrer ainsi le droit d'agir (D. Pinson, M. Berra).

Le renouvellement urbain est abordé par rapport aux stratégies de projet mises en œuvre par l'architecte urbaniste Bernard Reichen de l'agence Reichen & Robert (C. Younès et *alii*). L'aspect stratégique des architectes dans les projets de conception pour l'existant se retrouve dans les manières de concevoir des méthodes de concertation (F. Rathier, F. Rathier) ou d'agir pour saisir les usages sociaux à partir du relevé des ambiances (G. Chelkoff). De même que le renouvellement urbain a permis d'observer la part urbaine (ou urbanistique) de l'existant (C. Younès et *alii* ; G. Chelkoff).

Dix synthèses

La problématique est vaste mais les questions relatives au patrimoine et au processus de patrimonialisation de l'existant, aux jeux des acteurs et aux règles du jeu, aux modes d'action, à la technique de construction et de projection sont apparues saillantes.

La question technique est essentielle dans la légitimité architecturale que peut représenter l'existant institué en patrimoine : il y va de la singularité des compétences de l'architecte et donc de son expertise et de sa qualification (J.L. Bonillo, M. Lamourdedieu ; B. Carrié et *alii*). Inversement, le travail sur la thermique (D. Flahaut, D. Rolin) n'a de sens que rapporté à l'évaluation du bâti existant et notamment à sa condition de patrimoine qu'il est légitime de « respecter » ; respect qui impose un cadre d'action à chaque technicien : agir non plus seulement pour résoudre le problème qui lui est posé, mais agir pour conserver l'identité architecturale du patrimoine en résolvant son problème particulier (B. Carrié et *alii*).

Il en est de même du rôle des outils de l'architecte dans le rapport aux usagers qui n'apparaît pas comme une partie autonome, mais qui est traité tout particulièrement par F. Rathier et F. Rathier et que l'on retrouve également sous une autre forme à propos de la médiation des ambiances dans la prise en compte des usages dans les processus de conception architecturale (G. Chelkoff).

La dimension urbaine, notamment l'intervention sur l'urbain (espace public et plus généralement le renouvellement urbain ou la rénovation urbaine) n'a pas fait l'objet d'un traitement autonome. Elle a servi de prétexte à l'observation du processus de projet qu'impose toute action sur ce qui existe déjà et au rapport à l'existant, comme bâti et comme pratiques sociales, comme histoire et comme avenir (C. Younès et *alii* ; G. Chelkoff).

ouverture du colloque

introduction

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci à tous d'être venu nous rejoindre. Cette journée est très chargée et je l'espère très fertile. Il revient à Madame Tilmont, secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture d'ouvrir ce colloque. Sans plus tardé, je lui donne la parole pour cette ouverture.

discours d'ouverture

Michèle Tilmont, secrétaire permanente du PUCA

Tout d'abord, je veux vous dire tout le plaisir que j'ai à être parmi vous ce matin. « Je reviens sur les lieux du crime ». C'est vrai que j'ai passé trois ans et demi à Lyon à la tête de l'Ecole d'Architecture de Lyon et que cela a été une très grande satisfaction plaisir pour moi de participer à la formation des jeunes architectes. C'est du reste un sujet qui est traité à travers les recherches dont nous allons entendre les résultats au cours de ce colloque.

Mon deuxième motif de satisfaction, c'est bien sûr le sentiment de clore une étape longue puisque c'est cinq ou six années qui ont donné lieu à des investigations sur ce thème magnifique : concevoir pour l'existant. Sujet nouveau et ancien, renouvelé dans ses problématiques, mais historique. En effet, de tout temps, nous avons renouvelé les édifices existants.

« Concevoir pour l'existant, d'autres commandes, d'autres pratiques, d'autres métiers », c'est un programme qui s'achève et qui s'achève avec des travaux remarquables. Je n'ai pas eu le temps de lire tous les articles qui vont être

publiés mais je crois qu'ils traduisent véritablement un effet de programme. C'est-à-dire que face à un sujet qui est un sujet difficile, avec de multiples facettes, les recherches qui ont été menées traduisent, me semble-t-il, un ensemble cohérent. Il y a, ce qu'appellent les chargés de mission au PUCA, un effet de programme. Danièle Valabrègue, qui a présidé à l'initiative de ces recherches et bien d'autres personnes au PUCA comme Jean-Jacques Terrin et Roger Perrin-Jacquet ont contribué à ce que cela s'articule et fasse un effet d'ensemble qui permette de synthétiser les résultats. C'est une véritable préoccupation pour leur valorisation - et c'est pour cela que je disais que j'ai beaucoup de plaisir à clôturer des programmes et celui-ci en particulier - parce que ce n'est pas si simple. En effet, lorsqu'on lance des appels d'offres de recherche, on va recueillir des propositions, les examiner bien sûr au plan scientifique pour en retenir les plus pertinentes, les financer. Puis ensuite, il y a un certain temps d'attente pour que ces recherches soient menées. Mais, pendant ce temps d'attente, les chargés de projet au PUCA s'attachent à ce que les chercheurs se rencontrent et puissent en effet, à travers les débats qu'ils peuvent mener de façon collégiale et collective, articuler leurs recherches. Je crois que dans le cadre de ce programme, « Concevoir pour l'existant », cela a été particulièrement pertinent.

Le troisième motif de satisfaction, c'est de voir que ce programme, difficile encore une fois, est lui aussi articulé avec d'autres programmes du PUCA, et ceci est assez rare. Mais, il s'est trouvé qu'à l'origine de la création du PUCA en 1998, sur les socles fondateurs du Plan Urbain et du Plan Construction et Architecture, un ensemble de programmes ont été menés en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication qui avait pour objet premier, si je puis dire, les métiers de l'architecture et l'insertion des architectes sur des nouveaux marchés. Cela a donné lieu à un programme important - que nous avons eu aussi le plaisir de clôturer et qui portait sur « Maison individuelle architecture, urbanité – qui a donné lieu à une valorisation forte puisqu'il y a eu une exposition conçue par Arc en rêve et par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Une exposition itinérante qui, après Paris et Bordeaux, a été présentée, en novembre, à Lyon, à la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes. Nous avons organisé deux colloques durant lesquels nous avons discuté et débattu de la place des architectes sur le marché de la maison individuelle, et de bien d'autres sujets liés à ce premier thème central qui était à l'origine de ce programme.

Je crois que de la même façon, cet intérêt, en 1998 pour les marchés de l'existant, partait de cette idée, celle de la diversification des métiers des architectes - dans une conjoncture assez difficile à l'époque puisque l'on sortait des années 92, 94, 95 où il n'existait plus de promoteurs immobiliers et où il y avait une crise économique du secteur du bâtiment qui faisait que les architectes connaissaient des années extrêmement difficiles.

Par conséquent, cette reconquête des marchés de l'architecture était une question majeure puisque l'architecture véhicule des valeurs sociétales et culturelles qui, si elles font défaut pendant quelques décennies, perturbent quelque peu les valeurs de référence des usagers, des habitants ou de nos concitoyens.

C'est également cette préoccupation qui, à la même époque, a donné lieu à un autre programme intitulé « Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles ». Les résultats des recherches montrent, de façon très significative, l'émergence de nouveaux métiers de plus en plus spécialisés mais demandant de plus en plus de coordination entre professionnels avec, notamment, l'exemple d'une recherche menée sur le tramway à Lyon, mais aussi des recherches sur les métiers liés au développement durable où les expertises sont convoquées de façon forte.

Ces trois programmes, pour ne parler que de ces trois-là, sont inscrits dans un programme finalisé, « le Futur de l'habitat », car vous le savez peut-être, le PUCA conduit des actions de recherche incitative. Et du reste aujourd'hui, nous sommes en période de redéfinition de nos programmes finalisés, de nos programmes incitatifs, avec l'aide de notre Conseil d'Orientation auquel Monsieur Olivier Frérot, DDE de la Loire, présent parmi nous, participe et je l'en remercie. Les orientations retenues vont présider aux choix à effectuer pour les actions de recherche sur les prochaines années, disons cinq ans car c'est le temps moyen de recherche. Le temps long de la recherche est une véritable difficulté. Il est vrai que, par exemple, sur la maison individuelle n'apparaissent pas, au moment où ce programme a été lancé, tous les objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui sont un défi aujourd'hui pour notre société. Nous avons donc pour obligation d'essayer d'en valoriser les résultats mais il faut aussi que ces résultats permettent aussi d'ouvrir sur des problématiques d'avenir différentes actualisées

Par conséquent, que fait le PUCA aujourd'hui, en attendant ces nouveaux programmes finalisés qui seront, je pense, sur nos agendas 2007 ?

Deux thématiques majeures me semblent complémentaires à la problématique de « concevoir pour l'existant ».

Le premier, c'est la rénovation urbaine. Ce n'est pas très évoqué dans les recherches qui sont présentées aujourd'hui mais c'est un phénomène majeur parce qu'il est vrai que démolir pour reconstruire, c'est quelque chose qui frappe, qui dérange, au moment où nous avons une crise du logement importante en France. On démolit un parc pour bien sûr faire mieux et introduire de la mixité sociale. Mais il n'empêche qu'il faut le faire admettre, le faire comprendre et que les effets soient tangibles pour tous, notamment pour les classes les plus défavorisées.

Nous avons deux programmes sur le renouvellement urbain dont nous attendons beaucoup.

Le premier, à consonance socio-économique, s'intitule « Renouveler l'urbain au nom de la mixité ». Il porte à la fois sur les tendances d'évolution des peuplements urbains, et donc sur les déplacements de populations, sur les trajectoires résidentielles, et sur les politiques de renouvellement urbain au regard de la notion de mixité sociale, géographique. Quels sont les liens entre les deux et qu'est-ce que cela signifie ?

Le deuxième programme, plus opérationnel, porte sur le renouvellement et la recomposition des quartiers. Il part de l'analyse d'opérations concrètes et essaie de mesurer les effets des politiques urbaines dans leur objectif de recomposition spatiale et sociale plus équilibrée des quartiers.

Je crois que la rénovation urbaine, c'est la démolition et la reconstruction mais c'est aussi la réhabilitation. Nous en parlons moins, peut-être parce que c'est dans le courant de l'histoire des grands ensembles mais il n'empêche que les objectifs quantitatifs fixés au renouvellement urbain dans sa partie réhabilitation sont très importants. Il n'y a pas de cloisons étanches entre ces programmes de recherche, il y a des liens très forts devant la complexité des problématiques qui sont posées.

Le deuxième enjeu pour le PUCA, c'est celui du développement durable et de l'efficacité énergétique. Là, nous sommes en train de « mettre les bouchées doubles » parce que c'est nouveau pour nous et pour tout le monde. La France serait en retard sur d'autres pays européens. Est-ce la réalité ? Peut-être que l'on fait du développement durable comme la « prose de Monsieur Jourdain » et que l'on n'a pas su communiquer. Il n'empêche qu'il y a des expériences étrangères porteuses de progrès et qui se sont généralisées et qu'il faut connaître. L'efficacité énergétique est pour nous l'implication dans un programme interministériel. Le PREBAT (programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment). C'est le complément, si je puis dire, du PREDIT sur les transports. Comme je viens de le dire, il s'agit d'un programme interministériel entre cinq ministères et cinq agences (ANR, ADEME, ANAH, ANRU, PUCA, OSEO-ANVAR) dont l'objectif est fixé dans le « Plan climat » retenu par le gouvernement et qui a pour objectif à l'horizon 2050 - cela paraît loin, mais c'est en fait proche - une réduction des émissions de gaz à effet de serre par un facteur IV.

Le volet Bâtiment est donc très important, et l'on s'aperçoit dans le cadre de ce programme que la construction neuve représente 1 % du renouvellement du parc. Donc, les enjeux énergétiques aujourd'hui, ce n'est pas sur la construction neuve. Bien sûr, on peut trouver des techniques et des technologies de rupture très porteuses, notamment sur des bâtiments à énergie positive mais le véritable enjeu, c'est sur le stock des bâtiments existants. Là, nous sommes un peu démunis parce que justement, la réglementation thermique – et ce sera abordé

aussi à travers les recherches que nous allons examiner aujourd'hui - porte sur le neuf mais pas sur l'existant compte tenu de l'hétérogénéité du parc existant.

Alors, quand on en dresse la typologie - et dans le cadre de la réglementation thermique, c'est un des chantiers que mène à la fois la DGUHC, l'ADEME, le CSTB, le PUCA - on voit qu'elle est extraordinairement compliquée car, à la fois, elle doit tenir compte des conditions climatiques, de l'âge du parc, des catégories à l'usage entre le résidentiel, le tertiaire, des statuts d'occupation des bâtiments entre propriétaires publics, privés, locataires ...

Ce colloque, aujourd'hui, me paraît un moment essentiel pour conclure une étape. Mais c'est une étape qui ouvre sur des perspectives nouvelles qui devront être prises en charge dans les années qui viennent entre tous les partenaires de la recherche, que ce soit les commanditaires de recherche, les acteurs de la recherche que sont les chercheurs mais aussi les décideurs urbains qui doivent utiliser au mieux les résultats de cette recherche. C'est pour cela que la valorisation, la mise en débat des résultats des travaux, leur publication est une étape extrêmement importante dans le processus de diffusion des connaissances.

Voilà ce que je voulais dire ce matin en remerciant bien sûr les chargés de mission du PUCA, notamment Danièle Valabregue qui, avec beaucoup de ténacité, a suivi toutes les étapes du déroulement de ce programme, mais également l'INSA qui est notre partenaire sur ce programme et Jean-Yves Toussaint tout particulièrement, ainsi que tous ceux qui participent ce matin à l'exposé des recherches et à notre accueil tout à fait sympathique aujourd'hui. Je retrouve dans la salle beaucoup de personnes que je connais et avec lesquelles j'entretiens des liens très amicaux.

Je vous remercie pour tout.

Jean-Yves toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup. Comme vous l'avez sans doute tous compris, il faut répondre aux appels d'offre, et rapidement !

Sans plus attendre, je cède la parole à André Bruston, sociologue urbaniste, et sans doute l'un des grands témoins de la recherche urbaine et architecturale en France. Il devrait sans doute revenir sur les cycles d'urbanisation et les grandes périodes durant lesquelles se sont déjà posées les questions de l'existant et de son devenir, notamment dans le logement social.

les cycles de l'urbanisation, de la construction au renouvellement urbain

André Bruston, sociologue urbaniste

Je ne vais pas remplir le contrat ou la proposition de Jean-Yves Toussaint parce qu'en réalité, j'ai trouvé plus intéressant, par certains côtés, de lire l'ouvrage que vous avez écrit, d'essayer d'y trouver un certain nombre de remarques qui pourraient être faites intellectuellement parlant —je n'ai ni à le juger ni à l'apprécier— et d'essayer, en faisant le plus court possible, de vous dire quelques éléments de mon sentiment à la lecture, sachant que l'on pourrait rappeler ce qu'ont été les grands mouvements de l'urbanisation mais, honnêtement dans le temps qui m'est imparti, ce ne serait pas très raisonnable. Je préfère donc m'en tenir à quelques remarques qui tiennent compte de l'ouvrage, autant que faire se peut, et qui sont quelques éclairages complémentaires, du moins je l'espère.

Ma première remarque, c'est que bien sûr ce livre, qui tient compte pour l'essentiel de la manière dont tous les chercheurs qui sont ici ont regardé, apprécié la façon dont les architectes tout particulièrement se sont sentis impliqués, entraînés, engagés et parfois acteurs dominants du champ. Ces points de vue sont à fait intéressants et importants. Je l'ignorais largement et par conséquent, je vous remercie. J'ai lu l'ouvrage avec beaucoup d'intérêt. Tous ne peuvent pas faire l'objet d'une recension j'imagine et sans doute que tout le programme n'a pas été non plus repris mais c'est déjà énorme.

J'ai envie de vous dire quelques mots en trois sous-titres, pour être le plus clair possible :

- le premier c'est « jeu de mots », car pour le coup, si les mots comptent, c'est bien là ;
- le second c'est « la légitimation de l'action » ;
- et le troisième, c'est « la conceptualisation de l'existence » de la ville et du bâti.

premier point : « le jeu de mots »

Donner un titre comme « concevoir pour l'existant » n'est pas neutre. Il y a là des choix implicites tout à fait intéressants qui, pour ceux qui se sont un peu nourris de ce qu'a été depuis un siècle et demi ou deux siècles l'histoire des villes, de la transformation des villes et de la manière dont on s'y est pris, l'appeler « l'existant », dire qu'il faut concevoir et qu'il faut « concevoir pour », ce n'est pas sans importance.

Je voudrais faire deux remarques là-dessus.

la première concerne le déjà-là

La première, c'est que dans le livre, l'existant peut, manifestement, apparaître soit comme étant le construit, soit comme le « déjà là », c'est à dire quelque chose qui est plus situé par son histoire, par une présence incarnée aujourd'hui que par de la continuité jusque dans un avenir, puisque ce sur quoi on travaille le plus souvent, c'est en fait la manière dont les architectes vont s'impliquer ou exister dans ce devenir. Donc dans l'ouvrage, l'existant c'est un peu cela.

La tentation, c'est de considérer l'existant comme une existence en soi, considérer qu'il y a une existence intrinsèque du bâti construit, sans pouvoir toutefois en donner la démonstration qu'il y aurait un caractère totalement intrinsèque, même si la définition traditionnelle de l'existence en philosophie, c'est qu'elle est indépendante de la connaissance. Indépendante de la connaissance pour le sujet mais évidemment pas indépendante de la connaissance pour nous. Tout se passe comme si l'existence ici n'était pas de l'existence en soi mais de l'existence pour nous. C'est nous qui, d'une manière ou d'une autre —et lorsque je dis « nous », je pense à la fois à ceux qui y sont, à ceux qui le regardent, à ceux qui le voient, à ceux qui le parlent et à ceux qui le disent. Donc l'existence est une existence pour nous. Et donc l'existant, c'est l'existant pour nous et pas l'existant en soi. C'est un élément fort parce que cela revient à nous rendre impossible une objectivation radicale de ce sur quoi on travaille.

D'ailleurs au tout début de l'ouvrage, Jean-Yves Toussaint dit : « Admettons que cet objet-là soit obsolète, mais qui décrète de l'obsolescence ? ». Il y a un « qui » qui est nous. Nous sommes donc renvoyés en parlant de l'existant à nous, et pas du tout ou pas seulement à l'objectivité de l'objet.

La seconde remarque concerne le terme « concevoir »

Le gros du livre est consacré aux problèmes que pose la conception, étant entendu que la conception ici, c'est à 80 % la conception par l'architecte du projet. Or, on peut prendre bien sûr le terme de concevoir dans ce sens-là, qui est un sens tout à fait déterminant pour les architectes mais aussi pour tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, agissent, font ou défont, sont dans le projet et y participent, et qui sont d'une certaine manière des gens qui le conçoivent.

Mais le deuxième sens qui est tout aussi prégnant, et tous les acteurs de terrain le savent, c'est qu'il y a la conception de l'existant au sens des représentations, au sens de l'idée que l'on s'en fait qui est elle-même totalement ou pas partagée. Et le partage de cette conception que l'on se fait de l'existant, avant même de concevoir une transformation de l'existant, est évidemment un élément fort de la dynamique à laquelle on se trouve impliqué, que l'on soit architecte ou tout autre acteur. Cela n'enlève rien au fait qu'évidemment, la position de l'architecte dans

la conception du projet est une composition spécifique, non articulée à ce que sont les conceptions, l'obligation ou la tension dans l'acte de concevoir pour tous ceux qui y sont et c'est est un élément déterminant.

Donc, si on disait « concevoir pour l'existant », en employant le « pour », on fait comme si on estimait qu'il pouvait y avoir une objectivation complète de cet existant et que l'on travaillait pour lui. Alors que si on disait « concevoir l'existant », on admet qu'on le conçoit à différents degrés, différentes échelles, différents modes de fonctionnement et que l'on se reconnaît comme un sujet dans cette opération de rapport à l'existant.

Ceci était un rapport aux mots parce que je crois qu'ils sont tellement présents dans votre ouvrage que l'on ne peut pas passer à côté.

la deuxième partie concerne « la légitimation de l'action »

Je dis « action » —même si le terme n'est pas forcément employé très généralement dans l'ouvrage— parce que c'est bien ce dont il s'agit sur le fond, c'est-à-dire que situé dans une reconnaissance de l'existant, il y a comme un mouvement de reconnaissance de l'obligation du devenir et qu'il y a une décision, il y a des systèmes décisionnels qui conduisent à agir dessus et pas à se contenter de le laisser faire.

Ici, nous sommes inéluctablement dans la mémoire et dans l'histoire. Et de plus parce qu'au moment de se poser la question d'agir, on est confronté au fait que l'existant est perçu par quelques uns comme un frein pour l'action. En effet, un nombre d'acteurs non négligeables considèrent que le fait que ce lieu, cet espace, ce bâtiment, ce bâti ait une histoire, que ceux qui y sont en aient une mémoire et qu'ils sont capables de la dire, c'est d'une certaine manière un frein, une contrainte, une gêne, une nuisance. Pour d'autres, ils tentent et ils font tout ce qu'ils peuvent pour le considérer comme un tremplin, comme une manière de démarrer, de se relancer, de bondir à partir de la situation précédente. Il est vrai par exemple que dans le travail qui a été fait tout particulièrement sur Bernard Reichen, on trouve toute une série d'éléments consacrés à cette approche-là, c'est-à-dire : quelle est l'approche qui permettrait que l'on ne soit pas face à l'existant comme un frein et une gêne, mais au contraire comme un champ de projet parce qu'il est lui-même, dans son propre mouvement et sa propre dynamique, producteur de l'idée qui y correspond. Et je dis bien « pour l'idée qui y correspond » car cela n'est pas sans importance.

Pour l'équipe de Bordeaux je crois, mais peut-être vais-je me tromper, l'analyse, les justifications de l'architecte, ce n'est pas tout à fait pareil. Les justifications de l'architecte, une justification civique, marchande ou le jugement des pairs, il y en a trois et elles ne sont pas sur le même ordre de grandeur diraient certains chercheurs : elles sont situées sur des champs d'un autre ordre. C'est vrai que la justification pour l'architecte n'est pas forcément une justification pour les autres

acteurs. Ce n'est pas forcément ce qui légitime le fait de passer à l'action. Avoir une justification civique parce que l'on considère que c'est de l'ordre de l'intérêt public, avoir une justification marchande, ce n'est même pas la peine de se justifier. C'est le marché, si le marché il y a. On peut toujours dire qu'il est en cause mais rien de plus. Quant au jugement des pairs, effectivement, on est dans un champ de légitimation de l'architecte, au moins autant que de l'action et sans doute même plus.

Mais ces ordres de justification, si on les combine aux ordres de légitimation, on arrive effectivement à un certain nombre de situations où l'on construit les valeurs de l'action, et ceci est très sensible dans vos articles. Par exemple, il n'y a pas d'analyse des stratégies de bailleurs privés ou de copropriétés qui font tout pour accélérer l'obsolescence et qui font tout pour vider de son contenu le bâti existant au profit d'un devenir dont ils ont déjà les clés. En revanche, plus difficile est l'approche des légitimations urbanistiques générales. C'est-à-dire — et c'est cité dans d'autres articles— le fait de voir des autorités urbanistiques, des responsables municipaux divers, des responsables de services techniques définir, a priori, ce que doivent être les destinées d'un espace. Parce que là, on sort du construit et on entre carrément dans les destinées de l'espace auxquelles on est censé subordonner le construit ou l'existant qui y est déjà. Évidemment, on est dans une contradiction très forte et je crois que de ce point de vue, peut-être que l'on aurait pu creuser un peu plus cet aspect d'interaction forte entre la conception, le « concevoir » pour l'espace qui lui aussi est existant mais d'une autre dimension, d'une autre échelle, d'un autre mode de fonctionnement, et le « concevoir » pour le bâti.

Il faudrait donc, me semble-t-il, ne pas oublier qu'à plusieurs reprises dans l'histoire, nous avons trouvé —je pense par exemple en plein cœur du XIX^e siècle, après la guerre de 14-18 et celle de 39-45, après le mouvement des grands ensembles— ce mouvement qui consiste à se tourner vers l'habitat existant, non pas au nom de l'habitat lui-même, au nom du bâti lui-même mais au nom des gens qui y sont ; et finalement, de produire des valeurs de dépréciation ou de valorisation qui, loin d'être celles du bâti qui s'y trouve, sont en fait la valorisation et la dévalorisation des populations qui s'y trouvent.

Finalement, c'est le caractère hyper local de certaines sociétés ou communautés qui fait jouer le mouvement de justification générale. Et il faudrait donc ajouter bien évidemment, à l'ensemble des justifications dont j'ai parlé, les valeurs sociales et de distinctions sociales ou de sélections sociales qui président au raisonnement lui-même. C'est un élément évidemment très fort et nous comprenons bien que lorsque la vision que l'on s'en donne est dominée par le jugement de valeur qui est porté sur ces communautés, on retrouve la construction d'une morale —et je crois qu'il faut dire le mot fort, pas seulement une belle éthique mais une morale ; et une morale normative qui considère qu'il est possible de trier le bon grain de l'ivraie, qu'il est possible de régénérer la

ville. C'est le cas à Lyon en 1855 « la régénération de Lyon ». Et cette régénération morale est en fait liée très profondément à l'ensemble des autres champs de la morale sociale. En 1855 à Lyon, on est à la fois dans la régénération de l'espace, dans l'autoritarisme municipal puisque c'est un maire nommé mais c'est aussi le moment de tout le mouvement religieux lyonnais qui aboutit à la construction de Notre-Dame de Fourvière et à la fête des Lumières de Lyon du 8 décembre, et ainsi de suite. C'est-à-dire que nous sommes dans un champ très précis d'une morale sociale qui pèse un poids très lourd dans la conception que l'on se fait de la transformation de l'espace et du bâti. Je le dis uniquement comme un exemple mais on le retrouverait dans bien d'autres lieux lorsque l'on se pose la question des systèmes de valeurs qui président à notre conception de l'existant puisque je l'ai dit et j'y reviens, l'existant, c'est l'existant pour nous.

Voici un autre type d'exemple que je prends dans vos articles, c'est celui de l'analyse de l'auto construction qui montre bien qu'il y a dans l'opération, entre la réaction du propriétaire d'un côté et du locataire de l'autre, la conception que chacun se fait de ce qui est patrimonial dans son appropriation et de ce qui a des chances de dégager un profit, un intérêt économique aux opérations dans lesquelles il se situe. Mais il y a en plus, de toute évidence, un certain mode de conception de la solidarité locale et sociale de l'intérêt et des valeurs que l'on y porte. Donc le système de valeurs ici est tout aussi important, mais j'ai quand même envie de dire que pour autant, il n'est pas forcément apte cette fois-ci à contrebalancer complètement les intérêts patrimoniaux et les écarts de comportement qu'il peut y avoir entre propriétaires et locataires. Mais ça, c'est un débat que l'on pourrait avoir avec Daniel Pinson !

Le troisième point, c'est ce que j'ai appelé « conceptualisation de l'existence ».

Tout d'abord, pourquoi ce titre ? Parce que dans conceptualisation, je veux bien mettre la conception, cela va de soi, mais je veux y mettre aussi, et tout à fait fortement, la capacité à la réflexivité, à la production de la pensée et à la capacité non seulement de sortir un concept au sens où peuvent le dire les designers et les architectes parce que cela aboutira y compris à sa forme graphique et à sa forme de représentation, mais parce que c'est aussi le mécanisme de production idéale du concept, de l'idée que l'on s'en fait et de la manière dont on le pense.

Je dis également « de l'existence » parce que de ce point de vue, si l'existence, c'est l'existant pour nous, alors l'existence, c'est en fait quelque chose qui, bien évidemment, n'est pas du déjà là. C'est bien évidemment du sens d'avant, de maintenant et d'après, et qu'il est complètement impossible conceptuellement de le penser en dehors de cette continuité-là qui, bien entendu, n'est pas à l'encontre, cela va de soi, des changements à la fois de formes et de radicalités.

Si vous me dites qu'il s'agit d'une pure destruction, alors on n'est pas probablement dans le contexte où vous vous êtes placés. Vous ne vous êtes pas placés dans le contexte de destruction radicale. Même quand il y a destruction, vous êtes placés dans des contextes de construction derrière ou de reconstruction, ou en tout cas de production. « Concevoir pour l'existant », si j'ai bien compris, ce n'est pas uniquement la bombe, la guerre et la radicalité de la destruction.

Si l'on se place plutôt dans le contexte de l'existence dans l'espace, alors on est effectivement dans ce champ ; et dans ce champ qui implique, parce que l'on parle d'existence, à la fois la matérialité et l'ensemble des éléments de la vie sociale et individuelle. Il y a dans un article du CRESSON cette remarque suivant laquelle, si l'on s'intéresse à l'ambiance, c'est parce que l'ambiance est une des façons de lier la matérialité et les comportements et les usages, c'est une manière de penser l'interaction, et c'est l'interaction qui est le champ probablement le plus important de cette réflexion.

Lorsque Grégoire Chelkoff dit par exemple (je le cite) que « l'ambiance atteint le corps habitant », c'est bien parce que cela va jusqu'au corps et que ce n'est pas seulement des généralités dont il s'agit. Pour moi, c'est donc un point très fort mais que l'on trouve assez souvent en filigrane dans vos articles. Ce n'est pas du tout absent. On le lit, on le trouve.

les cycle de l'urbanisation

Ce que vous m'avez demandé, c'était plutôt de réfléchir sur le renouvellement urbain et sur les cycles de l'urbanisation. Oui mais à penser les cycles, je ne pouvais pas penser autrement qu'à partir de la continuité de l'existence. C'était inévitable.

Ces cycles, on les repère dans l'ouvrage. En effet, il y a un des chapitres qui essaye de situer d'un côté le cycle de l'usure, de l'autre de l'usage et des valeurs, et également le cycle des techniques et des règles. D'ailleurs, je voudrais faire une petite remarque : à plusieurs reprises, il est cité des normes ; cela n'a sans doute pas assez de place dans les recherches. Un jour, il faudra réfléchir à nouveau sur la manière dont les normes sont à la fois des justifications lorsque l'on en a besoin – on a besoin des normes pour justifier qu'il faut effectivement bouger – sont à la fois des contraintes et sont à la fois des chances. Nous savons aussi qu'en matière architecturale, la norme est parfois une vraie chance de la créativité. La notion de norme dans le champ architectural m'a toujours paru passionnante mais c'est un retour sur les problèmes de programme ! Et ce n'est pas que du droit ; c'est cette complexité réelle de la norme que je trouve passionnante intellectuellement parlant.

Pour revenir sur les cycles, il est vrai qu'à plusieurs reprises, quand on a réfléchi sur les cycles d'urbanisation ou les cycles de l'existence d'un domaine donné, on

s'est toujours retrouvé sur la question des coïncidences, historiquement parlant, la question des corrélations, etc. Nous n'avons pas le temps d'en parler maintenant mais nous pouvons tout à fait en discuter. Dans ce que vous avez fait en termes de recherche, la notion de cycle est finalement sous-entendue. C'est à dire que tout se passe comme si l'urbanisation c'est : « on construit, ça vit, soit ça meurt soit ça se refonde et ça revit autrement, et ça redémarre ». Et donc, tout se passe comme si c'était un cycle à rebondissements successifs, si l'on veut bien prendre cette hypothèse. Si l'on prend simplement l'hypothèse que « ça se construit, ça vie, ça meurt », cela peut être sur des temps infiniment plus longs, cela peut être aussi de la mort organisée, etc. Mais la notion de cycles encore, de mon point de vue, renvoie aussi à la conception que l'on s'en fait. C'est-à-dire qu'il n'y a que ceux qui le regardent, il n'y a que ceux qui tentent de le penser qui, effectivement, vont dire que l'on est dans un temps cyclique. Cela peut être le lieu de la nostalgie, du projet, de la pensée constructive, etc. C'est totalement ouvert. Ce n'est pas fermé par une espèce de cycle qui serait obligatoire, contraignant.

Prenons un exemple bien connu parmi vous je suppose, c'est celui de la construction des Folies à la fin du XIX^e siècle où l'on construit une ruine. Une ruine neuve qui ne le restera pas car elle vieillira, mais elle a été produite comme ruine, parce que l'on s'est situé dans un contexte ou une analyse du rapport au temps qui est complètement différente de ceux qui construisent un bâtiment pour y vivre. Il y a donc bien, y compris dans le rapport aux cycles, cette façon que l'on a d'en construire la pensée.

Ceci est un premier type d'approche du cycle.

Le deuxième type d'approche du cycle, c'est de dire que l'on va partir de l'espace et que l'on conçoit la chose comme étant essentiellement de l'alternance. Cela est une autre chose. Par exemple : alternance de mouvements dans lequel on arrive à la ville émergente parce que effectivement, on est dans une phase d'extraordinaire croissance de l'urbanisation dans les espaces laissés temporairement libres précédemment. Ou au contraire, alternance : retour sur les espaces existants, densification, on refait la reprise, etc. Nous avons d'excellents exemples dans Lyon. Dans la rue Paul Bert, par exemple, il y a quatre immeubles les uns à côté des autres : un qui date probablement du tout début de la propriété des Hospices qui fait, à hauteur égale parce qu'ils ont tous un vélum obligatoire, A +5, un autre qui a vingt ans de moins et qui est A +6, un autre qui est un immeuble de bureaux qui fait A +7 et un autre que l'on va construire en ayant rasé l'ensemble et dans lequel on va faire, sur 700 m² de SHON. Nous avons donc là un parfait exemple de la manière dont se construit ce type de rapport au temps et à la logique fonctionnelle et constructive dans le temps.

Si je dis « conceptualisation de l'existence », c'est bien pour que l'on ait, par rapport à l'existant, par rapport au déjà là, par rapport à ce qui est en fait, d'une

manière ou d'une autre, destiné à vivre encore, dans une position de devoir le penser et pas le penser seul. Cela fait partie des choses que l'on ne peut pas ne pas dire à travers l'ouvrage. Ceux qui sont des habitants ne peuvent pas seulement être considérés comme des gens qu'il faut faire participer et entendre pour mieux faire parce que d'une certaine manière, il n'y a pas que le bâtiment qui ait de l'histoire, ce sont eux qui sont de la mémoire et qui en ont et qui le disent —je pense au récit et à la narratologie de Ricœur que vous citez.

Bien sûr que le récit est décisif, mais il est décisif quand cela commence à devenir partagé, c'est-à-dire à partir du moment où, y compris ceux qui y vivent parce que dans l'existence c'est de la vie, il y a des choses que l'on peut se dire ensemble et dont on peut considérer que d'une manière ou d'une autre, au-delà de la mémoire de chacun, au-delà de l'histoire du bâti, se construit le récit de ce que l'on a été, de ce que l'on est et de ce que l'on peut devenir. Et à ce moment-là, il est vrai que ceux qui veulent se mettre en situation d'action ont cette chance de pouvoir s'appuyer sur ce qui est partagé pour proposer tout autre chose comme vision de l'avenir. Mais au moins, conservons en tête qu'*in fine*, même si l'on se situe dans l'hypothèse de la construction, la vie et la mort, l'espace, lui, a toujours un devenir. Et que si l'espace a toujours un devenir, alors on a toujours la possibilité de conceptualiser l'existence. Au-delà du bâti qui est là, au-delà de la micro société qui y vit, l'espace a toujours un devenir.

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Je propose que le débat soit ouvert une fois les interventions des chercheurs terminées.

Je demande donc à Jean-Lucien Bonillo, Thierry Roze, Chris Younès, Philippe Potié, Pascale Dejean, Henri Ballarin et Jean Frébault de venir nous rejoindre à la table.

atelier 1 – patrimoine et renouvellement urbain

introduction

jean-yves toussaint, INSA de Lyon

Le temps que tout le monde se mette en place, je voudrais rappeler rapidement la règle dans laquelle nous nous sommes placés. D'abord, chaque équipe de chercheurs va présenter son travail en une petite dizaine de minutes, sachant que comme cela a déjà été dit, la synthèse du travail de chaque chercheur a constitué l'ouvrage *concevoir pour l'existant* publié par les presse polytechnique de Lausanne

Une fois que les chercheurs auront présenté leur travail, je passerai la parole à Madame Pascale Dejean qui est Chef de projet Architecture et Patrimoine à Cité Culture à la Cité Internationale Universitaire de Paris, et à Monsieur Frébault président du Conseil de Développement du Grand Lyon. À tous les deux, nous leur avons demandé de réagir sur les travaux des chercheurs, de réagir à la fois comme témoin mais également comme praticien lorsque c'est le cas. Nous avons également demandé à Monsieur Frébault d'assurer la conclusion de l'atelier du matin si cela est possible. Je lui donnerai donc la parole en dernier.

Je vous propose de commencer par Jean-Lucien Bonillo qui est architecte historien, enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille et Directeur du laboratoire INAMA.

représentation et transformation de l'architecture des Trente Glorieuses

Jean-Lucien Bonillo, Laboratoire INAMA – ENSA Marseille

Le titre que nous avons donné à notre travail de recherche est : « Représentation et transformation de l'architecture des Trentes Glorieuses ». Il nous a paru intéressant de travailler sur cette période pour plusieurs raisons mais en particulier parce qu'il nous semblait que les choses dans cette période étaient en mouvement, que c'était un espace et un temps d'expérimentations sur, notamment, la question du patrimoine —qui est une question que nous avons voulu tout de suite mettre sur le tapis— le patrimoine avec toute la hiérarchie des valeurs qui peuvent être liées à cette notion du plus consacré au plus trivial. Un de nos points de départ d'ailleurs était d'essayer d'avancer en termes de comparaison, de rapport sur le champ institutionnellement bien établi de l'intervention sur le patrimoine et le champ plus banal de l'intervention sur l'existant dans son sens le plus général.

On peut y observer un processus social de construction du patrimoine. C'est le premier volet de notre recherche, auquel s'adjoint un second volet, « les postures architecturales de la transformation du projet moderne ».

- Le premier intitulé « la construction sociale du patrimoine des Trente Glorieuses ». Notre propos a été d'essayer de prendre la mesure de la part prise par les architectes, par ces experts-là dans ce processus : quels sont leurs positionnements théoriques, leur stratégie ? Et ce, à chaque fois bien sûr, dans un dispositif d'acteurs beaucoup plus large où on trouve, dans les différents cas que nous avons analysés, l'architecte maître d'œuvre mais aussi un maître d'ouvrage qui prend différentes formes, qui peut être un syndic, un bailleur social, d'autres experts qui ont leur mot à dire comme des ABF, et puis aussi les habitants mais aussi des groupes *ad hoc* qui se constituent parfois pour faire pression sur telle ou telle opération.
- Le deuxième, nous l'avons intitulé « les postures architecturales de la transformation du projet moderne ». De quoi s'agit-il ? Il nous a semblé qu'il était important d'essayer de constituer un savoir un peu spécifique sur, précisément, les différentes postures que les architectes adoptent lorsqu'ils travaillent sur un objet ou un ensemble déjà existant. Les mots déjà existants, habituels, de réhabilitation, de reconversion, etc, que l'on connaît bien, sont des mots qui nous paraissaient un peu trop généraux pour parler de la posture des architectes, davantage liés à des logiques programmatiques. De plus, après en avoir discuté lors des réunions de coordination nous ne voulions pas non plus aborder comme l'équipe de

Thierry Roze, les choses sous l'angle du programme mais d'une autre manière, c'est à dire d'une manière plus générique. Nous voulions essayer de construire au fond un vocabulaire, une typologie des postures possibles, mais je vais y revenir dans un instant.

Cela va être très elliptique mais voici quelques résultats, conclusions auxquels on arrive.

la construction sociale du patrimoine

Sur la construction sociale du patrimoine, nous avons développé quatre thèmes :

- la notoriété,
- l'influence du dispositif de protection,
- les effets du genre architectural
- le poids de la valeur d'usage.

Ce sont quatre thèmes que nous avons trouvés et qui nous sont apparus intéressants de manière empirique à partir du travail sur un échantillon qui a été assez limité.

point de méthode

L'échantillon, je n'en ai pas parlé mais il s'agit de 16 bâtiments ou ensembles, tous inscrits dans un processus de reconnaissance de manière très diverse. Ce sont des bâtiments, la plupart conçus par des architectes de renom parfois international comme Prouvé, Fernand Pouillon, Candilis, ou plus local comme Devin. Ce sont des bâtiments qui ne sont pas très valorisés dans l'œuvre de ces architectes et qui ont tous été transformés par des architectes qui sont parfois de bons professionnels mais qui ne sont pas des architectes de renom en tout cas.

Ce sont donc des interventions que l'on peut finalement considérer comme courantes, banales, relevant d'une espèce de quotidien du métier sur des objets un peu sensibles malgré tout. Telles sont les conditions du travail que nous nous sommes données, des conditions peut-être un peu exceptionnelles mais qui selon nous permettraient de faire saillir plus facilement un certain nombre de choses, d'aspects, de conclusions.

Je reviens sur ces quatre points.

la notoriété

Nous avons distingué la notoriété de la patrimonialisation à proprement parler qui est un processus plus large. La notoriété, pour nous, se construit dans un cadre professionnel, celui des architectes et des experts qui participent à la lecture, aux analyses, à l'inventaire et au classement de tous ces éléments.

Il apparaît que la notoriété n'est pas suffisante au départ pour que l'intervention d'un architecte, ou d'un groupe plus généralement, la prenne en compte. En fait,

la notoriété est quelque chose qui doit être reconstruit à chaque fois, à l'occasion de chaque opération. Il faut qu'elle soit établie. C'est souvent le fait de l'architecte quand il peut, quand il s'en donne les moyens, quand les choses ne sont pas d'emblée impossibles du fait de la manière dont le maître d'ouvrage définit le programme. En tout cas, c'est quelque chose qui est à chaque fois une reconstruction. C'est ce qui nous est apparu.

l'influence du dispositif de protection

Pour ce qui concerne l'influence du dispositif de protection, on s'est aperçu que le système très hiérarchisé du classement, de l'inscription, de la labellisation des édifices, n'était absolument pas efficace là aussi par rapport à la question de la prise en compte des caractéristiques de l'existant. Et on s'est aperçu, en tout cas sur les échantillons sur lesquels nous avons travaillé, qu'il y a efficacité et prise en compte de cette dimension patrimoniale que lorsqu'il y a une pression culturelle. Cette pression peut être individuelle : cela peut être un architecte ou plus rarement un autre acteur. Cela peut être aussi un groupe constitué de manière *ad hoc* avec des enseignants, des gens d'une DRAC ou des habitants qui, de plus en plus, se mobilisent sur des opérations et cela peut nous paraître bizarre. Par exemple, ce n'est pas dans notre échantillon mais je pense à la Bourdette à Marseille qui, récemment, a été l'objet d'une mobilisation d'habitants pour défendre quelque chose que le sens commun et même tous les milieux considèrent comme assez terrible. Par conséquent, pour que cette valeur patrimoniale existe, il faut qu'il y ait une mobilisation *ad hoc* à chaque fois et un système d'expertise et de pression.

les effets du genre architectural

Concernant les effets du genre architectural —et là, nous avons avancé la notion de genre parce qu'elle apparaissait justement un peu plus large que celle de type et un peu plus susceptible de correspondre aux avis des divers acteurs— on s'est aperçu que pour les non-professionnels, ou plutôt les non-architectes experts, le propos était souvent sans nuance, c'est-à-dire que l'on était face à des bâtiments modernes et qu'il y avait une espèce de dichotomie entre le moderne et le néo régional. Le moderne représente une espèce de grande catégorie dans laquelle les architectes voient des choses assez différentes mais pas tellement les non-professionnels. Des experts y voient des choses différentes mais finalement pas tellement non plus.

Donc, contrairement à nos attentes, on s'est aperçu que la notion de genre n'intervenait pas vraiment dans les analyses des architectes d'opération. Pour eux, chaque cas est un cas d'espèce. C'est-à-dire qu'ils expriment leurs compétences, soit par rapport à leur propre trajet biographique, soit ils disent que cela ne nécessite pas une compétence particulière. En tout cas, ils ne font jamais référence à un savoir, à un fonds commun propre au métier sur ces

questions-là. Et là, c'est une différence fondamentale avec le champ du patrimoine consacré.

le poids de la valeur d'usage

Pour ce qui est du poids de la valeur d'usage, je vais aller très vite. L'usage est évidemment le point de départ de toutes les interventions ; c'est ce qui motive tous les travaux : usages, mises aux normes, etc. Le fonctionnel est l'argument majeur des non-architectes, des non-maîtres d'œuvre qui, le plus souvent, s'interdisent de porter des jugements esthétiques. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas un jugement esthétique mais souvent, ce jugement apparaît comme camouflé en quelque sorte derrière des positions qui renvoient à la fonctionnalité.

Cette question de l'usage nous est apparue aussi comme un aspect spécifique du patrimoine des Trente Glorieuses parce que l'on est là face à des bâtiments qui ont souvent - et toujours dans les cas que nous avons examinés mais je pense que c'est assez général comme constat - leur fonction d'origine. C'est-à-dire que l'on n'est pas encore dans un processus de fétichisation, de monumentalisation, de quelque chose pour laquelle on va essayer de reconstruire une valeur. Là, on est dans des bâtiments qui continuent à fonctionner comme ils fonctionnaient au moment où ils ont été conçus. C'est donc peut-être une caractéristique de ce patrimoine.

les postures architecturales de la transformation du projet moderne

Sur le deuxième volet, on nous a mis en place une typologie avec des termes à partir des deux grands paradigmes qui sont en conservation/recomposition. Nous avons utilisé des notions pour qualifier les postures des architectes, les postures de projet qui sont : actualisation, préservation d'un côté, reformulation et correction de l'autre, et deux positions intermédiaires qui sont : adjonction et achèvement. Ce sont des postures que l'on décrit précisément dans le rapport de recherche mais que nous n'avons pas pu intégrer dans l'article de synthèse (compte tenu du format de l'article). Je vous renvoie donc au rapport. Pour nous, des postures sont des termes qui sont neutres. Ensuite, un travail de lecture reste à faire pour porter éventuellement un jugement de valeur sur le respect, le non-respect, la violation ou que sais-je. Ces termes, pour nous, sont des postures génériques ; cela n'engage pas du tout de jugement de valeur.

Cela peut paraître un peu formel mais en même temps, il nous a semblé que si ce fonds commun devait commencer à exister dans le milieu des architectes, c'était peut-être aussi aux chercheurs à participer à la constitution de ce savoir. Et donc, il nous semble —mais c'est peut-être un peu prétentieux— qu'à partir de cela, on peut commencer à y voir un peu plus clair dans les différents genres de postures et d'intervention.

conclusion

Pour conclure sur le croisement de ces deux approches, on s'est aperçu que souvent que les architectes et les maîtres d'œuvre étaient réticents à énoncer d'un discours esthétique. Cela ne veut pas dire encore une fois que les architectes n'avaient pas un jugement esthétique mais ils se réfugiaient derrière les valeurs patrimoniales qui avaient été édictées en dehors d'eux. Et en fait, on s'est aperçu qu'ils faisaient souvent glisser leurs arguments, pour intervenir dans la discussion avec la maîtrise d'ouvrage et les autres acteurs, ce que l'on appelle les données intrinsèques, c'est-à-dire tout ce qui relève des doctrines, des outils, des savoir-faire du métier, vers ce que l'on appelle les données extrinsèques, c'est-à-dire des conditions de programme, des conditions de phasage du chantier, des choses qui ont à voir avec les habitants, etc.

Au fond, on s'est aperçu que les architectes qui construisaient un discours positif sur l'existant le construisaient non pas à partir des catégories esthétiques —c'est une espèce d'espace qui est un peu tabou— mais en masquant justement leur choix esthétique, leur souhait de conserver tel ou tel aspect du bâtiment derrière d'autres. Je n'ai pas le temps de développer mais on le fait dans l'article dans lequel on cite sept ou huit exemples très précis de ce que je suis en train d'expliquer. Est-ce caractéristique ? Je n'en sais rien. Tout à l'heure, je me disais que ce n'était pas franchement caractéristique car si l'on repense l'aphorisme de Louis Kahn qui dit que le devoir d'un architecte, et par conséquent son premier travail, doit être de reconstruire le programme, je me dis qu'au fond, c'est peut-être une espèce de posture plus générale que les architectes ont, en tout cas ceux qui défendent une certaine conception du métier.

Il nous a semblé quand même globalement, en dehors du cas par cas, qu'il y avait un mouvement global qui allait vers plus de conscience patrimoniale de la part des différents acteurs. Cette question de l'élargissement du patrimoine et des valeurs patrimoniales est bien sûr à inscrire dans un mouvement plus général de la société mais aussi du milieu des architectes aujourd'hui dans lequel la doctrine dominante plaide sur cette idée d'un travail en toute intelligence avec l'existant.

J'ai été très elliptique et j'en suis désolé.

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Je vous remercie. Nous aurons ensuite un débat pour apporter toutes les précisions. C'est vrai que c'est frustrant, mais c'est le propre de ce type de parole contraint d'être frustrant et parfois elliptique.

Sans plus attendre, je cède la parole à Thierry Roze, architecte urbaniste, enseignant chercheur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture à Paris-Malaquais. Ses travaux de recherche portent sur l'architecture des édifices

publics et la transformation des architectures existantes. J'ai cru comprendre que vous avez également une activité de praticien.

stratégies de transformation de l'architecture des années 50/70

Thierry Roze, LADRHAUS

L'architecture des années 50/70, qui a fait l'objet de notre travail de recherche au sein du LADRHAUS, l'un des laboratoires de l'Ecole d'Architecture de Versailles, a développé les réflexions théoriques et expérimentations des années 30, mais en introduisant des questions nouvelles sur la quantité, l'échelle, l'équipement et le développement de nos villes.

Dans ce vaste champ des années 50/70, nous avons mis de côté toute la question du logement déjà largement abordée pour nous concentrer sur le domaine des programmes des grands équipements publics ou privés. Nous avons traité d'un certain nombre d'exemples d'écoles et de bâtiments universitaires, d'immeubles de bureaux, d'ensembles hospitaliers.

Les équipements créés à cette période représentent quantitativement une part très importante de tous ces programmes et arrivent aujourd'hui à une période de leur cycle de vie qui pose un certain nombre de questions, aussi bien sur les pratiques que sur les doctrines ou les théories de transformation de ces bâtiments. Ils représentent aussi un champ très largement ouvert aux activités professionnelles des architectes.

Nous avons ainsi retenu un corpus d'une quinzaine de bâtiments. Bâtiments choisis non pas dans les plus grands monuments de cette période mais représentatifs des programmes étudiés, et représentatifs également de la diversité des types d'interventions qui peuvent exister : depuis les nombreuses ré-affectations fonctionnelles - tout ce qui est reconversion, réutilisation, réaffectation – en passant par des opérations de conservation et de restauration, de densification jusqu'à des démolitions reconstructions.

Quelques exemples pour illustrer très rapidement ce champ très vaste :

- un bâtiment simplement entretenu, maintenu dans son état d'origine : le siège de l'agence France-Presse par Robert Camelot

- un bâtiment totalement densifié, reconstruit, reconverti avec une transformation profonde de son image : l'ancien siège social de Saint-Gobain par André Aubert,
- ou encore : l'ancien tri postal par Louis Arretche retransformé en immeubles de bureaux.

Cette diversité des types de transformation renvoie d'une part à ce que l'on a considéré comme des logiques internes de ces édifices qui sont, soit des logiques matérielles renvoyant à la manière dont ils sont construits, mais aussi des logiques de conception renvoyant à la pensée architecturale et technique qui les a vus naître ; et d'autre part un certain nombre de stratégies des acteurs qui, elles, sont souvent davantage liées à des logiques externes, au bâtiment lui-même : depuis les mutations de propriété, les questions de valorisation économique, les adaptations fonctionnelles, tous les changements d'usage, jusqu'à un aspect très important qu'a déjà évoqué largement Monsieur Bonillo et qui est donc toute cette question de la valeur attachée aux édifices.

Dans ces logiques internes, que je ne détaillerai pas, nous avons retenu un certain nombre de thèmes que nous avons étudiés sur cette quinzaine de cas. Nous avons attaché une grande importance à tout cet aspect monographique. Nous pourrions revenir sur ces questions mais il nous paraît important de traiter de la spécificité de chacun des cas.

Pour dégager un certain nombre de ces grandes logiques que nous avons relevées dans l'architecture de cette période, il y a celle qui porte sur la forme urbaine elle-même, sur la manière dont ces édifices se trouvent souvent détachés soit de leur insertion urbaine, soit du sol : les pilotis, les terrasses et des limites parcellaires qui conduisent souvent dans les transformations à une logique de remplissage ultérieur de tous ces espaces, il y a les questions du rapport entre structures et enveloppes, la dissociation de ces deux éléments dans le couple ossature mur-rideau qui est un peu l'archétype de l'architecture de cette période. Il y a également les questions de trame et de dimensionnement. Nous avons vu un exemple de l'analyse des trames structurelles et d'aménagement intérieur d'une école des architectes André Gomis et Guillaume Gillet qui démontre une grande sophistication dans ce domaine. Cela nous paraît être un élément très important de l'architecture de cette période, bien connue pour les écoles, avec la trame de 1,75 m, mais toute cette question de la trame de la dimension est souvent confrontée, dans les transformations actuelles, à des contradictions liées aux changements de programmes et d'affectations qui doivent répondre à d'autres besoins.

Les questions des schémas distributifs des principes d'orientation, d'épaisseur du bâtiment, d'éclairage, sont aussi un des éléments que l'on a retrouvés de manière constante dans les exemples étudiés, qui là aussi se trouve confronté à des problèmes récurrents lors des transformations de ces bâtiments.

Il y a également la question de la conception des réseaux techniques, des fluides, comme celle des matériaux que l'on a vue auparavant sur l'exemple de la CAF avec ces matériaux qui, dans cette période, sont l'objet de nombreuses expérimentations - on développe l'utilisation de nouveaux matériaux comme le polyester - qui posent aujourd'hui un certain nombre de difficultés de remplacement, de réparation, d'entretien quand ils n'ont pas fait preuve de leur nocivité comme l'amiante.

Un dernier point que l'on a pu, au travers de cette série de monographies, relever de manière forte, c'est que plus que toutes ces caractéristiques liées à la matière même du bâtiment, le processus de conception de ces édifices, qui est à la fois une pensée architecturale et une pensée technique, influe de manière très forte sur leurs potentialités de transformation et met en question beaucoup des interventions actuelles. C'est-à-dire qu'entre décomposition en éléments, dans la relation structure-ossature/enveloppe, dans le rapport forme/fonction, et recompositions synthétiques ou synergétiques pour reprendre le propos de Bruno Reichlin à propos de Prouvé, la conception originale se trouve, dans les transformations actuelles, souvent confrontée à un traitement plutôt par thème ou par élément où l'on sépare les choses : l'isolation thermique, l'image de la façade, etc.

Face à toutes ces logiques internes des édifices, les stratégies des acteurs concernés répondent plutôt à ces sollicitations externes que sont la modification du contexte urbain, des contextes de propriété, de modification d'usage et de réglementation. Nous avons noté l'importance de ces changements de statut de propriété sur un certain nombre de ces édifices, et la différence entre un bâtiment qui reste avec le même maître d'ouvrage propriétaire depuis le début comme le siège de l'AFP à Paris, jusqu'au bâtiment qui change totalement de propriétaire comme un certain nombre d'immeubles de bureaux, ou bien de statut comme les lycées, où le passage à la maîtrise d'ouvrage des régions entraîne des bouleversements complets dans la prise en compte des transformations possibles. Je ne reviendrai pas sur toutes les questions de normes dont Monsieur Bruston a parlé tout à l'heure et qui nous est apparu un point assez important.

On peut citer également la question du contexte de la commande, de la manière dont la mission des architectes, des ingénieurs, des entreprises est définie dans ces travaux de transformation de bâtiments, toute la question du contenu des diagnostics, des études préalables, où est souvent absente une étude qui soit aussi une étude historique sur la manière dont le bâtiment a été conçu, construit et ensuite s'est transformé.

Sur la question de comment concilier la préservation de ces caractères spécifiques d'une architecture et les stratégies légitimes de transformation des acteurs divers, nous sommes arrivés à la conclusion que ceci passait beaucoup

par la question de la valeur et de la valorisation accordées à ces bâtiments. C'est une question qui est donc tout autant culturelle que technique mais qui passe au préalable par le développement d'un certain nombre d'approches spécifiques au milieu des architectes, des maîtres d'ouvrage ; c'est toute la question d'une approche qui prenne en compte cette dimension historique profonde du bâtiment.

Je voudrais conclure sur cet exemple qui est connu de la Fédération Nationale du Bâtiment et qui comprend deux bâtiments, le premier par Lopez, Gravereaux et Prouvé pour les façades et construit en 50, et l'extension faite par Badani, Roux-Dorlut et Kandjian, 10 ans après, où l'on voit, dans la transformation récente qui en a été faite, comment la différence de prise en compte de la valeur historique de ces bâtiments aboutit, par le même architecte qui est Anthony Béchu, à deux positions tout à fait différentes : l'une qui essaye de restaurer, de reconstituer le bâtiment de Prouvé, et l'autre où le bâtiment est transformé en une façade en pierre néo-Haussmannienne. Là est posée la question de savoir comment la valeur attribuée à ces bâtiments joue dans la transformation, et ceci pose aussi la question de la façon d'écrire l'histoire et surtout de l'utiliser.

Pour conclure, je pense qu'il faut arriver, au travers des démarches de tous les milieux concernés, à dépasser ce type d'instrumentalisation pour accepter que chaque édifice est spécifique - je reviens sur cette question de la spécificité, de l'approche particulière de chaque bâtiment – et mérite un regard historique, y compris l'architecture que l'on peut qualifier d'ordinaire et qui est celle de beaucoup de ces équipements de cette période, qui arrivent aujourd'hui au stade de transformation.

Jean-yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Je passe la parole à Chris Younès qui est philosophe, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette et qui conduit ses recherches au sein du laboratoire d'études et de recherches philosophiques architecture et urbain qui est une composante de l'unité mixte de recherche du CNRS, laboratoire des organisations urbaines, espace société temporalité.

le renouvellement urbain, effets de seuil et dynamiques de projet

Chris Younès, GERPHAU UMR 7145 CNRS, EACF

Notre recherche a porté sur la question des effets de seuil et des dynamiques de projets. En fait, nous avons cherché à analyser la pratique d'un architecte dans le champ du renouvellement urbain et de la valorisation de l'existant. C'est un travail qui a été mené sur trois années, de 2000 à 2003.

La question principale était : peut-on identifier dans un processus de « projet d'architecture des territoires » —pour reprendre une formulation qui a été revendiquée par Bernard Reichen et que nous reprenons à notre compte car il nous semble qu'elle est très importante pour rendre compte de nouvelles échelles de projet— des effets de seuils critiques, à savoir des séquences ? Peut-on finalement découper un processus de projet en séquences, en comprenant le fait que dans l'architecture de territoire, c'est une démarche de projet qui est vraiment un changement de nature du projet. Par rapport à d'autres présentations, on voit bien que la question des territoires suppose d'autres démarches.

La notion d'effets de seuil a été définie moins comme un ou des facteurs isolés qui déclencherait le passage d'une séquence à une autre que comme un effecteur global qui va conditionner le passage d'une séquence à une autre. Ce sont plutôt ces effets seuil critiques comme système, comme dispositif qui va conditionner le passage d'une séquence à une autre.

Nous avons analysé quatre projets de territoire menés par Bernard Reichen. Nous avons choisi Bernard Reichen car il incarne une nouvelle figure d'architectes urbanistes qui se présentent, et lui-même a des formules qu'il pense très symptomatiques, comme dessinateurs de stratégie, coordinateurs de logique d'actions. Ou bien, il qualifie sa démarche de « méthodes et concertations ». Il a toujours cette idée d'inventer de nouveaux outils, des projets qui permettront le récit partagé.

Nous avons donc travaillé plus particulièrement sur Metz-Borny, Rennes Chardonnay-Baud, Paris Austerlitz et Athènes-Faliron. Nous avons essayé, dans ces projets, d'analyser différents stades, de la conception à la réalisation —dans certains cas, il n'y a pas de réalisation, on n'en est qu'au stade de la conception— et en confrontation avec la maîtrise d'ouvrage :

- sur Rennes et Metz, c'était la question de la maîtrise des espaces publics. Sur Rennes, le développement d'études sur des règles du jeu comme la densité, la typologie, l'articulation à l'espace public.

- Athènes, c'est la maîtrise d'œuvre d'espace public et d'équipements.
- Austerlitz, c'est élaboration du cahier des charges d'un concours et des missions d'interface, de traitement des infrastructures et des conditions de bâti.

Je reprenais ces éléments pour souligner que la question des espaces publics est très centrale dans ces différents projets. Nous avons utilisé des méthodes très basiques, à savoir l'analyse de documents, l'observation, les entretiens avec l'architecte, la confrontation entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Pour arriver à quelques résultats que nous proposons, je mettrai l'accent sur trois points plus particulièrement.

Le premier, c'est que dans la démarche de Reichen, et donc dans ce travail d'architecture des territoires, il y a vraiment une transversalité de la thématisation et de la concertation à toutes les séquences. L'idée de thématiser, c'est-à-dire d'explicitier un sens qui serait cohérent et pertinent par rapport à une situation. C'est toujours cette notion de « en situation », et une situation concertée, donc un sens concerté. Ce que Reichen appelle un récit partagé, qui est un point absolument transversal.

Ensuite, on a pu identifier trois séquences que l'on a baptisées : thématico-politique, thématico-spatiale et thématico-opératoire.

Pour reprendre la transversalité de la notion de thématiques, c'est cette idée de la construction d'un sens dans un devenir des territoires, puisqu'en fait la question —comme le soulignait André Bruston— qui a été pour nous absolument déterminante, c'est la question de savoir comment s'opère un projet de devenir des territoires en concertation, puisque ce sont les outils mis en œuvre.

Sur la première séquence, et donc la séquence thématico-politique, ce qui prédomine, c'est l'idée de prévoir. Cela va passer par la formulation d'une intentionnalité qui sera portée par le politique et qui va identifier des enjeux prioritaires. Nous avons beaucoup travaillé sur les enjeux tels que les classe Reichen puisqu'il est assez intéressant de voir qu'il a par exemple identifié quatre grands thèmes d'enjeux : le thème des mobilités, de la nature, de l'histoire et de l'intensité sociale ou des usages, qui relèvent de cette intentionnalité du politique où l'architecte va être finalement une sorte de médiateur de l'expression de cette intentionnalité politique.

La deuxième séquence, thématico-spatiale, où il s'agit moins de prévoir que de voir ou de faire voir, de donner à voir, c'est toute la période sur laquelle nous avons beaucoup insisté qui est l'identification de scénarios spatiaux visualisés, de telle sorte que des situations et des sites concrets vont être ciblés, des échelles d'intervention vont être retenues et des natures de projets : grande échelle, échelle urbano-architecturale, donc interface entre l'urbain et l'architecture, et échelle architecturale.

L'intérêt de cette séquence, un outil extrêmement utilisé et mis en pratique par Reichen, dont nous avons pu aussi analyser un peu les mécanismes, c'est cette notion de récit ouvert où ce qui est en jeu, c'est de traiter la complexité en liant ce qui est éclaté. C'est donc fabriquer une histoire qui ramasse des morceaux éclatés mais en maintenant ce système ouvert par un récit global dans lequel chaque récit partiel peut s'articuler. C'est vraiment une méthode spécifique que nous avons pu voir et qui était comment ces différents récits vont être combinés dans un récit global. Finalement, l'architecte construisant ce récit qui permet de faire tenir ensemble ces logiques partielles.

Je vais passer sur les outils spécifiques tels que les cartographies actives pour insister davantage sur l'importance du visible dans cette deuxième séquence, du visible comme système qui va permettre de lier des données de la réalité et des systèmes de fiction et où le rapport entre la fiction et la réalité est extrêmement étroit.

Enfin, la troisième séquence, qui est la séquence thématique-opératoire où il s'agit plutôt de revoir et qui est plutôt la phase opérationnelle où l'architecte va établir des plans d'action de transformation du territoire.

Quelques commentaires en conclusion.

D'une part, cette recherche met tout à fait en évidence l'évolution des outils de « projection ». Cette évolution vise finalement à mobiliser, à fabriquer des outils qui vont permettre une co-élaboration, ce que Deleuze et Guattari appellent un agencement collectif d'énonciations, et qui sont fortement présents dans le travail mené dans la démarche de Reichen.

Tous ces nouveaux outils visent à intégrer des logiques sectorielles des acteurs, qu'ils soient publics, associatifs ou privés, et visent à amener à partager le projet. Il est tout à fait frappant de voir que l'architecte se trouve en face d'une double stratégie tout à fait paradoxale, dont on voit lui-même qu'il essaie de la combiner et dont d'ailleurs on a bien senti l'évolution dans les trois années. Pour continuer un travail actuellement avec Bernard Reichen, on voit très bien que l'évolution va tout à fait dans le sens de redonner plus d'importance au visible. C'est-à-dire qu'il y a une tension entre la clarification d'orientations programmatiques comme étant absolument essentielle et l'importance d'une vision qui est de faire naître une vision, d'obtenir une adhésion. C'est à la fois un travail d'une intelligence collective, d'une intelligence de la situation pour reprendre la formule de Reichen où en fait, il s'agit aussi que quelque chose prenne et où le rapport à l'image est tout à fait essentiel pour que quelque chose puisse se détacher.

Le deuxième commentaire, c'est l'évolution de la commande et de nouveaux cadres procéduraux. Il est certain que le type de démarche que mène Reichen trouve une force de pénétration plus en rapport avec des types de commandes,

type marché d'études de définition, que concours puisque cela implique évidemment tout un travail d'élaboration s'inscrivant dans une longue durée.

Enfin le dernier point, et c'est peut-être une remarque qui me frappe, c'est de voir comment, dans cette démarche de créativité du projet ou de liberté de marge de manœuvre qui se tourne autour de l'architecte, cette créativité, cette liberté est moins définie comme autonomie qui serait l'héritage des Lumières —il faut savoir que l'architecte va proposer son scénario que comme interaction. C'est une créativité interactive et une liberté d'interaction, d'interdépendance pour penser les dispositifs de transformation des territoires.

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à Philippe Potié, architecte, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et Directeur du laboratoire de recherche « culture constructives ».

le projet dans l'existant, études comparatives des pratiques françaises, helvétiques et italiennes

Philippe Potié, EAG

La recherche que nous avons poursuivie avec l'Ecole d'architecture de Genève et de Turin avait essentiellement pour but pour nous d'aller capter le savoir-faire italien. Ils avaient bonne réputation et il paraît qu'ils savaient faire de la réhabilitation mieux que nous. Par conséquent, l'idée était d'aller voler leur savoir. C'était le but de l'opération.

Que font-ils de mieux que nous? La difficulté de la recherche dans ces cas-là, c'est d'arriver à comprendre comment d'autres esprits que les nôtres fonctionnent dans un pays étranger. Cela n'a pas été aussi évident puisque, a priori, on fait les mêmes choses, on réhabilite aussi bien en France qu'en Italie et qu'en Suisse. Pourtant, pour reprendre le terme d'André Bruston, on n'objective

pas de la même manière. Cela se ressemble, c'est presque la même chose, mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

Le point de départ de la recherche a été la réhabilitation de la Maison du Peuple de Clichy par les Monuments Historiques qui avaient entraîné immédiatement une réaction extrêmement sévère de l'école de Genève, de Bruno Reichling et de son équipe. Je me rappelle avoir vu ce bâtiment et je trouvais que c'était très bien. Justement, en termes de visibilité, d'image, c'était absolument parfait, il n'y avait rien à redire. D'ailleurs, les architectes des Monuments Historiques travaillent très bien, il n'y a pas de reproches leur faire.

Quel était le reproche qui était fait par l'école de Genève, et à travers elle par l'école italienne, puisqu'au fond c'est là où ils ont été formés, c'est que l'on avait bien restitué l'image, l'objet comme « squelette » en quelque sorte mais pas comme fonctionnement. Toute l'intelligence, et c'est vrai quand on travaille l'œuvre de Prouvé et surtout de la Maison du Peuple de Clichy, c'est que c'est un objet qui fonctionne, c'est une mécanique organique. Donc, c'est un projet fonctionnel. C'est quelque chose qui bouge, qui circule, qui vit, et cela n'avait pas été restitué. On avait donc là une espèce de petite scène originaire de la recherche et on a voulu aller plus loin en se disant : « comment se fait-il qu'ils l'ont vu et comment font-ils ? ».

Le terme essentiel, c'est une pensée moins formelle et moins spatiale que chez nous, moins visuelle et beaucoup plus organique avec un terme qui est assez important, que vous avez repris et que Reichen reprend et que j'ai retrouvé ensuite en Italie avec des gens comme Vittorio Ugo qui était professeur à Milan, le terme d'une pensée par « élément ». Je me rappelle qu'il y a 20 ans de cela, quand Vittorio Ugo me disait : « vous en France, vous ne pensez pas par les éléments », je ne comprenais pas de quoi il voulait vraiment parler. C'est vrai que l'on ne pense pas par éléments. C'est exactement ce dont tu parlais tout à l'heure. Pour les Italiens, c'est la base de la démarche. C'est-à-dire qu'ici, on peut décrire les espaces, les usages mais on peut aussi décrire les murs, les portes, les escaliers et partir de ces éléments-là pour penser le projet.

Le grand intérêt de cette démarche-là, que nous avons très peu dans nos écoles françaises, c'est qu'elle permettrait facilement de déconstruire et de reconstruire. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir à restituer un bâtiment à l'identique, dans un site, et c'est ce dont on parlait tout à l'heure avec André Bruston : le bâtiment est créé, il vit, il meurt, et après « je fais quoi ? ». Ou je le rase, ou je le reconstruis à l'identique si c'est un monument valable en termes de monuments historiques. Mais s'il n'est pas valable, je le rase.

La vision italienne est plutôt celle du vaisseau Argos : tout au long de sa vie, par une politique de maintenance, de transformation des éléments par les éléments, je le maintiens dans un cycle de vie. C'est-à-dire qu'il est pensé d'emblée comme recyclage. Et il est vrai que quand on pense aux exemples de Bologne, aux

travaux d'Andrea Bruno, c'est effectivement de cela dont il s'agit, c'est à dire que je vais le penser d'emblée dans une logique de recyclage perpétuel. Je m'attache donc moins à l'image qu'il peut avoir, je peux admettre qu'à un moment donné un enduit ne soit pas tout à fait pareil, qu'une porte soit changée mais je conserve cet esprit-là parce que je le pense structurellement comme un organisme. C'est finalement une vision assez médicale : on ouvre le corps pour distinguer les organes, puis on se demande comment ils fonctionnent et on essaie de les faire fonctionner et c'est - si je puis dire - inséré dans la pensée italienne. Elle n'est pas absente de la pensée française, nos ingénieurs le font forcément très bien mais ce n'est pas une valeur objectivée dans notre culture alors qu'elle l'est de manière principielle dans la culture italienne et elle est reprise à ce titre dans l'exemple qui existe à Genève de sauvegarde du bâtiment que toute l'école de Reischling Graf qui est pour nous tout à fait exemplaire.

Je voudrais dire deux mots sur les méthodologies qui sont liées à cette construction du regard qui n'est pas un regard sur l'espace ou l'image mais un regard sur l'organisation.

Daniel Marco qui dirigeait le département à Genève appelle cela : « Ordonnancement littéraire du projet ». C'est une longue périphrase Suisse pour dire que l'on prend le temps dès le départ de tout décrire, de raconter et cela a de la valeur. Ce n'est pas un acte technique, c'est un acte culturel. Pour nous, ce n'est pas évident alors que pour eux, c'est le grand moment et ce que l'on disait tout à l'heure, on commence d'abord par décrire chacun des éléments, on fait l'écorché en quelque sorte et on a une description un peu à la manière de l'académie, et c'est comme cela que l'on peut démarrer le travail. Ce qui va permettre d'enchaîner toutes les phases classiques : diagnostic, projet et à partir de là, penser au recyclage. On est d'emblée dans cette logique-là, c'est-à-dire une logique de la maintenance mais de la maintenance comme dispositif culturel, pas comme dispositif technique. Et ceci est assez radicalement différent de notre position française.

L'autre élément qui complète le dispositif d'ordonnancement littéraire du projet, c'est la fonction de la représentation du dessin que les Italiens nous ont fait connaître abondamment. Ils ont une capacité à construire des relevés qui sont absolument extraordinaires. On retombe sur le problème de la norme, c'est-à-dire que maintenant, le relevé de bâtiment est normalisé. Ils ont une norme de l'UNI qui s'occupe de normaliser les dessins de relevés, et ces dessins sont tout à fait intéressants parce que l'on voit apparaître exactement les projets d'Andréa Bruno à Rivoli, c'est-à-dire que c'est une sorte de palimpseste. Sur une même page, on voit en grisé l'état de la brique, de l'enduit, du papier peint, etc. J'ai découvert, dans ces méthodes de relevés italiens, exactement la copie, l'avant projet au fond des projets d'Andréa Bruno d'il y a 30 ans. Une fois que l'on a fait un dessin comme celui-là, qui est parfaitement mis au point, normalisé – et s'il est normalisé, on peut le faire passer dans un stade de production, c'est cela

qui est intéressant - on n'a pas à imaginer quoique que ce soit, on a simplement à le soutenir. Et c'est tout l'intérêt du travail d'Andréa Bruno, c'est-à-dire de simplement soutenir comme projet le travail de relevé mais un relevé qui est un relevé extrêmement cultivé, déconstruit puis reconstruit.

Nous avons une lecture très esthétique des projets d'Andréa Bruno et je pense qu'à l'origine, ce sont des projets de reconstruction ; des reconstructions parce que c'est une pensée de type encyclopédique, et c'est comme cela où, à mon avis, qu'elle fonctionne.

Nous avons eu, à partir de ce moment-là, une autre interrogation : « Pourquoi eux et pas nous ? » ; question que l'on pouvait se poser d'autant plus que dans les écoles d'architecture existaient encore, il y a une vingtaine d'années, tous ces enseignements-là : la maintenance, le descriptif et tout cela. J'ai vu pour ma part, les trois dernières années, tous ces enseignements disparaître par les départs à la retraite et cela n'a jamais été remplacé. On a pratiquement plus d'enseignement du relevé d'architecture ; cela a pratiquement disparu. Il reste quelques enseignants que l'on se dispute mais aujourd'hui, on voudrait avoir un enseignement de relevé, il faudrait le trouver. L'enseignement sur la maintenance disparaît exactement de la même manière. Donc, il y a une inquiétude à ce niveau-là.

L'interrogation porte alors sur la manière dont est construit l'idée même de patrimoine. Ce qui a été une découverte pour moi, c'est que la force des Suisses, c'est leurs banques parce que c'est les banques qui sont propriétaires des biens immobiliers et que ce sont les banques qui ont commandé à l'équipe de Reichlin et Graf et autres toutes ces méthodes de diagnostic. Ils ont financé parce qu'ils ont besoin de recycler leur patrimoine financier. Et parce qu'ils ont besoin de le recycler, ils ont besoin d'outils. Alors, à qui donc les demander ? Et bien, ils interrogent les écoles d'architecture pour fabriquer ces outils ! A Lausanne, j'ai assisté à des débats complexes autour des mille manières de faire des diagnostics de maintenance, pour arriver à repenser le recyclage du bien, etc. Il y a donc tout un savoir qui se met en place à partir d'une patrimonialisation, d'une acquisition collective sur le mode capitalistique en l'occurrence de ce qui existe. On pense, évidemment, au mode plus collectif et plus urbain de l'Italie et on pense à Bologne évidemment. Nous n'avons pas fait d'étude spécifique sur Bologne mais on sait le rôle des édiles et puis de toute la culture italienne qui fait tout simplement de la ville un patrimoine que l'on travaille politiquement, collectivement à une autre échelle et qui fait qu'à partir de là, on a pu enchaîner - et on l'a vu à travers les interviews - tout un savoir-faire justement partagé entre architectes, maçons, urbanistes. C'est peut-être là qu'il y a quelque chose chez nous qui est assez différent. J'avais interrogé des ingénieurs sur cette question-là : « Comment arriver à construire, chez nous, un équivalent de ce patrimoine ? ». Ce n'est pas très facile. Le seul exemple que j'avais trouvé était celui de la SNCF... D'ailleurs, l'ouvrage du Moniteur sur la maintenance est

écrit par l'architecte qui s'occupe de la maintenance des bâtiments de la SNCF, qui est un très grand patrimoine construit, un des seuls qui soit un peu collectif où il y a pu y avoir le début d'une méthodologie de gestion d'un ensemble patrimonial. Je pense que c'est aussi à ce niveau-là qu'il faut réfléchir en termes d'acteurs : « Où sont les propriétaires ? Comment est collectivisé le patrimoine pour qu'ensuite, se mettent en place des méthodologies de travail ? »

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Je propose maintenant que l'on rentre dans la phase débat. Phase qui devrait s'ouvrir à partir des commentaires de témoins.

Si Monsieur Ballarin n'est pas arrivé, vous serez donc deux à organiser le débat, avec évidemment le public. Je propose que Pascale Dejean commence.

retour sur les recherches et témoignages de praticiens

Pascale Dejean, Cité Internationale Universitaire de Paris

Mon parcours n'est pas complètement anodin sur ma prise de position aujourd'hui.

Je suis issue du milieu de la recherche et j'ai un DEA en histoire de l'architecture contemporaine. J'ai travaillé un an auprès d'un ingénieur de structures qui était le collaborateur d'Albert, Jean-Louis Sarf, et je suis en charge aujourd'hui de la valorisation du patrimoine de la Cité internationale universitaire de Paris, travaillant pour un maître d'ouvrage privé. Ce n'est pas une position toujours confortable car je suis souvent amenée à être très perméable aux recherches effectuées dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme ; et c'est une des raisons pour laquelle je participe à ce colloque aujourd'hui. En même temps, je travaille pour un propriétaire et gestionnaire de logements étudiants qui a les préoccupations d'un maître

d'ouvrage privé. Mon parcours me permet sans doute de cultiver un regard nuancé.

J'ai souhaité tout d'abord rebondir sur une partie de la recherche de l'équipe du Ladrhaus : « Sauvegarder ou rentabiliser », qui me semble essentielle.

Opposer la position idéologique, radicale d'une préservation à l'identique et le souci de rentabilité fonctionnelle, spatiale, énergétique, etc, qui se pose pour n'importe quel maître d'ouvrage, conduit effectivement et inévitablement, me semble-t-il, à ce qu'elle nomme un double approximatif de l'objet.

Elle affirme que les présupposés idéologiques tiennent davantage de place que l'investigation précise des caractéristiques des édifices, citant comme exemple le bâtiment de la rue La Pérouse.

Cela me permet également, avant de poser une question qui me semble centrale, de rebondir sur l'analyse de Philippe Potié qui m'a énormément intéressée : « L'approche Suisse et Italienne » qui prend davantage en compte l'objet technique en se référant plus à une culture matérielle, alors que la France va s'approprier justement ces éléments techniques pour « restituer sa vérité formelle ».

La question que l'on peut alors se poser est : comment opérer cette synthèse entre préservation à l'identique – sans parler de restauration à l'identique qui me semble mythique - et rentabilité ? Comment opérer cette synthèse dans un contexte économique où le principe de rentabilité est au cœur de toute démarche et pas seulement de celle des maîtres d'ouvrage mais également des architectes, des bureaux d'études, des entreprises, etc ?

L'équipe du Ladrhaus apporte des réponses capitales.

Premièrement, en matière de processus de commande, il me paraît effectivement essentiel de savoir comment ce processus va s'opérer. Il est plus pertinent de privilégier l'appel d'offre plutôt que le concours assez rigide, en demandant à l'architecte ses références, ses moyens, ses compétences et une note méthodologique dans laquelle est exigée l'approche architecturale et technique. Cette démarche me semble fondamentale mais encore faut-il être en mesure d'analyser ce type de dossier, ce type de réponse. Quelles vont être les priorités dans l'analyse des dossiers ? A la Cité internationale, nous privilégions ce mode de sélection et, à titre d'exemple, les critères que nous avons retenus lors du dernier appel d'offre sont les suivants : équipe très motivée, dossier argumenté, organigramme précis, note méthodologique détaillée et répartition des honoraires satisfaisante en phase d'étude et en phase travaux.

Ce qui me semble également important, c'est de savoir au préalable qui, au sein de l'agence, va piloter le projet. En effet, il est fréquent qu'une agence d'architecture soit sélectionnée pour sa notoriété. Le risque encouru est qu'elle soigne son image au détriment peut-être de cette analyse très poussée, du temps

qu'elle va pouvoir consacrer au projet, mais aussi de l'expérience du chef de projet qui peut se révéler être un stagiaire. Il est donc essentiel de savoir qui va conduire le projet aux côtés de l'architecte mandaté, pris par d'autres projets peut-être plus valorisants qu'une réhabilitation. La permanence de la personne qui va suivre ce projet, non seulement sur la durée des études, du chantier mais également au sein de l'agence, est capitale.

Voilà un premier élément de réponse que je souhaitais apporter.

Deuxièmement, le temps imparti à l'analyse et au diagnostic préalable est souvent négligé.

Effectivement, cela me semble une autre condition décisive mais il me semble aussi que le rôle du maître d'ouvrage est de sensibiliser l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre, et en priorité, l'architecte, à l'objet architectural, en lui fournissant des dossiers étayés, une note historique, des publications, l'histoire des pathologies, les plans techniques. Ainsi, cet outillage est à disposition de l'architecte qui peut manquer de temps pour mener ce type d'enquête documentaire très fastidieuse et souvent très longue. Cette recherche documentaire exhaustive peut également être confiée à une entreprise spécialisée.

Sur ce point, je voudrais rebondir sur les propos de Jean-Lucien Bonillo, et plus précisément sur la question de la notoriété des architectes et du poids des archives. Il est vrai que cette analyse préalable conduirait les maîtres d'ouvrage à mieux appréhender leur projet. Certains édifices de la Cité Internationale sont de grande qualité architecturale et méritent d'être connus, d'être appréciés à leur juste valeur, voire publiés mais nous sommes incapables de le faire. Non seulement parce que les architectes sont d'illustres inconnus en France, un peu mieux identifiés dans leur pays, mais parce que nous n'avons aucun accès aux sources d'archives. Une des solutions est de recourir aux écoles, en confiant ces études à des étudiants chercheurs. Par conséquent, il faudrait trouver des pistes pour résoudre des problèmes qui nous échappent. Quand il s'agit de bâtiments construits en France, on peut très facilement contacter une école, un institut d'histoire de l'art et leur soumettre ces recherches. Je pense donc qu'il est nécessaire pour un maître d'ouvrage de se rapprocher du milieu de la recherche.

En fin de compte, le manque de sources relatives à un édifice conduit inévitablement à procéder à une campagne de relevés précis sur le terrain.

Concernant ce que Philippe Potié développait au sujet de cette culture technique indispensable, je pense que nous ferons un grand pas en avant en France lorsque nous pourrons aborder toutes ces archives techniques qui sont encore peu dépouillées. Je fais notamment référence à un fonds qui est conservé à Roubaix, le fonds de la CFEM (Compagnie Française des Entreprises Métalliques), qui n'est pas encore dépouillé et qui représente des centaines de mètres linéaires d'archives. Nous avons là des trésors qui nous permettront, une fois que nous

saurons un peu mieux appréhender ce type d'archives, d'alimenter l'histoire de l'architecture et de porter un autre regard sur les édifices. Pour ma part, je suis très sensible à l'analyse du fragment, de l'élément pour ne pas arriver aux dérives que l'on connaît maintenant, c'est-à-dire une patrimonialisation qui s'appuie uniquement sur la forme et l'image du bâtiment. Et ce, parce qu'il y a des processus techniques qui sont importants.

Au sujet des difficultés d'adaptation du bâti liées aux nouvelles réglementations et à l'évolution des usages, nous savons qu'une restauration est souvent incompatible avec l'existant, même si des dérogations existent pour le patrimoine bien repéré et bien identifié. On ne peut cependant éviter d'appliquer les nouvelles normes incendies ou de renforcer les structures porteuses, parfois reportées à l'extérieur du bâtiment.

Je crois donc qu'il faut faire une distinction, particulièrement au sein du patrimoine des Trente Glorieuses, entre les bâtiments à ossature béton revêtus d'un parement de panneaux préfabriqués et ceux qui affirment leur parti structurel en façade. Aujourd'hui, on sait reconstituer des bétons préfabriqués en retrouvant leur texture, leur couleur, en recherchant les agrégats d'origine même si le processus est long, en s'associant le cas échéant au laboratoire de recherche des Monuments historiques. Mais on sait plus difficilement traiter la question des bétons coulés en place. Cet aspect est d'ailleurs évoqué pour les deux écoles du Mans. Ce qui est compliqué, c'est de traiter le second oeuvre dans une architecture où, finalement, tous les éléments constructifs participent à l'expression architecturale. A la Cité Internationale, nous avons un cas exemplaire de structure apparente en acier, la Fondation Avicenne ou ex Maison de l'Iran, construite par Claude Parent, qui doit être réhabilitée. Un colloque est organisé afin de présenter les options de réhabilitation et de les mettre en débat parce qu'il s'agit d'un problème épineux à résoudre. Nous avons un bâtiment avec des chambres mono orientées, trois façades aveugles, complètement revêtues de panneaux en amiante ciment. Le bâtiment est truffé d'amiante sous toutes ses formes, en calorifugeage, etc. Nous en avons partout, y compris dans les sols. Nous sommes contraints de désosser entièrement le bâtiment. Quelle démarche adopter ? Quel est le sens d'une restauration à l'identique ? De toute évidence, nous ne le restaurerons jamais à l'identique, ne serait-ce que parce que les panneaux en amiante ciment doivent être remplacés.

Une autre question centrale : comment équilibrer le budget d'exploitation ou comment trouver un terrain d'entente entre les intérêts des uns et des autres ? Il se trouve que la Cité internationale est sensibilisée à son patrimoine. La Fondation Avicenne est un bâtiment qui n'est ni inscrit, ni classé. Pourtant, nous le valorisons, nous effectuons des recherches ; nous avons par exemple entièrement reconstitué la revue de presse sur ce bâtiment, etc. Nous ouvrons le débat avec des spécialistes car nous ne détenons pas la solution. Pour ce type de bâtiment, nous oeuvrons encore sur un terrain complètement expérimental. C'est

la raison pour laquelle les recherches des Italiens et des Suisses sont intéressantes car cette démarche nous permettrait peut-être de comprendre le bâtiment dans sa mécanique, dans son organisation. La Fondation Avicenne est un bâtiment dont les deux blocs d'habitation sont suspendus à l'ossature primaire, un exemple unique en France. Une telle démarche nous permettrait non pas de l'aborder en termes d'image, de forme, radicalisant et finalement figeant le bâtiment, mais plutôt de retrouver une archéologie du projet plus respectueuse de sa logique constructive.

Dans ce cas, c'est peut être moins l'architecte que l'entreprise qui a réussi un tour de force, comme le souligne Bruno Reichlin, en parvenant à répondre à ce projet fou en terme de construction.

C'est un débat passionnant de se positionner sur ces questions techniques et d'image. Et encore une fois, en travaillant auprès d'un maître d'ouvrage, on constate combien l'équilibre du budget d'exploitation est essentiel. Si le maître d'ouvrage ne peut pas équilibrer son budget - et cela paraît insensé - il se met en péril et met également son bâtiment en péril.

C'est pour cette raison que la solution est davantage de comprendre la substance de l'œuvre plutôt que de chercher à restaurer à tout prix. A ce sujet, la position des ABF n'est pas si évidente. En tout état de cause, si elle est claire, c'est plutôt en invoquant le respect de l'œuvre en terme d'image : « Le bâtiment est une icône, on n'y touche pas ». Or, ce discours est difficile à tenir aujourd'hui.

C'est le cœur du débat.

Pour terminer, je voudrais juste dire que la Cité internationale est un laboratoire d'architecture et qu'en matière de réhabilitation, elle se doit de rester un laboratoire expérimental. C'est la position, en tout cas, que nous revendiquons. Nous travaillons beaucoup avec les écoles d'architecture et notamment avec des écoles étrangères. Chaque année, nous accueillons des étudiants de l'Ecole polytechnique de Valence en Espagne qui effectuent des relevés avec un architecte spécialisé. La Maison d'Asie du Sud Est possède un jardin d'agrément. Nous souhaiterions le réhabiliter dans l'esprit asiatique mais nous ne disposons que de quelques photographies. C'est l'Ecole du paysage de Versailles qui prend en charge ce projet.

Une autre question abordée par Thierry Roze est celle de la valorisation et de la sensibilisation des publics. A titre d'exemple, nous avons déposé un projet piloté par une association, en l'occurrence un projet de film remis à des producteurs de cinéma et à la DAPA. Notre projet n'a pas été retenu par la DAPA et les producteurs de films ne sont pas intéressés. Nous voulions faire ce film sur l'architecture, en prenant pour trame le processus de réhabilitation de la Fondation Avicenne et en montrant que ce processus-là relève vraiment d'une démarche conceptuelle pour un architecte, amené à pénétrer une dimension culturelle très prégnante. Nous n'avons actuellement aucune ouverture pour

produire ce film. Et ce, malgré la présence de personnages-clés puisque Claude Parent est un architecte de relative notoriété. Nous avons pourtant fourni des éléments convaincants mais ce projet n'intéresse personne.

Pour conclure, passer de la valorisation à la sensibilisation reste un combat car les moyens sont insuffisants. Il faut vraiment déployer une énergie et une perspicacité à toute épreuve pour arriver à toucher les publics et être convaincu qu'une grande opération comme le colloque que nous organisons sur la réhabilitation des édifices métalliques peut avoir un sens.

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Monsieur Frébault, qui est le président du Conseil de Développement du Grand Lyon, assure la deuxième partie de lecture des travaux.

Jean Frébault, Président du Conseil de Développement du Grand Lyon

Je vais pour ma part réagir de manière très complémentaire à ma voisine Pascale Dejean puisque je suis d'abord un praticien de l'urbanisme, et plus familier de ces questions que des questions à dominante architecturale qui ont été largement évoquées ce matin.

En ce qui me concerne, j'ai été passionné par l'exposé de Chris Younès. Comme il se trouve que je connais bien Bernard Reichen, j'ai vu là une manière qui, pour moi est assez nouvelle, de raconter ce qu'est qu'un processus de créativité dans l'urbain ; ce qui est quand même assez rare. Tout cela m'a inspiré de nombreux questionnements par rapport à ma pratique car je ne suis pas chercheur comme ma voisine. Je vois donc plutôt des télescopages par rapport à ce qu'ont pu observer les uns et les autres.

Il y a un premier point que je relève et qui me paraît fondamental dans l'évaluation de notre matinée, c'est ce que dit Bernard Reichen en parlant des rapports entre l'urbanisme et l'architecture : « La seule erreur serait de considérer l'urbanisme comme un agrandissement de l'échelle architecturale, alors qu'il s'agit d'un changement de nature de projet ». Je vois bien que toutes les questions, notamment celles qu'évoquait Pascale Dejean qui sont essentielles, ne sont pas du tout de la même nature et ne relèvent pas d'une simple dilatation d'échelles géographiques.

Telle est ma première réflexion.

Deuxièmement, -et tout en écoutant, j'ai lu l'ouvrage de synthèse faite par Jean-Yves Toussaint- il y a, dans la description du processus de créativité à travers

l'exemple de Bernard Reichen, un processus qui se déroule dans la tête du concepteur dont vous dites qu'il est partagé avec d'autres. Vous parlez de co-élaboration, de concertation, de récit partagé. Mais finalement, une fois que l'on a dit cela, on ne sait rien de ceux avec qui le concepteur partage. C'est de cela que j'ai envie de parler, non pas pour prendre le contre-pied de ce que vous dites parce que j'ai l'impression que cela s'emboîte. En participant à beaucoup de jurys de consultation urbaine, je suis frappé de constater qu'un des défauts des professionnels de l'urbanisme -dans lesquels je me situe d'ailleurs- est d'être plus à l'aise pour parler, à travers un langage qui leur est propre et codé, de leur approche de l'espace que d'évoquer l'interactivité qu'il peut y avoir avec d'autres partenaires, avec d'autres acteurs, d'autres professionnels de profil différent. Dans les territoires de renouvellement urbain, c'est cependant une question absolument essentielle. Ce sont des territoires dans lesquels les professionnels de la conception ne sont pas seuls. Il y a des maîtres d'ouvrage qui gèrent des démarches extrêmement complexes et qui durent des années. Il y a d'autres partenaires, les organismes HLM, tout le monde du social, des espaces de concertation avec les habitants. Il y a aussi des professionnels, dans le champ par exemple de l'ingénierie sociale ou économique, qui ont des choses à dire. Le problème souvent est d'emboîter tous ces gens-là et c'est quelque chose qui est parfois déstabilisant et qui amène à revisiter les pratiques professionnelles.

Je vous livre quelques propos qui me viennent comme cela à partir de mon expérience de déambulateur de projets -j'en ai suivis un certain nombre à Lyon, Vaulx en Velin, la Duchère qui occupe beaucoup l'actualité, puis également dans d'autres villes françaises. Comme j'étais encore récemment administrateur de l'ANRU, j'ai vu à la fois les dynamiques créées mais aussi les énormes controverses que cela a provoqué. C'est à cela que je voudrais faire écho.

Je vous livre trois ou quatre points.

Le premier, c'est : Qu'est-ce qu'un projet urbain ?

Je crois que le projet urbain fait l'objet de beaucoup de contresens -y compris dans le monde professionnel. Par exemple, on a vu arriver récemment à l'ANRU des catalogues d'actions qui sont présentés comme des projets mais qui ne sont que des catalogues sans vision stratégique. Le projet c'est toute une démarche de l'amont à l'aval avant la production d'une image spatiale.

On a vu également, et on voit encore arriver, des projets qui sont présentés comme des images figées qu'il suffirait d'exécuter, de mettre en œuvre, de réaliser. Je crois que tous ceux qui ont un peu réfléchi à la façon dont on fait aujourd'hui des projets sont amenés à constater qu'aujourd'hui, le projet, c'est d'abord un processus qui met l'accent beaucoup plus sur la durée, sur l'évolutivité, sur le fait que les premières intuitions que l'on a au départ, les premières visions vont forcément évoluer, s'enrichir, prendre en compte des événements que l'on

avait pas prévus, faire l'objet de négociations avec les partenaires parce que la faisabilité peut être mise en doute de part le fait que les habitants ont des choses à dire et que l'on n'y avait pas pensé.

Ce sont des processus qui sont fait de perturbation, d'enrichissement, qui donnent en tout cas de l'épaisseur à la démarche. Ce n'est pas toujours évident à vivre.

Il faut combiner le temps de l'action et le temps de la réflexion, alors que l'on aime bien travailler par séquence. Cela a un côté un petit peu déstabilisant. J'ai encore entendu récemment des architectes urbanistes qui considéraient que la concertation était quelque chose qu'ils subissaient et qui dégradait les intentions initiales. Alors, ils demandaient aux élus de résister aux pressions des habitants. Ce sont des sujets qui ne sont pas du tout évidents et en France, on dit que l'on n'écoute pas assez les habitants.

Le projet urbain suppose des pratiques professionnelles renouvelées comme par exemple, le mode d'écriture des projets. Comment dessiner un projet qui n'est pas figé ? Comment hiérarchiser ce qui fait sens dans la durée et ce qui est plus contingent dans le dessin, et ce qui peut faire l'objet de négociation ? C'est quelque chose qui n'est pas toujours maîtrisé par les professionnels ou, en tout cas, les professionnels n'arrivent pas toujours à partager avec les gens pour qui ils travaillent.

Mon deuxième point : le dialogue avec les habitants

Dans les quartiers les plus en difficulté –et ce sont ceux que j'ai en tête dans les quelques propos que je vous tiens ce matin- je ne peux pas ne pas faire référence à une actualité assez chaude. La radio, la presse parlent ces jours derniers de l'anniversaire des émeutes de novembre 2005. Pour ma part, je dis que l'on ne sait pas bien articuler projet urbain et projet social dans ces quartiers, mais qu'est ce que le projet social ? Une tendance à l'entre-soi professionnel se développe qui se traduit par des signes troublants.

Au-delà de tout ce que l'on a dit sur le rapport des jeunes délinquants avec la police, je crois qu'ils ont exprimé un malaise profond d'un groupe qui dépasse largement ceux qui ont participé aux émeutes. Ce sont des jeunes peut-être pas que des jeunes d'ailleurs- qui expriment une forme de décrochage social, de désespérance, de manque d'écoute de ce qu'ils ont à dire, de manque de reconnaissance de leur identité. Ils expriment aussi une absence totale de perspectives. Certains sont donc en pleine dérive pour essayer de trouver d'autres réponses bien sûr.

La question essentielle, devient donc : en quoi les projets que nous faisons dans ces quartiers apportent des bouts de réponse à ces jeunes ? Sachant que les projets urbains ne vont pas résoudre les problèmes de chômage, d'intégration, de discrimination et tout ce que vous voudrez. Mais je pense qu'il n'y a pas

forcément une étanchéité entre toutes les actions publiques dans ces différents domaines.

Je me souviens de formules qui m'ont beaucoup choqué, y compris de la part de très hautes autorités : « moins d'urbain, plus d'humains », comme si l'urbain n'était pas d'abord au service de l'humain. Cela m'interroge beaucoup sur la capacité des professionnels, et notamment des organismes et des aménageurs, à apporter un message qui parle aux gens. Si on a développé ce slogan, c'est qu'il y a quand même un problème quelque part, même s'il était tout à fait excessif. Mon slogan à moi serait : « L'urbain d'abord au service de l'humain ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que nous avons tous l'obligation de travailler à partir de l'écoute des gens qui sont dans ces quartiers, des gens que l'on veut faire venir, des gens qui y vivent et qui y travaillent, à l'intérieur ou à proximité. Et cela, on ne sait pas très bien le faire.

J'observe pour ma part que dans de nombreuses situations, les projets ne concernent pas les gens. Ils passent à côté. Par exemple, il y a un grand débat sur la démolition que je ne veux pas développer ici car je dépasserais largement mon temps, mais il y a un travail dont je ne conteste pas les bien-fondés mais dont je conteste le caractère dominant : la création de mixité sociale à partir des démolitions et reconstructions et par une offre renouvelée de logements neufs. Dans les quartiers où on démolit le plus, et c'est le cas par exemple à La Duchère ou à Vaulx en Velin, il y a énormément de logements que l'on ne démolit pas. Il y a des gens qui vont rester. Et puis dans les logements que l'on démolit, il y a toute la question du relogement des gens : où vont-ils, etc ?

Les projets ne parlent pas beaucoup de cela et la concertation n'en parle pas beaucoup plus. On vante les vertus des quartiers qui retrouveront de la mixité mais on ne dit pas ce que cette mixité va apporter aux gens qui vont rester. Dans certains cas, ils peuvent même aggraver les décalages. Par exemple, je connais des quartiers où il y a des bâtiments HLM qui restent à côté de logements neufs très beaux. Et cela peut contribuer à aggraver la stigmatisation parce que tout le monde a dit : « Moins de réhabilitation, plus de démolition et de reconstruction ». Alors, il y a quand même un relookage des façades ou quelques actions légères mais qui ne suffisent pas à combler le décalage ainsi créé. Je pourrais développer en disant : comment les projets peuvent apporter des réponses même très partielles à la désespérance des gens ?

Dans les débats que nous avons, il y a eu aussi une grosse critique de faite sur cette démarche consistant à dire : on fait un projet très ambitieux, on lance une grande concertation et puis une fois que la concertation est terminée, qu'est ce qui se passe ? Souvent, il ne se passe rien parce que le temps a passé, il y a eu des consultations, des appels d'offres et après, on voit les grues arriver et les grues démolissent. La démolition, c'est un spectacle qui désespère davantage. Et c'est seulement plusieurs années après que l'on voit apparaître quelques projets.

Cela ne va pas parce que le temps de l'action doit se combiner au temps de la réflexion et il faut que tout au long d'un processus pendant lequel les choses vont évoluer, où il y a des attentes qui se manifestent -et la crédibilité du projet est en jeu- il faut aussi penser à des actions plus modestes, à plus court terme qui relèvent parfois de la proximité, de petits équipements commerciaux. Cela renvoie aussi à des thématiques auxquelles ne pensent pas toujours les urbanistes et les aménageurs mais qui sont dans la tête des habitants.

Troisièmement, le renouveau des approches professionnelles

Avec Bernard Reichen, vous [Chris Younès] citez quelques nouvelles approches que je ne conteste pas mais je vais en citer d'autres qui ne sont pas faciles à aborder pour des concepteurs.

Par exemple, pour la question de l'enfermement social, il me semble qu'il est lié à l'enfermement urbain. Ce lien a été nié. Quelqu'un a accusé les formes urbaines d'être criminogène, il y a eu des réactions très fortes des chercheurs, des intellectuels, des concepteurs qui disaient : « Il y a une neutralité des formes urbaines ». C'est à la fois vrai et faux. C'est beaucoup plus complexe que cela. Il y a des formes urbaines très enfermantes. Il y a des lieux qui favorisent plus la ségrégation que la mixité ou la rencontre entre les populations. Il y a des lieux apaisants. Il y a des lieux insécures. L'organisation spatiale n'est jamais le seul facteur. Elle n'a d'effets que combinée avec d'autres facteurs notamment ceux liés au fonctionnement social du quartier, au profil des populations, au fait que le quartier est ou non ouvert à des flux extérieurs. Ces questions de sécurité, de mixité des usages sont absolument fondamentales dans le débat urbanistique. Je dois dire que je ne les vois pas très présentes actuellement chez les professionnels.

Je pourrais citer encore d'autres entrées qui interpellent les urbanistes. Ainsi, la question de l'école. Par exemple, à Lyon, nous avons la chance d'avoir un lycée remarquablement implanté à Vaulx en Velin. Cette implantation relève d'un projet pédagogique très fort. J'étais en poste à Lyon au moment où le lycée a été décidé et tout le monde a dit : « On le met au milieu de la ZUP ; cela va faire un lycée ghetto ». Ce lycée a de réelles qualités architecturales et son inscription urbaine est vantée par son proviseur. Ce qui veut donc dire qu'un résultat positif a été obtenu. Je pense qu'une réflexion combinant l'organisation de l'espace, la force du projet pédagogique et une pensée sur la façon dont tout cela fonctionne avec les élèves qui habitent le quartier et l'image qu'il a donnée à l'extérieur sont des questions assez fondamentales qui font partie du projet urbain.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur l'école communale. C'est le débat actuel sur la carte scolaire. Ce type de débat concerne les urbanistes et les aménageurs. Ces débats ne concernent pas que les parents d'élèves et les pédagogues.

La culture et les pratiques culturelles sont également des entrées très fortes. Dans tous ces quartiers, cette entrée peut permettre de régler des problèmes. On le voit avec la biennale de la danse. Dans des articles récents on a pu lire que là où il y avait beaucoup de témoignages de désespérance, la biennale avait permis d'observer que pouvaient aussi s'y passer des choses fortes. C'est l'initiative économique qui est souvent mises en avant mais les pratiques culturelles de danse, de la lecture et toutes sortes de choses de ce type là participe à changer les quartiers. Il faut des lieux pour cela, il faut des espaces pour cela. Et donc, ce sont aussi des questions qui concernent les urbanistes.

Mon dernier point en conclusion de ces quelques interpellations qui comme le disait Michèle Tilmont , appelle à la poursuite des investigation en recherche urbaine -car ce que je tire des conclusions de la matinée, c'est que nous avons commencé à tirer quelques fils mais nous avons envie de les tirer davantage et d'en tirer d'autres pour voir quel écheveau cela nous permet de lire, pour voir quels enseignements il est possible de tirer.

Je voudrais conclure mon interpellation en disant qu'il n'y a pas assez de dialogue interprofessionnel -c'était d'ailleurs le thème d'un récent colloque du PUCA auquel je participais à Paris- notamment entre de tout ce qui relève de l'ingénierie urbaine et de l'ingénierie sociale. Et pourtant, quand on regarde les équipes qui sont dans les quartiers de rénovation urbaine, il y a des professionnels qui travaillent sur le terrain. Ce sont les gens qui font partie de la maîtrise urbaine et sociale, ce sont les agents de développement local, ce sont toutes les actions des CAF, c'est le monde associatif, etc. Ces gens-là ont beaucoup à dire sur ce qui va et ce qui ne va pas dans les quartiers. Je ne suis pas certain que les urbanistes travaillent systématiquement avec eux. Pourtant, il y a parfois des équipes intégrées. Par exemple à La Duchère, il y a une équipe de maîtrise d'ouvrage totalement intégrée entre le volet urbain, le volet social et le volet économique ; ce qui est loin d'être le cas partout.

En tant que professionnel, j'appelle à ce que ces profils différents dialoguent davantage entre eux car je pense que c'est un facteur de fort renouvellement de la qualité de nos démarches. Et puis, dans le domaine de l'ingénierie professionnelle, il y aussi tout le champ de la concertation qui mériterait d'être beaucoup plus investi, notamment en termes de méthodes, en termes de capacité de communication de la part des professionnels de l'urbain.

Voilà les quelques pistes que je livre au débat.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup et surtout, merci d'avoir resitué l'existant dans le champ de l'urbanisme qui était sans doute le parent pauvre dans nos travaux —excepté celui soutenu par Chris Younès.

Je propose que chacun d'entre vous prenne la parole pour compléter ou commenter ce qui vient d'être dit -je sais combien les chercheurs ont été frustrés du peu de temps d'exposé. Evidemment il ne faut pas oublier le public dans la salle.

Chris Younès, GERPHAU UMR 7145 CNRS, EACF

A la suite de l'intervention de Jean Frébault, il y a une chose qui m'a vraiment frappée, c'est la difficulté qu'il y a à inventer de nouveaux dispositifs pour comprendre les territoires impliqués par les projets. Quel dispositif que ne soit pas simplement un regard d'expert mais aussi et surtout un moyen de partager les informations disponibles sur les territoires. Par exemple, dans le travail de recherche que nous avons mené, nous avons pu observer des dispositifs qui inventaient des moyens de conserver une écoute, c'est-à-dire que dans le projet il ne fallait surtout pas prendre une position définitivement trop rapidement, et tout particulièrement trop dessinée. La difficulté était grande. En effet, comment ne pas précipiter le dessin mais en même temps comment peut-on s'en passer ? Il faut trouver le rythme entre la compréhension d'une situation et l'invention de son devenir. C'est l'imagination qui est extrêmement forte.

Philippe Potié, EAG

On retombe sur les problèmes d'échelle qui sont classiques pour les architectes. C'est en même temps l'échelle de l'élément et l'échelle urbaine. Les problèmes ne sont pas les mêmes. Nous sommes dans une période très difficile où l'on ne sait pas exactement qui est « propriétaire » du patrimoine. On vit le passage à une régionalisation qui interroge sur la géographie patrimoniale.

Le couvent de la Tourette, par exemple, est le patrimoine de la région mais également le patrimoine national. Actuellement, on vit dans cette incertitude qui ne facilite pas l'identification des patrimoines. Alors qu'en Italie, il n'y a pas d'ambiguïté ; quand vous êtes d'une région, c'est votre patrimoine. Si c'est l'Italie du nord ou l'Italie du sud, si c'est Ravenne, ce n'est pas Bologne.

En ce moment, on se trouve, en France, un peu incertain dans les géographies que l'on convoque. Qui agit ? Qui est propriétaire de quoi ? Et là pour l'instant, nous n'avons que des points d'interrogation. On sent bien que nous ne savons pas très bien faire. Les architectes ont sans doute un mot à dire, les urbanistes aussi. C'est vrai que le stade actuel, c'est la défiance. On ne fait confiance à personne parce que l'on ne sait pas qui est vraiment responsable.

À l'autre échelle, à l'échelle de l'élément, il y a plus de facilité à mettre en place quelque chose parce que l'on a un tissu que l'on peut utiliser, ce sont les entreprises. Ce que l'on voit opérer aussi bien en Suisse qu'en Italie, c'est qu'il y a une conjonction très forte entre le concepteur, le métreur et le milieu de

l'entreprise. Et cela est assez « facilement » convocable. Le problème, c'est que les entreprises, on ne les convoque jamais. Les savoir-faire qui sont à ce niveau-là ne sont jamais convoqués.

Dans le cas des réhabilitations, qu'elles soient monumentales ou pas, les entreprises sont là parce que cela se fait avec elles. Là, ça tombe très bien, c'est du métallique. À mon époque justement, quand on faisait les Grands Ateliers de l'Île d'Abeau, les premières opérations étaient de réhabiliter une maison 6x6 de Jean Prouvé. On téléphonait à Usinor, qui a entièrement reconstitué la maison, qui disait : « Il faut trouver les entreprises » ; « oui mais les entreprises ne peuvent pas ». Sur le papier, a priori, elle n'existe pas parce qu'ils sont tous pris par la rentabilité, etc. « Oui... mais non », il y en a toujours une qui va s'intéresser ... Alors là, on pourrait dire qu'il n'y a plus Usinor, etc. « Oui mais non », le syndicat, il faut le contacter et à mon avis, le grand ressort est de ce côté-là. Si on isole les partenaires, on ne peut pas, à mon avis, mener à bien parce qu'à un moment donné, on manque de puissance. Si on cherche bien, il y a des passionnés de la construction métallique ; ce ne sera pas très difficile à trouver. Et de leur demander de s'investir un peu plus, cela ne sera pas très difficile. Il faut simplement les trouver. Nous n'avons pas ce réflexe-là alors qu'à mon avis, à échelle du détail, du bâtiment, c'est une échelle qui peut fonctionner mais que l'on ne sait pas valoriser.

Jean-Lucien Bonillo

Je voudrais poursuivre sur la piste que nous proposait Jean Frébault et l'illustrer par deux exemples tirés de notre échantillon et qui montrent qu'au fond, rien n'est joué d'avance et que, effectivement, on peut arriver à des résultats diamétralement opposés selon les partenaires : selon qu'ils s'entendent ; selon qu'ils se parlent ou pas.

Nous avons travaillé sur deux opérations de Georges Candilis. Ce sont des grands ensembles : un à Bagnols-sur-Cèze qui a eu le prix de l'urbanisme en 1961 ou 1962, et l'autre à Marseille, la Viste. Or, la première opération est aujourd'hui dans une situation assez désespérante pour un historien de l'architecture comme moi. Que se passe-t-il ? Les maîtres d'ouvrage, qui sont des bailleurs sociaux, ignorent complètement la dimension exemplaire de cette opération historique et importante pour l'histoire du logement social, pour l'histoire de l'architecture. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils brident systématiquement les architectes qu'ils font travailler - nous en avons interviewé trois- en imposant des dispositifs qui sont, a priori, pas très adaptés : isolation par l'extérieur qui est la panacée des maîtres d'ouvrage publics pour les logements sociaux.

J'ai dit une bêtise tout à l'heure et en passant le micro à mon collègue, je m'en suis aperçu que j'étais allé un peu vite en conclusion en disant que la question de l'esthétique était taboue. En réalité, si les architectes, qui entretiennent une

intelligence avec l'existant et le projet existant, ont de la pudeur pour en parler, ceux au contraire qui le nient n'ont aucune pudeur. Et eux interviennent avec des arguments de correction esthétiques. Ceci est quelque chose qui est très clair dans tous les cas que nous avons observés. C'est quelque chose qui va un peu à l'encontre du sens commun et cela me paraît assez intéressant à noter.

À Bagnols-sur-Cèze donc, nous avons ce discours esthétique. On va gommer les tours en les peignant avec un bleu au sommet pour qu'elles se fondent dans le ciel. On en est encore là, il faut le savoir.

À la Viste, que se passe-t-il ? À la Viste, nous avons un architecte qui s'appelle Pierre Gangnet, qui a une certaine expérience des interventions dans le logement social et qui a une expertise et une action tout à fait intéressantes et intelligentes pour illustrer ce que je disais tout à l'heure. Même proposition du maître d'ouvrage : isolation par l'extérieur. C'est le programme qu'on lui donne : on a décidé d'isoler par l'extérieur. Que fait-il ? Il fait faire une expertise technique. Je ne sais d'ailleurs pas qui la paye, si c'est lui ou si c'est le maître d'ouvrage parce que l'argent que l'on consacre à l'expertise, c'est une question extrêmement importante et souvent, il n'y a pas d'argent pour l'expertise historique et l'analyse architecturale. Ça aussi, c'est quelque chose qu'il faut éventuellement mettre en avant. Que fait-il donc ? Il fait faire une expertise qui montre qu'il y a d'autres solutions, notamment avec des systèmes de fenêtres performantes qui permettent d'arriver au même résultat thermique. Il convainc donc le maître d'ouvrage, par une expertise technique, que l'isolation extérieure n'est pas nécessaire. Il le fait sans dire qu'il est un admirateur de Candilis et qu'il a envie de sauver l'image, l'esthétique et le travail de Candilis sur ces façades. Ce n'est pas l'essentiel de son intervention. Il fait cela mais que fait-il aussi ? Il travaille -et cela me paraît extrêmement important sur ce genre de patrimoine, de programme- sur le social. Il fait un travail d'ethnographe. Il a ce que l'on appelle une posture d'achèvement dans notre jargon, dans notre typologie. Pour lui, la cité, c'est quelque chose qui a été bien conçu mais pas achevé. Donc, il achève les morceaux qui n'ont pas été achevés pour des raisons peut-être doctrinales, financières, etc. Il travaille sur l'espace public mais pas n'importe comment, sur les cages d'escaliers. L'intérieur des appartements, il se garde bien d'intervenir. Il demande au maître d'ouvrage de donner un budget à chaque famille et chaque famille décide si elle le met dans la salle de bain, dans le séjour, etc.

Je trouve que c'est une intervention extrêmement intelligente, respectueuse de l'existant, à l'échelle architecturale, à l'échelle urbaine, en dialogue avec le maître d'ouvrage. En plus, il nous dit que l'intervention avec l'existant, ce n'est pas un préalable -cela me paraît aussi être une notion intéressante- qu'encore au moment du chantier, le travail avec l'existant est quelque chose qui peut continuer. Le travail avec l'existant, ce n'est pas quelque chose que l'on fait

avant le projet et on n'en parle plus. C'est quelque chose que l'on peut faire sur le chantier, c'est quelque chose qui continue jusqu'à la fin.

Ceci juste pour citer deux opérations que nous avons analysées, qui sont, d'une certaine manière, du même genre et qui arrivent à des résultats complètement opposés selon qu'il y a une intelligence ou pas entre les différents intervenants et qu'il existe ou pas un dialogue entre l'architecte et le maître d'ouvrage.

Roger Perrin-Jacquet, sociologue, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Je suis sociologue et responsable de ce programme au PUCA dans une vie antérieure.

Dans ce que dit Philippe Potié à propos de la transmission des savoirs, des changements et de la mutation institutionnelle, dans la recherche de Thierry Roze, on voit très bien que l'on n'en est pas à la première vague de changements institutionnels de prise en charge du patrimoine. Il montre qu'il y a des lycées qui, justement, sont tombés dans le patrimoine de la région il y a bien des années, et on voit bien la modification que cela a apportée sur le type d'intervention qui a été fait.

Je trouve donc que nous avons plein d'exemples, et c'est d'autant plus intéressant qu'il y a un échantillon de bâtiments tertiaire d'entreprises du privé qui passent d'une main à l'autre et qui, à chaque fois, changent d'affectation. Et puis, on voit que dans le domaine institutionnel où l'on s'imagine qu'il y a une stabilité alors qu'en fait, il n'y en a pas. Donc de ce point de vue-là, le travail de Thierry Roze est très éclairant sur ce qui va encore se passer avec la déconcentration de l'Etat, la vente du patrimoine de l'État qui va s'en suivre, etc.

Je trouve que le travail de Pascale Dejean à la Cité Internationale est très intéressant. Il me fait penser à ce qui s'est passé au Mozambique. Quand les Portugais ont quitté le pays, ils n'ont pas détruit les machines mais ils ont effacé le nom des fabricants. Dans les pays dépendants, il y a des machines qui viennent du monde entier et le fait d'effacer le nom des fabricants empêche que l'on puisse, deux ou trois ans après, les réparer parce que l'on ne sait pas d'où elles viennent et on ne peut donc pas s'adresser au fabriquant, alors qu'il y a des entreprises -dans le domaine de l'archéologie industrielle, c'est bien connu- qui ont des archives centenaires. On peut, sans problème, aller chez eux et dire : « J'ai telle ou telle machine qui a été faite en 1890 » et ils vous sortent les plans.

Il ne faut pas regretter qu'aujourd'hui, nous n'ayons pas les archives mais il faut se poser la question : comment les aurons-nous demain ? Et notamment sur la nocivité des produits et des composants qui, de plus en plus, viennent du monde

entier et qui sont illisibles. De ce point de vue-là, il y a une superbe recherche qui résume ce qui se fait en Suède et en Allemagne sur cette question-là.

Thierry Roze, LADRHAUS

J'aurais aimé rebondir par rapport à ce qui a été dit par Philippe Potié et par Pascale Dejean sur cette question des éléments et de la reconstitution puisque cela me paraît être un point assez important dans un certain nombre des exemples que nous avons étudiés. Je pense, entre autres, au siège de Saint Gobain pour lequel j'ai montré une ou deux images.

Il y a aussi tous les aspects techniques qui sont souvent un peu écartés, mis à part des questions de restauration architecturale et qui, en fait, constituent un tout absolument indissociable. Je pense à ce bâtiment de Saint Gobain où la conception de la façade, qui est une façade vitrée, avec une climatisation qui est uniquement sur la façade sud avec un rideau d'air et le garde corps à l'arrière. Donc, il y a une synergie entre tous les éléments techniques de l'enveloppe de la structure qui est complète. Je pense que toute la difficulté dans ces questions de restauration, transformation de tout ce patrimoine, c'est de savoir quel type de trace garder de cette mécanique et de ce processus, de cette pensée globale que maintenant on traite de manière tout à fait différente.

C'est un élément qui renvoie à ces questions de conservation des archives, de garder une trace de ces types de pensées techniques qui sont extrêmement intéressantes, que l'on ne peut sans doute pas toujours garder mais qui sont un point central de ces restaurations.

A propos du travail sur les archives des ingénieurs, sur la pensée des ingénieurs, sur lesquelles vous avez travaillé, comme Jean-Louis Sarf mais aussi Bodianski, Ketof, Constanjévac, etc..., je pense qu'il y a ici tout un travail très important à faire et qui montre aussi l'unité de ces conceptions techniques et architecturales qui sont fondamentales dans toute cette période que nous avons étudiée.

Pascale Dejean, Cité internationale Universitaire de Paris

Sur la question des archives d'ingénieur, ce n'est pas un hasard non plus qu'il y ait si peu de recherches parce que la démarche est extrêmement complexe. Il faut vraiment avoir une formation très poussée pour analyser ces types de calculs, de plans et d'essayer d'en extraire une histoire. Pour ma part, j'ai été très vite bloquée. J'ai donc abandonné cet axe de recherche parce que je n'avais tout simplement pas les compétences. Je pense que c'est un domaine à explorer, non pas forcément par le monde architectural mais par la sphère de l'ingénierie qui pourrait travailler en binôme avec des chercheurs plutôt orientés sur l'histoire de l'architecture. Il est vrai que cela permettrait de renouveler le regard sur l'histoire de cette période.

En ce qui me concerne, je me pose aussi la question de la conservation d'éléments matériels : est-ce la vocation d'un musée de l'architecture ? Je ne sais pas comment se positionne la Cité de l'architecture de ce point de vue-là mais il ne me semble pas qu'elle ait une politique de récupération du fragment et d'analyse.

Paul Arnould, ENS Lyon, UMR 5600 « Environnement Ville Société »

J'ai trois questions mais elles sont sans doute trop larges.

Vous avez beaucoup parlé d'usages et de fonction. Je voudrais savoir si ce sont des termes équivalents ou si vous mettiez des choses différentes sous ses deux grandes catégories.

Il y a eu une réhabilitation de l'élément par rapport aux systèmes. Les Italiens, les Suisses travaillent par éléments. Comment articule-t-on cela ? On peut trouver que le système est bien mais cela ne fonctionne pas bien car il y a des éléments qui disjonctent. Par conséquent, comment joue-t-on avec les deux.

Ma troisième question porte sur les thématiques de la nature qui me préoccupent. Chris Younès a évoqué à propos de Bernard Reichen la thématique politique et dans le prévoir. Il y a apparemment des débats sur la nature, mais quel statut ? Est-ce que c'est marginal ou bien est-ce que c'est aussi important que la mobilité ou d'autres.

Puis Jean Frébault disait aussi que dans les démarches intégrées à la Duchère, il y a du politique, de l'économique et du social. Je n'ai pas entendu le mot environnemental. Était-ce un oubli ou bien cela ne fait pas encore partie de ce qui est intégré dans l'urbanisme et l'architecture ?

Philippe Potié, EAG

Ce matin, en aparté, on discutait de ces questions de développement durable à propos justement des recherches que j'avais faites en Suisse. Déjà à l'époque, il y a donc quelques années, ils savaient déjà que tout le travail fait autour de l'idée de réhabilitation, de maintenance donc de recyclage, était une préparation mentale, méthodologique avec une idée de durabilité. À l'époque, j'avais trouvé cela un peu utopiste. En fait, c'est exactement le même mode de pensée. On est dans ce temps où il faut justement penser maintenant comment le bâtiment va être utilisé plus tard. Aujourd'hui, c'est l'inverse : comment utiliser les archives qui n'ont pas été prévues pour être relues. C'est là la difficulté. Mais c'est tout d'un coup ce schéma-là qui se met en place. C'est un nouveau type de contrat. Alors, je ne sais pas si c'est avec la nature mais en tout cas avec le temps. Et que le temps du projet, donc la matière même du projet devient extrêmement différente. Le contrat social qui se passe avec la technique change radicalement. Il ne s'agit pas de construire un objet, il s'agit en même temps de penser

comment je vais pouvoir le recycler par avance. Ce que justement les industriels... Et là, la culture industrielle est de ce côté-là bien plus en avance que nous puisqu'elle l'avait fait bien avant. D'ailleurs, l'idée de maintenance des bâtiments vient de la maintenance des bâtiments dans l'industrie parce que pour l'industrie, l'idée de maintenir en état son outil de production, donc ses bâtiments, c'est une pensée qui a toujours existé. Elle arrive maintenant dans les bâtiments autres qu'industriels mais au fond, on est en train de récupérer tout ce savoir qui, quelque part, existait déjà.

Voilà pourquoi cela va évoluer très vite, parce que les méthodologies, on les a déjà. C'est donc cela qui se met en place. On va avoir des problèmes très concrets aujourd'hui pour savoir utiliser le patrimoine dont on dispose qui est, à 98 %, celui qu'il va falloir gérer et dont on n'a pas les archives, dont on ne sait pas comment cela marche. Il est vrai que l'on va être confronté à ces problèmes-là.

Comment lire les archives ? J'ai eu les mêmes problèmes quand justement, depuis Nancy, on m'envoyait l'ensemble des plans de Jean Prouvé car j'étais bien incapable de les lire. Mais je les ai donnés tout de suite à l'entreprise qui savait lire cela très vite. Au début, ils étaient passionnés, ils retrouvaient des plans anciens de métallurgie par des Compagnons qui travaillent à l'Arbresle à côté.

C'est donc très certainement tout cela qu'il faut arriver à relier. On a affaire à un processus constructif qui fait qu'on n'est pas dans une industrie où toutes les phases sont assemblées au même endroit ; on est relativement dispersé entre concepteurs, fabricants, etc.

Le contrat qui est en train de se mettre en place, qu'on le veuille ou non, ça va être ça. Car comment va-t-on pouvoir gérer nos patrimoines si les entreprises, les concepteurs, les usagers ne sont pas capables, à un moment donné, de rassembler leurs compétences ? C'est exactement ce que l'on voit se mettre en place dans toutes les expériences qui ont eu lieu, aussi bien en Suisse qu'en Italie. C'est toujours dans des rapprochements d'acteurs mais des rapprochements que l'on n'imagine pas à notre échelon, c'est impossible. Et pourtant, ils l'ont fait. Il n'y a pas d'autres solutions. On retrouve nos vieux fantasmes de démocratie participative mais même de travail collectif parce qu'il n'y a pas d'autres solutions quand on veut gérer un bâtiment. On a vécu sur une époque où on pouvait livrer le bâtiment et après le décennal est parti. Mais on va nous interdire de signer ce genre de contrat.

On est donc vraiment je pense à ce passage-là et quand on le vit au niveau historique - et c'est là où l'histoire devient le premier laboratoire où on a affaire à la question - je pense que de ce côté-là, on est assez en avance pour poser ces questions-là et les résoudre en partie et avec les méthodes que l'on évoque.

Jean Frébault, Président du Conseil de Développement du Grand Lyon

Je voudrais dire un mot à propos de la présence de la thématique environnementale dans les projets de rénovation urbaine. La vision que j'en ai, c'est qu'elle n'est effectivement pas très présente, en tout cas pas très visible. Il y a peut-être des questions plus fondamentales à aborder avant celle-ci. Pour autant, je pense qu'il faudrait lui donner plus d'importance. Il y a quand même des exemples positifs. Puisque vous évoquiez La Duchère, il y a actuellement une démarche intéressante sur la restructuration et la restauration d'un parc qui s'appelle le Parc du Vallon où les thématiques environnementales : eau, nature, sont très fortes et sont l'objet de la concertation.

Je pense qu'il y a également tout un pan concernant les économies d'énergie qui est très important dans ces quartiers puisqu'il y a des incidences directes sur les charges locatives par exemple.

J'ai aussi en tête des travaux récents qui ont montré que dans la plupart des villes, la carte des inégalités écologiques recouvre la carte des inégalités sociales. Les zones à risques, les zones exposées au bruit, etc., recouvrent souvent les plus grandes concentrations d'habitat social. Cela veut dire que ce fil-là, il faudrait certainement le tirer beaucoup plus fortement.

Chris Younès, GERPHAU UMR 7145 CNRS, EACF

Je voudrais juste prolonger cette question sur la nature parce que c'est un thème extrêmement important dans le travail que l'on a pu mener mais que par ailleurs on mène dans d'autres recherches aussi. Là, on voit bien qu'il y a une totale inversion dans la façon d'envisager la question de l'urbanité, et même la question du patrimoine. En effet, à partir du moment où on va poser la question d'un milieu commun que l'on partage, cela modifie énormément la façon de poser la question urbaine.

Je crois que l'entrée en force de la question de la nature, qui n'est pas celle du paysage, qui n'est pas celle de l'environnement seulement mais qui les implique, nous amène à ré-interroger le rapport entre la technique, ce que l'homme fabrique et ce qu'il ne fabrique pas. C'est vraiment ces nouvelles synergies qui sont vraiment des questions éthiques mais qui sont des questions scientifiques, symboliques, finalement existentielles et tout à fait fondamentales. Pour Reichen par exemple, c'est tout à fait central. Lui, il essaie de construire un autre regard sur l'urbain à partir des campagnes, plutôt que de partir de la ville pour regarder les campagnes. C'est-à-dire qu'il redonne une autre dimension du territoire, aussi bien en termes de temporalité qu'en termes d'espace. Ce sont des échelles problématiques tout à fait différentes et tout à fait déterminantes selon moi.

Dominique Raulin, Région PACA

J'ai deux réactions. Vous parlez d'éléments. L'un des constats de notre recherche est justement que l'un des problèmes que l'on rencontre dans la réhabilitation (et en particulier dans le problème thermique) sont liés à une approche extrêmement morcelée et que cette approche par élément empêche un peu d'avoir une vision globale du projet.

D'autre part, pour rebondir un peu sur la question environnementale, celle des économies d'énergie qui a été évoquée ce matin, est-ce que l'on peut se dire au jour d'aujourd'hui : « je préserve un patrimoine parce qu'il a une valeur architecturale aux dépens d'une qualité environnementale future ? ». Dire aujourd'hui que mettre des doubles vitrages permet d'éviter de mettre une isolation extérieure et d'obtenir le même résultat, est-il encore possible quand aujourd'hui on se pose la question de diviser les consommations d'énergie par quatre ?

Pascale Dejean, Cité internationale Universitaire de Paris

Pour vous répondre, je ferai référence à notre expérience à la Cité internationale. Il est vrai que l'on peut doubler ou augmenter la section des profilés pour mettre du double vitrage. On a des solutions qui nous permettent de résoudre à la fois la nécessité d'obtenir une économie thermique et de préserver l'esthétique. Pour des projets comme celui de la Fondation Avicenne, on va entièrement désosser le bâtiment et notre grande question est de savoir si ce qui va compter, c'est de préserver l'icône ou de s'adapter, dans la logique actuelle et nécessaire des nouvelles dispositions énergétiques. En tout cas, il faut concilier l'économie d'énergie et de renouvellement en terme architectural pour obtenir un projet profondément adapté à notre contexte environnemental. C'est une vraie question qui permet de se positionner sur ce qui doit être privilégié, la restauration à l'identique en préservant l'icône ou le sens du processus que l'on va mettre en oeuvre. Il est important que cette étude « concevoir pour l'existant » soit poursuivie afin de suivre la transformation de ces bâtiments et d'analyser le processus d'intervention sur le long terme. Car certaines opérations ne sont pas terminées, notamment la CAF. Il serait intéressant de voir ce que la nouvelle équipe Arte Charpentier va proposer après tant de débats -cela me semble fondamental- et voir précisément comment ces nouvelles dispositions et ces nouvelles préoccupations environnementales seront traitées.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

D'une certaine manière la recherche n'est pas terminée... ce qui n'est pas un mal pour les chercheurs !

On ne peut toutefois pas enfermer le débat dans la seule question des archives. Il est un fait que nous ne travaillons pas assez —il n'y a pas suffisamment de moyen affecter à la connaissance des modes d'existence des techniques en génie civil et en bâtiment. Vous parliez de culture technique, je me dis souvent que la plus grande inculture technique qu'il m'a été donné d'observer est au sein des grandes écoles d'ingénieurs. L'histoire des techniques, des matériaux y est peu ou mal enseignée (c'est-à-dire d'un point de vue culturelle souvent et non pas du point de vue de la technique et de son mode d'existence) La culture générale étant considérée comme utile à l'« être ingénieur ». Alors que penser la technique est observer comme une fantaisie de philosophe ou pire encore de sociologue. Il reste beaucoup de travail à faire sur ces délicates questions.

Yves Belmont. Direction régionale des affaires culturelles

La présentation de Michèle Tilmont mettait en évidence que l'on avait cette nouvelle donne sur la question de l'énergie qui, finalement, occupe beaucoup d'esprits et pratiquement la plupart d'entre nous ici.

Pour répondre à Monsieur Frébault, la question que l'on peut poser aussi à l'échelle des villes ou des grandes agglomérations, c'est celle de comparer les empreintes écologiques. Il se trouve que dans les quartiers de logements sociaux, on a plus d'habitants dans les appartements. Les gens habitent dans du collectif et prennent les transports en commun. Je ne voudrais pas faire de déduction hâtive mais il y a de quoi réfléchir !

Michèle Tilmont, secrétaire permanente du PUCA

Je voudrais faire deux remarques. La première, c'est qu'en effet, à la lueur de l'expérience de la Cité Manifeste à Mulhouse, dont vous avez certainement suivi les dernières péripéties, on peut s'interroger sur l'incompatibilité et les difficultés de rencontre entre des conceptions architecturales extrêmement innovantes, créatrices, avec des réalités économiques qui sont celles des locataires de ces logements sociaux dans les immeubles conçus par Jean Nouvel. C'est extrêmement intéressant à suivre car on voit là une opposition entre une générosité de grands volumes, des mezzanines, des parois vitrées qui sont certainement très agréables à vivre et une impossibilité, pour les ménages accueillis, de pouvoir s'offrir cette sorte de luxe dans le logement social.

Telle est ma première remarque.

Ma deuxième remarque, c'est qu'un des moteurs de la rénovation du stock de bâtiments, et notamment des logements, tient certainement à la réglementation. On l'a vu déjà avec la sécurité incendie qui a obligé, puisqu'elle accroît ses exigences en permanence, et ce sera la même chose pour la réglementation thermique, à re-modifier le bâtiment, refaire des gaines, etc ; ce qui pose la

question en effet des éléments du bâtiment et des fonctions du bâtiment. Les réglementations, que ce soit l'amiante, la réglementation thermique et la dernière arrivée à savoir l'accessibilité pour les handicapés qui va aussi poser quelques petits problèmes sur les bâtiments existants, sont des réglementations qui sont adaptées au neuf et généralement très mal normalisables pour l'existant.

Il y a là une véritable question sur les typologies de patrimoine qui permettraient de mieux résoudre ces approches réglementaires.

Je dis cela parce que la DGUHC, - le PUCA étant rattaché à la DGUHC - en charge de préparer des textes réglementaires, des lois parfois, pour améliorer les aspects d'usage dans les bâtiments à travers des normes dont parlait André Bruston tout à l'heure. Je trouve que c'est un sujet sur lequel cela mériterait d'ouvrir des perspectives car je crois que ce domaine réglementaire risque de s'accroître et de devenir encore plus prégnant, et donc obliger à des restructurations de bâtiments encore plus rapides.

C'est également une question temporelle qui se pose à travers les rénovations thermiques car on sait très bien que si on rénove mal un bâtiment au point de vue thermique, on gâche des gisements potentiels d'efficacité énergétique à terme. Car les renouvellements de certains dispositifs des bâtiments sont remplacés à certaines dates d'échéance et d'usure et pas en permanence. Cela oblige donc aussi à repenser les modes de réhabilitation des bâtiments existants, qui soient extrêmement exigeants en terme de performance, pour ne pas tuer ce gisement potentiel d'économies.

Voilà ce que je voulais dire.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Je propose que nous terminions par votre intervention Madame Tilmont et que nous nous retrouvions après le déjeuner.

atelier 2 – des acteurs, des marchés, des usages

introduction

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Nous allons ouvrir ce deuxième atelier avec Guy Tapie qui est sociologue, enseignant chercheur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de paysages de Bordeaux et qui est Directeur de l'équipe de chercheurs « profession architecture ville environnement ».

les architectes et l'existant. De la part d'ombre au réenchantement

Guy Tapie, EAPR-PAVE

Notre problématique globale, consiste à interroger la transformation des professions de l'architecture et leur adaptation à des contextes socio-historiques, à des marchés et à des situations. Et donc, nous avons envisagé le rapport des architectes à l'existant sous cet angle-là.

Nous sommes partis de l'interrogation sur la faible présence des architectes dans les marchés de l'existant ou de la réhabilitation, alors qu'au milieu des années 90, ces marchés progressaient en volume et appelaient de plus en plus des expertises de conception. Face à la crise économique que subissait le secteur, et l'activité des architectes, on espérait pour eux de nouveaux débouchés économiques.

Au fond, c'étaient les questions que l'on s'était posées, et que l'on continue à se poser, à propos de la maison individuelle où il s'agissait de reconquérir des marchés ou pour s'exporter à l'étranger. Et, par conséquent, il s'agissait de s'interroger sur les faibles performances des architectes sur des secteurs porteurs.

Il y avait trois arguments à l'origine de cette position :

- un premier argument économique pour faire face à l'érosion des marchés traditionnels, notamment les équipements et logements collectifs où, effectivement, cela pouvait offrir de nouvelles perspectives pour les prestataires de services que sont les architectes ;
- un deuxième argument sur la qualité des produits spatiaux constructibles, voire urbains qui, grâce à une expertise renouvelée, et donc à celle des architectes, permettrait d'améliorer cette qualité.
- un troisième argument qui portait sur l'idée que les architectes pouvaient être moteurs dans la rénovation des process de production, avec l'introduction d'un véritable travail de conception dans ce secteur de la réhabilitation, face à l'application des solutions technico-constructives déjà préformatées pour, d'une certaine manière, réarticuler le rôle des autres acteurs.

La réhabilitation à cette époque, du moment où on l'a traité -je parle à l'imparfait car les choses ont pas mal évolué entre-temps- semblait réservée à des architectes en manque d'ambition, voire de talent et à des jeunes qui n'ont pas d'autres choix pour faire leurs premières armes dans la profession. La seule exception qui était valorisée, c'était les spécialistes du patrimoine mais qui sont souvent en conflit avec un nombre important d'architectes au nom de l'architecture contemporaine bien souvent. Les marchés de l'existence ne constituaient pas une représentation très positive des activités qui pouvaient s'y développer.

Notre propos, n'était pas de nous inscrire en faux contre cette représentation mais d'avoir un autre point de vue en partant de l'observation des architectes qui agissaient, qui travaillaient, qui investissaient ce marché malgré la faible reconnaissance dont ils pouvaient être l'objet. Alors que depuis effectivement la fin des années 90 et les années 2000, il y a quand même une très nette inflexion puisque ce marché est devenu beaucoup plus noble et essentiel. Et donc, ce qui nous a intéressés, c'est d'analyser les stratégies des professionnels qui intervenaient à cette époque-là. On parle à leur propos de ré-enchantement -c'est le titre de l'article- pour montrer au fond que l'on était dans une période où une reconnaissance commençait à s'établir pour les architectes qui pouvaient y intervenir.

Je vais présenter quelques résultats autour de quatre points. Ce sont d'ailleurs davantage des commentaires de ce que l'on a pu faire étant donné le format de la présentation.

Le premier point, c'est de penser que ce n'était pas des marchés enfermants. Et chez les architectes, il y a quand même la grande crainte, au regard de leurs revendications d'une activité généraliste et d'un travail de conception, d'être réduit à intervenir dans des marchés spécialisés ou limités. J'estime pour ma part

que c'est une sorte de paradoxe car on voit bien que chaque marché, ou segment de marché parce qu'à l'intérieur de l'existant, il y a plusieurs segments de marchés, chacun requiert de plus en plus de spécialisation. D'ailleurs souvent, les clients ne s'y trompent pas puisqu'ils font appel à ceux, sauf dans certains cadres, qui ont cette expérience.

La deuxième idée, c'est que l'on se rend bien compte que les architectes qui intervenaient dans le secteur ont été amenés à produire un discours d'action, de la doctrine d'autant plus intense et diversifiée que le marché de l'existant est devenu en très peu d'années porteur de véritables questions sociétales, notamment sur le renouvellement urbain mais aujourd'hui, toutes les problématiques du développement durable entrent dans cette perspective-là. Donc effectivement, d'un marché spécialisé, on a vu s'élargir très fortement les problématiques. Ce qui est intéressant, c'est de voir le lien qu'il pouvait y avoir entre la capacité à formuler une doctrine, à prendre en compte des questions sociétales pour légitimer l'action des professionnels qui pouvaient intervenir.

Le troisième point, par le développement d'une variété d'offres de services dans le cadre de ces marchés de l'existant qui a provoqué une différenciation des structures de maîtrise d'œuvre dans leur organisation et dans leur stratégie ; choses que l'on observait dans pas mal d'autres marchés, y compris ceux plus traditionnels des architectes. En ce qui nous concerne, nous avons montré comment ils pouvaient intervenir, se spécialiser dans différents segments internes des marchés et en même temps, comment ils pouvaient aussi se spécialiser dans un certain nombre de tâches importantes pour ce marché-là, notamment tout ce qui est diagnostic préalable.

Nous avons proposé une typologie des structures de maîtrise d'œuvre et des architectes en particulier qui pouvaient intervenir autour de cinq grands types que je vais juste nommer :

- les entreprises de conception spécialisée qui visent d'abord la qualité du service. Celles-là effectivement, on les retrouve dans d'autres marchés, notamment le tertiaire et l'industriel ;
- des agences polyvalentes qui, souvent, s'adaptent aux commandes locales qui s'imposent d'ailleurs à elles ;
- des agences spécialisées dans le patrimoine ancien -historique le plus souvent- ou quelquefois dans la réflexion ou le travail sur les grands ensembles d'habitat social ;
- des entreprises polyvalentes qui agissent à l'export, qui sont des grosses structures ayant au moins un marché national et qui sont capables de proposer en interne toute une gamme de spécialités au niveau des services, voire bien sûr de la conception ;
- et puis le cinquième point, comme dans beaucoup de marchés aujourd'hui : des activités d'expertise que je considère pour ma part comme étant

opportunistes, qui sont prises en charge souvent à titre individuel pour réaliser des missions d'assistance, de conseil, de diagnostic technique, de programmation.

On voit donc bien qu'il y avait tout un panel d'adaptation des modes d'organisation à ce marché que l'on retrouve effectivement dans d'autres situations.

Le quatrième point -point sur lequel je vais terminer- c'était se faire reconnaître par les pairs. Effectivement, cette dimension est essentielle pour les professions intellectuelles d'un certain niveau que de pouvoir agir en autonomie, en indépendance et faire valoir ses propres valeurs. Effectivement, à partir du moment où le marché dans l'existant et l'intervention de l'existant a reçu une certaine légitimité, ceux qui ont pu intervenir ont pu se faire reconnaître de leur pairs, créant au fond et contribuant à la profession à préserver, voire à asseoir une identité et une autonomie professionnelles.

Tels sont les points que je voulais présenter.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Je propose maintenant que l'on donne la parole à Daniel Pinson et Mustapha Berra du CIRTA-IAR, Université Aix-Marseille III.

l'auto-réhabilitation comme reconstruction de l'habitat, de l'habitant et des métiers...

Daniel Pinson, CIRTA-IAR, Université Aix-Marseille

Pour ma part, je vais parler d'une recherche à laquelle a contribué Mustapha Berra et d'autres membres du CIRTA ; elle concerne l'auto réhabilitation. Nous lui avons donné le titre - je ne sais pas s'il a été retenu dans la publication - de « Reconstruction de l'habitat, de l'habitant et des métiers ».

Notre questionnement portait sur l'action elle-même de l'auto-réhabilitation, sur la place qu'y trouvait l'habitant, et d'autre part différents acteurs dans la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre au regard de l'existence de cette pratique.

Ce qu'il faut dire préalablement, c'est que lorsque nous avons fait la réponse à cet appel d'offres, l'ambition était beaucoup plus vaste puisque nous comptions travailler à l'international, en particulier sur le Portugal, l'Afrique du Nord et l'Amérique Latine pour la raison qu'il existait là un gisement de comparaisons considérable. Cela s'est réduit à des cas marseillais, hélas, car le financement que nous demandions n'a pas été honoré et je le comprends. Mais pour ceux qui connaissent l'histoire des financements, il faut se rappeler les sommes que l'on attribuait par exemple à une recherche comme « L'habitat pavillonnaire ». Je ne me souviens plus exactement du montant mais c'était une somme assez généreuse.

Cette volonté de travailler au plan international est un état d'esprit de notre laboratoire. Elle avait pu se concrétiser dans le cadre d'un programme européen du 5^e PCRD qui portait sur la qualité de vie dans les quartiers en difficulté, le programme NEHOM (<http://www.nhh.no/geo/NEHOM/>) dont un collègue norvégien avait la responsabilité et qui faisait travailler de concert des équipes allemande, anglaise, estonienne, française, hongroise, italienne, norvégienne et suédoise. Parmi les cas que nous avons choisis en France, il en était un que nous avons repris pour cette recherche sur l'auto-réhabilitation. Ce n'est peut-être pas un cas très répandu, mais il est sans doute significatif : la cité Kallisté est en effet un ensemble de logements en copropriété – une très grande copropriété de Marseille de plus de 700 logements. On peut y observer l'action, en assistance à l'auto-réhabilitation, d'une association qui s'appelle Les Compagnons Bâisseurs de Provence - je crois qu'il existe son équivalent en Bretagne - et qui accomplit des missions à la fois techniques et sociales d'accompagnement auprès de locataires ou de co-proprétaires qui souhaitent réhabiliter leur logement. L'autre cas, celui de Sous la Rose, est tout à fait différent. Il s'agit d'un ensemble de cabanons ; c'est donc une forme architecturale populaire, vernaculaire, qui existe par ailleurs dans la région de Marseille tout le long du littoral. L'administration ferme les yeux sur ces constructions illicites, aux alentours de Marseille, parce qu'elles reflètent une tradition inscrite dans la culture marseillaise mais elle peut être inquiétée ailleurs. On peut ainsi établir une relation entre ces installations parfaitement illégales et ce qui se fait sur le littoral breton où on embête quelques caravaniers qui veulent, en quelque sorte, comme on le dit en Afrique du Nord, « durcir » leur construction non autorisée.

Ce sont donc deux cas qu'il nous paraissait intéressant, non pas de comparer mais de confronter. Nous les avons regardés à partir de la grille ci-dessous qui met au cœur du dispositif d'observation les sujets, les hommes, d'une part, et les objets ou les projets, d'autre part.

| | sujets | valeurs | projets | métiers |
|---------------------------------|--|---|---|--|
| KALLISTE (+700 logements) | grands et petits copropriétaires locataires insécurisés et instables | des choses : - propriété des gens : - estime de soi métavaleurs : situation/localisation (environnement physique et social) | macroprojet (PdS) microprojet (autoréahb) | (consortium d'acteurs institutionnels) accompagnement associatif (+technique/- social) |
| SOUS LA ROSE | communauté d' Occupants illégaux | paysage : (hard french built/pittoresque marseillais) | régularisation /légitimation (zone de POS et règlement spécifique) | encadrement administratif (urbanisme) et technique (assainissement, voirie) |

Ce qui nous est apparu assez rapidement, c'est en quoi ces sujets et ces projets étaient traversés d'autres considérations ; elles tiennent notamment à des dimensions environnementales et ont d'importants effets de valeur. C'est pourquoi j'étais très intéressé ce matin par l'intervention d'André Bruston à ce sujet. Je crois que l'on ne peut plus esquiver ces dimensions-là dans la recherche : le chercheur est obligé d'en tenir compte. Je rappellerai simplement que c'était au centre de la réflexion du grand médecin Jacques Monod, en 1970, lorsqu'il a écrit son ouvrage « Le hasard et la nécessité » et qu'il a contesté l'objectivité en soulevant la question de la valeur, comment on devait en tenir compte dans le travail de recherche ? Cela a conduit à un renversement de la posture scientifique que l'on peut juger aujourd'hui considérable, mais dont tous les scientifiques n'ont sans doute pas tous tiré toutes les conséquences.

Regardons plus concrètement sur nos objets de recherche comment cela s'est posé. Les locataires de Kallisté -intéressons-nous plus précisément à ceux-là- sont formés de populations placées dans des situations d'instabilité caractérisée. Ce sont pour beaucoup des Comoriens, des immigrants vivant des situations très difficiles, des primo-migrants, et qui ont en fait un souci prioritaire, celui de chercher la meilleure offre locative.

Si vous voulez, par rapport à une proposition intéressante et généreuse comme celle de l'accompagnement dans l'auto-réhabilitation, les auteurs de telles initiatives ont beaucoup de difficultés à mener ce travail dans la continuité, et à convaincre ces locataires qu'il est utile pour eux-mêmes : il est sans cesse perturbé par les agissements erratiques des propriétaires, dans cette vaste copropriété inscrite dans le cadre d'un macro projet : la mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde. On y trouve en effet des spéculateurs ayant acheté de nombreux logements et qui s'opposent sournoisement à une action d'amélioration d'ensemble de la copropriété et de la situation particulière de leurs locataires.

Pour Sous la Rose, le cas est assez différent puisque l'on a des occupants illégaux mais qui vivent dans un ensemble de cabanons, situé à la Pointe Rouge, ensemble qui est plus ou moins intégré à la ville. Visible de la côte, il a un certain charme et il s'inscrit en même temps dans une histoire locale dont m'a parlé tout à l'heure André Bruston à propos d'un autre exemple situé sur la commune d'Arles. On connaît en effet d'autres ensembles de ce genre, comme le Bourdigou, qui ont été inquiétés et finalement détruits, mais là, à Marseille, il semble qu'on a bien voulu consentir à reconnaître ces cabanons.

Il y a donc des occupants illégaux mais qui sont désormais reconnus. Et, par conséquent, ça change complètement leurs comportements.

On a donc, dans le cas de Kallisté, un micro projet d'accompagnement à la fois technique et social à l'auto-réhabilitation concernant les locataires et les petits propriétaires, les gros propriétaires n'étant pas véritablement concernés. Le travail des « Compagnons bâtisseurs » y est assez difficile. Je pense que Mustapha Berra pourra répondre plus précisément à des questions sur le travail de cette association, exemplaire, remarquable et difficile, mais qui pose la question de métiers nouveaux, peut-être d'« architectes aux pieds nus », pour faire référence à une expérience de la pratique médicale dans la Chine de Mao.

Pour ce qui concerne Sous la Rose, il s'agit d'une procédure de régularisation : une zone spécifique a été établie dans le cadre du document d'urbanisme - le POS à l'époque - et une assistance qui se fait surtout par l'intermédiaire des services techniques de la ville. Les habitants s'appuient sur ces services pour régulariser leurs installations, surtout du point de vue de l'assainissement et de la voirie.

La question des valeurs me paraît complètement fondamentale : il y a les objets architecturaux, les gens qui y vivent et ce que j'appelle des méta-valeurs, celles qui tiennent à l'environnement dans lequel se trouvent ces personnes et qui les dépasse, voire les écrase comme à Kallisté. Réhabiliter, faire de son logement quelque chose en rapport avec sa vie, son histoire de vie, son cursus résidentiel pour un Comorien dans cet ensemble de Kallisté, ce n'est quand même pas évident du tout. Il y a, à la fois, un travail d'acculturation absolument terrible et d'autre part, d'autres priorités dont j'ai parlé tout à l'heure.

On est aussi confronté aujourd'hui - et c'est un problème qui est très lié à l'évolution de la sensibilité d'une époque -, à la place qu'occupent la nature, le paysage, etc. Dans un cas, on a, avec Kallisté, du hard frenchbuilt et, dans l'autre cas, un pittoresque marseillais qui est sans doute, dans une certaine mesure, plus muséifié par sa reconnaissance légale que réhabilité (c'est la question qu'on peut se poser). Dans un cas l'environnement est hostile, dans l'autre il est accueillant, et ces effets de contexte, ces « méta-valeurs », comme je les appelle, pèsent considérablement sur l'appropriation du logement.

Voilà ce que j'avais à dire sur le sujet. S'il y a quelques questions complémentaires, vous pourrez les poser à Mustapha.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

La parole maintenant à Francis Rathier qui est sociologue au Bureau d'Etudes et de Recherche sociologique à Bordeaux

des experts de la conception à l'épreuve des usagers : les enjeux d'une appréhension adéquate des dispositifs informationnels

Francis Rathier, BERS

Je vais vous rendre compte d'une recherche qui a porté sur la façon dont se construit la rencontre entre des concepteurs (urbanistes, architectes, paysagistes) et des usagers dans le cadre particulier d'opérations de renouvellement urbain. Je m'attacherai, dans le court exposé qui m'est demandé, de vous présenter un aspect auquel nous nous sommes intéressés : le dispositif informationnel, c'est-à-dire la façon dont on présente et on discute le projet par un ensemble de moyens de représentations ou de présentations discursives.

Depuis de nombreuses années, il y a dans ces opérations des dispositifs qui ont pour fonction de promouvoir l'acceptabilité du projet et, dans de rares cas, d'installer de véritables dispositifs participatifs - qui articulent le débat, la réflexion et la décision. Il nous a semblé intéressant de revenir sur la particularité de cette rencontre entre les spécialistes de l'urbanisme, de l'architecture et les usagers et, en particulier, sur la façon dont la dissymétrie des connaissances, des savoirs entre experts et usagers était traitée, comment il était ou non recherché, et comment une réduction de cette dissymétrie dans un contexte où la logique technique de ces projets ne facilite pas le rapprochement au niveau de ces acteurs.

La sociologie des objets techniques, ou la sociologie des controverses sur les objets sociotechniques, a largement exploré le débat public et les modalités

adéquates pour le mettre en place. Cette approche sociologique a dégagé les règles qui, dans un débat public, permettent d'atténuer cette dissymétrie : « ce grand partage » comme l'indique Michel Callon. Mais, si cette approche dégage les règles d'un « fonctionnement dialogique », si elle dit quoi faire en quelque sorte, elle ne nous dit pas forcément comment faire. Et c'est « dans le comment faire » que se pose la difficulté que nous avons voulu explorer à travers notre recherche.

Nous avons travaillé sur deux situations particulières qui nous étaient accessibles pour examiner comment les professionnels se débrouillaient dans des démarches de concertation et étudier les outils qu'ils mobilisaient. La première situation nous a intéressés parce qu'il y était fait un usage des schématisations du projet avec l'idée, de la part des concepteurs, que celle-ci pouvait faciliter l'échange avec les usagers. La seconde situation nous a intéressés car un accompagnement des habitants par des professionnels du travail social avait mis en place pour faciliter leur accès à la démarche et favoriser un rapprochement.

Nous sommes partis de ces deux situations - l'une faisant appel à un travail de schématisation et l'autre à l'accompagnement - parce qu'elles nous permettaient aussi de mettre en place un dispositif d'observation audio et vidéo afin que nous puissions regarder assez précisément comment les choses se passaient. Il est en effet nécessaire, pour aborder ces questions, d'observer, aussi précisément que possible, le déroulement des interactions entre les différents acteurs – du reste, vous verrez dans l'article un certain nombre d'extraits de ces interactions. Nous considérons que c'est en travaillant au plus près possible de la façon dont les choses se passent que l'on peut essayer de comprendre les difficultés et, du même coup, y apporter un certain nombre de réponses pour y remédier.

Abordons à présent chacune de ces situations. Dans le premier cas, ce dont je vais parler se situe à un moment très particulier du projet puisque le projet a passé l'étape de la sélection du marché de définition et l'étape de l'élaboration d'un schéma directeur : schéma qui a précisé, une fois que l'équipe a été choisie, les principaux ingrédients du projet. Ces deux premières étapes avaient donné lieu à un certain nombre de rencontres organisées, formalisées avec les habitants et les professionnels du quartier, sur la base de supports, de plans, de dessins ou même de schémas.

Notre travail d'observation a commencé à l'issue de ces deux étapes : au moment où les concepteurs rentrent plus précisément dans l'élaboration opérationnelle du projet. L'équipe de concepteurs a choisi de mobiliser des schémas pour travailler avec les habitants sur un certain nombre d'alternatives possibles sur les éléments du projet et éviter ainsi d'élaborer des représentations trop élaborées pour l'ensemble des solutions possibles. En présence d'alternatives, il est difficile à une équipe de concepteurs, à moins d'en avoir les

moyens financiers, de réaliser des plans pour des solutions qui risquent de ne pas être adoptées.

En règle générale, le schéma a, dans le travail de conception, une fonction intégratrice assez forte de thématisation, de mise en cohérence mais quelle fonction a-t-il vraiment eue avec les habitants.

L'atelier de travail mêlant concepteurs et habitants était, dans son déroulement, organisé assez simplement avec : une première partie consacrée à la présentation d'une série de schémas représentant les différentes alternatives possibles en matière d'aménagement (en l'occurrence notamment, il s'agissait de voies de circulation) ; une partie laissée aux habitants, organisés par petits groupes, pour qu'ils examinent et discutent à partir des schémas ; et enfin, une troisième partie consacrée à l'échange et à la discussion avec l'équipe de conception et entre les habitants eux-mêmes.

Nous nous sommes rendu compte que si ces schémas fonctionnaient bien pour les architectes qui les mobilisaient, qui les utilisaient comme une façon de simplifier la réflexion, de simplifier la réalité sur laquelle ils entendaient discuter, pour les habitants les choses se sont en fait révélées beaucoup plus problématiques au niveau des habitants. Car si le schéma, de par sa simplification, présentait l'intérêt de faciliter la réflexion pour les concepteurs, pour les habitants, il est très vite apparu comme quelque chose de problématique. Cela est apparu problématique tout simplement parce que le schéma renvoyait à ce qu'il ne représentait pas : à tout ce qui n'était pas dessiné et tout ce qui n'était pas représenté dans cette simplification du projet qui avait été pourtant présentée et vue par les habitants antérieurement. Ce qui fait qu'une bonne partie des échanges a été consacrée à débattre de ce qui ne se trouvait pas sur le schéma plutôt que de discuter sur les alternatives qui étaient proposées.

Nous avons par ailleurs noté que les habitants essayaient d'établir un lien assez fort entre le schéma qu'ils avaient sous les yeux et la réalité qu'ils connaissaient du point de vue de leurs pratiques, et donc renvoyaient, de manière incessante, les concepteurs à cette réalité plutôt qu'à leur propre schéma qui était censé focaliser le travail de tout le monde. Les habitants avaient ainsi une vue plus réaliste que les experts. Il nous est apparu que ces schémas n'intégraient pas ce que l'on appelle « l'en deçà informationnel » des habitants. Arrivant à un moment où leur capacité de compréhension du projet était beaucoup plus avancée que la façon dont était schématisé le projet lui-même, les schémas ont généré au mieux des interrogations et au pire de la suspicion à propos de tel et tel élément qui n'y figuraient pas. C'est sans doute pour ne pas avoir bien situé l'image du schéma que ces difficultés ont été importantes.

Enfin, nous nous sommes rendu compte que les habitants se projetaient très en avant dans l'élaboration du projet. Souvent, on entend cette formule « du temps des habitants », ou « du temps des concepteurs » comme si les habitants ne se

projetaient pas dans l'avenir ou que dans le court terme. Ce que montrait une observation assez précise de ces ateliers, c'est qu'au contraire, ils anticipaient sur le fonctionnement futur sans accepter le découpage arbitraire de la réflexion proposée par les experts qui n'entendaient pas, en ce qui les concerne, se projeter aussi loin. Du même coup, les schémas, en essayant de sérier les problèmes, réduisaient aussi la possibilité et la pertinence de la discussion.

Le deuxième exemple renvoie lui aussi à une question du choix dans le dispositif informationnel et du moment où l'on doit l'utiliser. Là encore, le projet vient d'être présenté dans un cadre public : les habitants ont pu assister à ces présentations. Ils ont même eu la possibilité d'accéder à des maquettes virtuelles. Afin d'avancer dans l'élaboration du projet, il est alors prévu de mettre en place une série de rencontres avec les concepteurs et que les habitants pourront préparer ces rencontres en ayant l'appui pour cela de travailleurs sociaux. Des réunions, appelées groupes de paroles, sont alors organisées par les travailleurs sociaux en amont de ces rencontres. Ce sont celles que nous avons observées.

Cette observation nous a révélé un décalage très important entre ce que cherchaient à faire les travailleurs sociaux et les habitants. Alors que les premiers voulaient que les habitants formulent des questions en direction des concepteurs, les habitants, quant à eux, étaient engagées dans une approche beaucoup plus évaluative : le temps pour eux était moins aux questions qu'aux appréciations sur les projets. Mais, appréhendant le débat public de manière très formelle et surtout dans un positionnement relativement neutre, les travailleurs sociaux se sont heurtés à des difficultés dans l'exécution de la tâche qu'ils s'étaient fixée car là encore, comme dans le premier exemple, ils ne tenaient pas compte de « l'en-deçà informationnel » des habitants qui avaient pu assister à la présentation des concepteurs et regarder à loisir leurs projets dans le cadre de l'exposition. Du même coup, la volonté de vouloir maintenir cette logique de questionnement a considérablement appauvri les points de vue qui pouvaient être développés par les habitants.

Je terminerai sur ces deux points :

- le choix du format informationnel - que ce soit le schéma ou que ce soit le fait de « est-ce qu'on pose des questions ou est-ce qu'on est dans une logique évaluative par exemple ? » - est tout à fait déterminant en fonction du moment du projet. Il faut donc avoir une certaine capacité à comprendre à quel moment se situe ce projet et surtout à quel niveau d'information sont arrivés les habitants pour ne pas mettre en place un dispositif informationnel qui ne tienne pas compte de « l'en deçà informationnel » ;
- le choix du dispositif informationnel renvoie à des questions de stratégie, c'est-à-dire à ce que l'on cherche à faire lorsqu'on met en place ce type de dispositif de concertation : est-ce qu'il s'agit d'une stratégie de

concertation qui vise l'acceptabilité du projet ou est-ce que c'est une stratégie de concertation qui vise à construire, à atténuer les effets de dissymétrie ? Dans ce dernier cas, cela implique l'élaboration de moyens, de niveaux informationnels qui doivent être adaptés pour cette tâche, pour amener à réduire ce hiatus entre des spécialistes et des non-spécialistes concernant un objet qui est certes un objet d'usage mais qui est surtout, au moment de la conception, un objet technique.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci.

La parole à Monsieur Daniel Grande qui fait partie du groupe de la Caisse des Dépôts, Directeur interrégional Centre Est du pôle service de la Société Nationale Immobilière. De plus, vous avez dirigé un ouvrage pour le PUCA qui s'appelle « Le lieu et le service : Définition d'une démarche expérimentale de requalification du stationnement » qui a été publié en 2006.

retour sur les recherches et témoignages de praticien

Daniel Grande, SCET

Quelques éléments de présentation complémentaires. Je suis directeur interrégional centre est SCET, dans le pôle service du groupe Sni, groupe immobilier d'intérêt général de la cdc. En terme de carrière, pour faire court, je suis passé du logement social à l'aménagement, via le renouvellement urbain.

L'exercice est difficile, car à la fois, il faut que je m'attache au contenu des travaux des chercheurs, à leur intervention orale, mais en même temps, on me demande de porter témoignage.

En matière de témoignage, j'insisterais plutôt sur l'aspect concertation dans la mesure où, à travers la fonction que j'ai occupée à la ville de Paris, j'ai impulsé le grand projet de renouvellement urbain sur la ville de Paris entre 2001 et 2003, et j'avais en charge notamment, et tout à fait par hasard, la concertation sur Paris Rive Gauche dans un rôle de « sherpa ». Il est tout à fait intéressant d'ailleurs de travailler sur des objets aussi différents que peuvent constituer des grands

projets pour les gens « pas pauvres » et la concertation pour des projets où les gens sont plus modestes. Probablement que les gens de conditions moins modestes sont un peu plus pénibles dans la concertation. C'est une certitude que j'ai vécue. J'ajouterais que ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille et qu'il ne faut pas oublier que la concertation, dans les deux cas de figure que j'ai caricaturés bien évidemment, c'est aussi de la conflictualité et que si un jour dans la concertation on n'en a pas « pris plein la figure », on ne peut pas tout à fait être devenu un professionnel de cette concertation.

Quelques questions maintenant peut-être communes aux trois contributions, et plus d'ailleurs aux contributions qu'aux propos oraux.

J'ai compris qu'il s'agissait de recherches menées il y a 4 ans et j'ai envie de poser cette question à tous - après avoir lu sans rentrer dans le détail - car il y a des choses qui m'ont interrogé et il me semble que la situation a un peu évolué : Est-ce que vous diriez la même chose aujourd'hui, et notamment sur certains points que je vais illustrer ?

D'autre part, certains chercheurs se sont plaints, si j'ai bien compris, de la misère de l'Etat français.

intervenant (non identifié)

De la recherche en France...

Daniel Grande, SCET

Vous parliez de Brésil et pour ce qui me concerne, je ferais bien une remarque un peu provocatrice en disant que je ne vois pas de point de vue européen. Est-ce que ce n'est pas un peu gênant - même si on est dans la logique de recherche/action mais même sans aller vraiment jusque-là - de se dire aujourd'hui : est-ce que la question, c'est celle des bonnes pratiques en France ou est-ce que c'est celle d'être tiré par ce qui se fait de mieux dans chacun des domaines chez nos voisins européens ? Et je pense notamment à la concertation. En plus, j'adhère au travail de Francis Rathier. Il me semble que c'est quand même une limitation.

Alors, en terme de citation, j'évoquerais l'ouvrage d'Ulrich Beck qui a été traduit en français et qui s'intitule, je crois, « Cosmopolitisation » et qui dit en gros que la sociologie est née au 19^{ème} siècle sur un point de vue national et qu'aujourd'hui, tout sociologue qui a un point de vue national a un point de vue qui est faux. Il a une démonstration qui est tout à fait remarquable. Je me pose donc la question là-dessus.

C'est une vraie question et je trouve que notre culture française est un petit peu terrible de ce point de vue-là. De plus, je suis sûr que ça ne pose pas de

problème aux chercheurs de se situer au niveau européen. La preuve, vous l'avez évoqué d'entrée de jeu. Je pense donc que ce n'est pas une limitation qui vient des personnes, mais que c'est vraiment un environnement culturel.

Du coup, cela m'amène à une autre question qui est plus ou moins liée, à savoir : est-ce que l'on progresse avec ces expériences et avec ces recherches ? Ce qui pose la question : comment passe-t-on du local au national et au-delà ? Sans être sur le recueil des bonnes pratiques, est-ce que l'on a progressé, peut-être même depuis que vous avez fait la recherche ? J'évoquerais sur ce plan-là la question de la concertation.

Ce sont des questions que j'avais envie de poser.

Concernant la première intervention - et je retrouve dans l'intervention les mêmes interrogations qu'à la lecture du document - j'aimerais que l'auteur s'exprime, sur ce que je trouve être une contradiction, sur le fait qu'il prône, notamment dans la conclusion, l'affirmation d'une compétence globale pour les architectes. Alors, est-ce une question de vocabulaire, est-ce que c'est moi qui ai mal compris. Quoi qu'il soit, on parle d'architectes, mais on ne parle pas d'architectes urbanistes paysagistes et de cette globalité-là. Or, il me semble, notamment quand on parle de renouvellement urbain, ... En tant qu'ancien directeur d'organisme HLM et ayant exercé dans deux organismes, dans les années 80 puis 90, et je le dis a posteriori, on n'avait pas trop l'idée, notamment quand on faisait des économies d'énergie au moment de la grande crise de 83, d'aller chercher des architectes. En disant cela, j'ai un peu honte ; on était même à côté de la plaque. On a fait quand même un certain nombre de choses qui, techniquement, n'étaient pas forcément mauvaises, mais qui n'étaient pas très belles et qui, en plus, sont datées, sont reconnues ; certaines fois, on les a faites avec les architectes.

Je trouve pour ma part que le renouvellement urbain a permis de redonner une place aux architectes, aux urbanistes etc, par rapport à ces quartiers, et c'est passé par une phase intermédiaire. Et là, je pense que c'est quelque chose que connaît bien Francis Rathier mais qui n'est pas contextualisé dans sa partie, c'est la question, notamment, de tout l'apprentissage qu'il y a eu, pour les organismes HLM de la concertation dans la période d'après 92 où, notamment, il y a eu la circulaire Lienemann avec l'obligation de consulter, etc. Les organismes ont crié, l'Union d'HLM a crié. Finalement, la circulaire Lienemann revue par de Charrette a eu un effet extrêmement positif et il y a eu un gros apprentissage.

Ceci dit, cela m'amène à faire une parenthèse. J'ai été très surpris dans l'ouvrage de Monsieur Tapie, et des autres personnes de son équipe, de la classification.

Vous avez une classification que j'ai trouvé intéressante, mais j'ai été étonné de trouver : « les organismes HLM dans une dimension patrimoine et civique faible ». Et puis - et tout le monde a bien entendu à l'esprit le sens de l'intérêt

général et la qualité de la maîtrise d'ouvrage public – « les maîtres d'œuvre d'ouvrage publics - dont fait partie d'ailleurs une moitié des HLM - sont dans la dimension patrimoine et civique fort ». J'ai envie de dire, dans l'état de crise dans lequel on est, est-ce que c'est une réalité ? C'est-à-dire qu'aujourd'hui, cela renvoie à la question de la commande publique.

Je ne suis pas sûr que ce soit toujours la commande publique qui ait le plus le sens de l'intérêt général. Tout le monde a à l'esprit dans les villes la beauté d'une DDE, la beauté d'une trésorerie générale, etc. En terme de maîtrise d'ouvrage, ce sont des objets qui ont été faits dans les années 80 pour ne pas dire avant, et ce n'est quand même pas brillant. Par conséquent, où est la dimension civique forte si je considère que le civique, pour des gens qui sont des maîtres d'ouvrage publics, c'est de raisonner au-delà d'une logique d'administration et d'appareil ?

Ceci est peut-être un petit peu polémique.

Pour terminer mes interrogations sur les architectes et l'existant, il me semble que la question complémentaire par rapport à l'absence de vocabulaire urbaniste paysagiste, c'est aussi une interrogation que je peux dédoubler : où est la capacité des architectes dans l'existant à s'articuler avec d'autres professions ? Je pense que l'existant, c'est le quotidien et l'articulation avec les autres professions, au-delà de l'aspect technique, c'est aussi une valorisation de cette revendication de l'aspect généraliste. Et je pense que c'est quelque chose qui est à mettre en avant.

Je me souviens - et cela va peut être vous choquer - qu'en tant que maître d'ouvrage, jusqu'à mes fonctions à la ville de Paris, pour la sélection notamment des architectes urbanistes dans des projets de renouvellement urbain, par exemple dans des marchés de définition au temps où ce n'était pas encore tout à fait à la mode (98/2002), un des critères que l'on pouvait mettre sous une forme – alors, sur le côté juridique, est-ce que c'est légal ou pas, je faisais cela de manière tout à fait légale – c'est-à-dire la capacité à dialoguer. De ce point de vue-là, je trouve que cette question de la capacité à dialoguer, pour la profession des architectes dans l'existant, est quand même beaucoup plus valorisée que le côté un petit peu « culture de l'objet » dans le neuf.

Ce sont des remarques sur le premier ouvrage (le premier chapitre).

Pour ce qui concerne l'auto-réhabilitation, la question que j'aurais envie de poser, qui est peut-être une provocation – je connais assez bien Marseille mais je ne connais pas bien le quartier Sous la Rose - est-ce que l'on pourrait dire, et cela interroge quand même les architectes, qu'il vaut mieux un coin où ce n'est pas beau et où les gens se sentent bien parce qu'ils se le sont approprié que quelque chose de beau fait par un grand architecte qui ne marche pas. C'est une interrogation que je renvoie et qui, normalement, dans le traitement par les

architectes de l'existant ne devrait pas se poser. Alors qu'en neuf, on peut être déconnecté sur cette question. Je caricature.

Concernant la concertation, cela sera plutôt complémentaire à ce qu'a dit Francis Rathier. Ce qui m'a frappé, et là c'est un témoignage... Il me semble qu'il y a un problème général en matière de concertation – et des architectes se débrouillent très bien en la matière - parce qu'il y a un aspect culturel qui pose problème en France sur les maîtres d'ouvrage, à la fois élus et administrations. Du côté des élus - et là encore, c'est de la caricature – on a tendance à penser : « puisque je suis élu par le peuple, je sais discuter avec eux ». Ce qui renvoie à la question du quoi et du comment. Un élu, par nature, sait aller au contact de la population. L'expérience que je peux avoir, et ce n'est pas une critique à l'égard des élus, c'est qu'il faut du savoir-faire. Il y a un certain nombre d'élus qui « se sont ramassés » plusieurs fois en allant faire des réunions pas préparées ou parce qu'ils pensaient qu'ils se débrouilleraient en ayant une certaine technique de la parole.

Deuxième chose, et c'est illustré au niveau du vocabulaire. Là encore, mais je pense que Francis ne l'a pas fait exprès en mettant d'un côté des architectes et des travailleurs sociaux dans une de ses monographies. Comme articulation entre l'ingénierie urbaine et l'ingénierie sociale, on ne peut pas faire mieux. Cela voudrait dire que les travailleurs sociaux n'ont pas évolué, qu'ils sont sur le registre de l'écoute mais qu'en fait, ils ne savent pas écouter. Je sais que ce n'est pas ce que voulait dire Francis Rathier. Et puis, de l'autre côté, les architectes, il fallait leur adjoindre des travailleurs sociaux parce qu'ils n'ont pas le sens, a priori, du dialogue avec les habitants. Or, cela pose la question de l'usage.

Sur les marchés de définition ? Excusez-moi, mais cela fait deux ans que je n'en ai plus d'expérience. Ce que j'ai compris, c'est que dans les deux, trois dernières années, il fallait en faire. C'est comme les ronds-points en France : quand on a commencé, on continue même quand on n'en a plus besoin ou quand il n'y en a pas besoin. Cela dit, je suis personnellement pour l'usage des marchés de définition.

Sans que ce soit une critique, j'ai constaté que les marchés de définition étaient très utiles à la maîtrise d'ouvrage quand elle ne sait pas ce qu'elle veut faire – ce qui est très critiqué par la doctrine - ou quand elle hésite sur les choix à faire. J'ai envie de dire qu'il n'y a pas de honte à cela. La contrepartie de ne pas savoir ce que l'on veut faire ou d'hésiter sur ce que l'on doit faire, c'est qu'il faut - et cela renvoie au papier de Francis Rathier - un sacré professionnalisme en matière de concertation. Et là, je fais le lien avec la question de la culture française. J'ai pour ma part l'impression, en comparant ce qui se passe en France et ailleurs, et même dans les meilleurs endroits, que d'une part, ça part un peu dans tous les sens au niveau du comment, que ça foisonne, ce n'est pas forcément un mal, mais que ça ne capitalise pas beaucoup – personnellement, je

pense que ça ne capitalise pas beaucoup - et qu'ainsi, on va recommencer tout le temps puisque, par définition, la commande publique a l'air de savoir ce qu'elle veut faire. Or, il y a quand même une grande différence avec la France d'il y a quinze ans, c'est qu'aujourd'hui, on ne peut pas échapper à cela. Alors, le problème c'est qu'il y a encore une grande partie de gens qui ne sont pas convaincus. Et après, il y a les gens qui sont convaincus, et dans les convaincus, il y a deux types de gens (je caricature) : il y a les gens naïfs et les gens qui ont décidé qu'à partir de leur conviction, cela ne suffisait pas, cela ne suffisait pas d'être de bonne foi, mais qu'il fallait avoir un petit peu de technicité et s'entourer des expertises et les payer au prix.

Sur cette question du prix, je pense à un cahier des charges, que je ne citerai pas, d'une grande ville de France. Sûrement que quand on a cherché à répondre, on s'est dit : « concertation ». Mais il y avait une confusion sur la concertation que Francis Rathier ne fait pas, c'est qu'en France, la concertation et le partenariat inter institutionnel sont souvent confondus. C'est-à-dire que le temps que l'on va passer dans les instances de concertation... Les instances partenariales sont considérées comme de la concertation. A partir du moment où on n'a pas soulevé ce couvercle-là, on ne va pas très loin. Si vous prenez des bureaux d'étude qui, a priori, ne sont pas trop loin des chercheurs, certains mêmes sont aussi chercheurs, ça pose un problème. Quand vous commencez à mettre les temps, vous êtes sur un mode de fonctionnement et vous n'êtes pas vraiment sur la méthode, ou c'est la méthode réduite à : il faut réunir le comité de pilotage, il faut réunir le conseil de quartier, etc. Vous comptez les temps et après, il n'y a plus rien pour la réflexion stratégique.

Cette question-là est essentielle et je dirais qu'on a l'impression dans un des deux exemples que j'ai reconnu d'une grande ville, traitée par Francis Rathier, que quelque part et malgré la qualité du travail de concertation fait dans cette ville, il y a quand même toujours un problème de défaut d'articulation entre les instances et ce que j'appellerais la concertation ad hoc. Une réflexion que je fais, c'est que la recherche mériterait de travailler un peu plus sur le sujet : concertation et dispositifs de proximité - loi de 2002 pour ceux qui n'avaient pas attendu la loi de 2002 pour mettre cela en place dans les villes, depuis les années 92/95 pour un certain nombre de villes - puis concertation projet. Cette question-là est très difficile. C'est de la tactique, c'est du contextualisme et c'est quelque chose qui nécessite, aussi, une réflexion stratégique. Ce n'est pas simplement aligner des heures à passer dans les instances de pilotage.

L'autre question que m'amène à poser le papier de Francis Rathier, c'est l'aspect quantitatif (combien de personnes touche-t-on ?). Je suppose qu'il a quand même pris des bonnes expériences.

Quand j'étais directeur de Mulhouse Habitat, de quoi étais-je fier ? J'étais fier d'être passé en quatre ans d'une concertation touchant 5 à 10 % des gens à une

concertation touchant 50 à 60 %, parce que j'étais sûr – mais c'est une affirmation qui mériterait une démonstration - que la qualité de la réhabilitation... Je pense notamment à une cité comme Drouot où il y avait beaucoup de gens qui ne parlaient pas toujours le français et avoir touché 50% de cette clientèle-là, c'était très bien. D'ailleurs, en terme d'adaptabilité du projet, cela avait coûté de l'argent à Mulhouse habitat. C'est-à-dire que comme on a joué le jeu sur la concertation, il a fallu qu'on rajoute une ligne budgétaire pour des travaux liés au quotidien. C'est-à-dire que la crédibilité en matière de concertation résulte de la capacité à faire des petits gestes pratiques, sachant que les gens - même si Francis Rathier l'a montré - sont capables de discuter sur des schémas directeurs, leurs interventions, très souvent, se basent sur les conséquences de ces grands gestes au quotidien.

Ma dernière réflexion est également une forme de provocation.

Je n'ai pas lu tous les travaux, je n'ai lu que les trois qui ont été présentés, mais je lirai l'ouvrage maintenant j'en suis sûr.

Quand j'avais impulsé quelques travaux au GIE villes et quartiers sur le renouvellement urbain, j'ai été frappé, quand on travaillait sur les quartiers des années 70. Le « massacre » et les besoins en matière de renouvellement urbain et de réhabilitation liés à des PLA des années 80 notamment, des questions de dalles, des questions de procédés constructifs de catégorie 1 ou 2 largement financés par l'Etat, qui posaient des problèmes de gestion énormes. Je me dis que la question de concevoir pour l'existant est une question qui est brûlante parce qu'aujourd'hui, on se préoccupe des quartiers des années 70 mais n'oublions pas - et je ne parlerai que de ceux-là - les quartiers des années 80 où il y a quand même des architectures parfois un peu torturées, des questions d'usage qui sont quand même, même si c'est parfois plus recherché, plus difficile à régler que pour le bâtiment des années 60. Et ça, c'est quelque chose qui interpelle. Il me semble que là, il y a un marché.

Est-ce qu'enfin, on ne doit pas raisonner sur l'existant dans l'articulation entre le neuf et l'ancien ? Je m'explique : je pense à la Bibliothèque Royale de Copenhague qui est adossée à un monument qui date du 19^{ème} ou 18^{ème}. C'est du renouvellement urbain. Cette articulation entre les objets architecturaux qui en imposent, qui sont assez solennels, qui sont dans la tradition et la culture de l'objet que pourrait avoir l'architecture du neuf en France, cela se marie extrêmement bien avec l'ancien. Sur cette question du mariage entre le neuf et l'ancien, je n'ai pas trouvé, mais peut-être que ce n'était pas l'objet du travail de Monsieur Tapie, de choses écrites.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

A votre suite, la parole à Karine Louilot qui est architecte à Bordeaux et qui exerce au sein de l'agence d'architecture Goutier-Louilot. Votre point de vue sera celui de votre pratique d'architecte spécialiste de l'existant.

Karine Louilot, architecte

Je vais essayer de poursuivre cet exercice difficile de témoignage et de questionnement, en essayant de dire tout d'abord d'où je parle car « praticienne spécialisée dans l'existant », je pense que cela mérite quelques explications.

Effectivement, je suis issue d'une génération où, dans la formation d'architectes, travailler pour le patrimoine ou pour l'existant ne se posaient pas. Et en même temps, ayant commencé à exercer dans le début des années 90, ce n'était même plus une question, c'était une évidence : on travaillait avec l'existant, avec ce qui était déjà là. Ceci pour dire que ce choix relatif au secteur d'activité, il n'était pas question de s'interroger si faire une œuvre n'était possible qu'en faisant du neuf sur un terrain vierge. Dès le départ il apparaissait qu'il était tout à fait possible d'intervenir dans des tissus, quelle qu'en soit la forme urbaine et qu'il était tout à fait possible de travailler là-dedans.

Pour moi, cela renvoie à ce qui a été évoqué ce matin par Jean Lucien Bonillo sur la question de la posture architecturale. En travaillant avec des choses déjà bâties, parfois par d'autres confrères, on se pose tout de suite la question de quoi faire, de se demander dans quelle temporalité on se place, avec quelle distance par rapport à l'objet bâti ? Est-ce qu'il s'agit d'achèvement, de rajouts, de modifications, de transformations complètes, etc ? Je le dis parce que je ne l'ai pas trouvé dans les travaux de recherche que j'ai lus et qui sont partiels. En tant que praticienne, ce qui m'intéresse, c'est bien ces positionnements-là qui peuvent être ensuite des postures doctrinales. J'attends cela des travaux des chercheurs.

Qu'est-ce que l'existant pour nous architectes, car je ne crois pas avoir une pratique extrêmement spécifique mais plutôt une pratique relative à de l'ordinaire et du quotidien ? C'est donc d'intervenir sur des petits équipements publics, qu'il s'agisse de lieux d'enseignement, d'écoles, de collèges, de mairies, de bibliothèques, de crèches, etc... C'est ce qui fait la ville en plus du logement. Pour moi, il n'y a pas de confusion non plus sur ces différentes topologies de programme. L'existant, ce n'est pas que le logement et que le logement collectif. Travaillant dans ce cadre-là, il y a bien sûr cette demande sous-jacente d'un maître d'ouvrage public qui souhaite restructurer ou agrandir un équipement, et qui demande donc à l'architecte de redonner une entité au lieu, de retrouver les traces... Donc avoir une position, un engagement bien particulier.

Ceci pour indiquer les conditions d'exercice dans lesquelles je me situe. Je ne travaille pas du tout sur des opérations de logement. Cette question de la

concertation et du travail avec les usagers et les habitants ne s'est pas encore posée à nous.

J'aimerais bien entendre les réponses des chercheurs aux questions qu'on leur pose. Pour le premier travail mené par l'équipe de recherches de Guy Tapie, et pour l'actualiser car je pense qu'elle est effectivement datée et que la situation n'est plus la même, qu'en est-il de la question du logement et de la maison individuelle, où les architectes, on le sait, sont toujours absents, qu'il s'agisse de constructions neuves ou d'interventions dans l'existant ? Est-ce que ces catégorisations qui avaient été faites lors de ce premier travail de recherche ont évolué ou pas sur cette question-là.

Concernant les travaux de Francis Rathier, cela évoque pour moi ces problèmes de représentation et de communication de projets, d'un projet quel qu'il soit. Et là, je ne pense pas que cela soit spécifique à un travail avec l'existant ou dans l'existant. Le problème c'est de savoir comment communiquer une chose qui n'existe pas dans le réel. C'est la question que se posent toujours les architectes. Par conséquent, quel médium utiliser, à quel moment ? Cela a déjà été un peu évoqué mais est-on allé plus loin ? Au-delà du constat qu'à un moment donné, il y a des décalages et que effectivement, il est difficile de manipuler les bons outils. Qu'en est-il ?

Pour moi, architecte, cela m'a renvoyé également à cette question du programme et de « l'en deçà informationnel ». Car effectivement, quand on nous donne un programme, il y a quand même un projet sous-jacent mais qui n'est pas forcément évoqué. Et nous aussi, nous avons à faire ce travail de compréhension et de transformation.

En ce qui concerne ensuite l'auto réhabilitation de l'habitat et de l'habitant, j'étais contente tout à l'heure que vous parliez de l'Amérique Latine parce qu'il est vrai qu'à la lecture de ce travail, j'ai pensé à des exemples que j'ai vus au Brésil où effectivement, il s'agit à la fois d'un travail de formation et de construction de l'habitant lui-même, de son habitat, pour éradiquer les favelas. Et là, il n'y a pas besoin d'architecte. C'est donc une pratique que l'on trouve en dehors de ce cadre un peu particulier. Et en même temps, j'avais envie de rêver un peu et de me dire que sur l'opération Kallisté, on avait envie que ce travail d'expérimentation marche aussi. Et finalement, la forme urbaine étant tellement prégnante, on a l'impression que c'est un peu trop tard comme engagement dans cet existant.

Peut-être que je reposerai des questions par la suite mais je vais m'arrêter là pour laisser les chercheurs s'exprimer.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Je propose que nous nous tournions vers le public. S'il y a des praticiens qu'ils n'hésitent pas à interroger les chercheurs.

Je me permettrais juste une petite remarque par rapport au temps que nous avons mis à restituer les recherches. Les résultats de l'appel d'offres sont rendus publics et communiqués avec un temps de retard. Je parle sous le couvert de Daniel Valabrègue, nous nous sommes posé la question de savoir si nous organisions ou non ce colloque, si nous publions ou non les recherches. Nous avons choisi de le faire malgré le retard. Il faut savoir que pour monter ces délicats édifices que sont les valorisations de la recherche, c'est toujours très compliqué. Et quant à l'échelle européenne c'est encore plus compliqué. La dimension européenne est accessible à de gros laboratoires. Dans une école comme l'INSA, nous avons carrément un service spécialisé dans le montage des dossiers européens. C'est vous dire les problèmes que ce type de recherche posent en termes administratifs, en tant de gestion. C'est sans doute un autre débat que celui qui nous rassemble ici, mais il faut savoir que le temps consacré à la recherche est un temps rare et que tout temps pris sur la recherche, comme la valorisation ou la conquête du marché européen de la recherche et du temps non productif, non rémunéré et qui, par conséquent est peu investi. Ceci explique cela...

Karine Louilot, architecte

Pour compléter et pour que mes propos ne soient pas biaisés, je m'exprime là en tant que praticienne mais par ailleurs, je suis également enseignante à l'Ecole d'Architecture de Nantes.

Daniel Pinson, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

C'est en même temps une information. Je pense que ce qui se fait à l'étranger apporte des façons de faire, des théories, des approches différentes, et je crois qu'il est complètement indispensable d'accéder à cette connaissance et à sa mise en pratique.

Pour ma part, je me réjouis qu'il existe à Paris La Villette une association qui a un site dont je fais profiter mes étudiants et qui s'appelle « Architecture et développement ». Elle a des projets un peu partout dans le monde, notamment à Pondichéry, donc des choses tout à fait intéressantes en Inde. Et puis, je crois que c'est encore à La Villette qu'il y a « Architecture de l'urgence ».

Je me réjouis que cela existe... Je ne sais pas si la comparaison est valable mais il est vrai que les architectes, et j'en suis, tissent toujours des ponts avec la médecine. Je crois qu'il y a une légitimité à cela parce que la première action sur le logement -elle concernait l'insalubrité- remonte à 1848 et elle associait des architectes et des médecins. Il y a donc toute une tradition de l'architecte qui pense à la pathologie urbaine.

Je m'intéresse -et je crois que toute la communauté devrait y porter attention- à tout ce qui se fait et qui paraît marginal et auquel on ne prête pas suffisamment attention à travers des associations comme « Architecture et Développement » ou « Architecture de l'urgence ». Je crois que, mais il faudrait le vérifier de manière plus sérieuse, l'on a des prédécesseurs dans ce domaine-là dans le monde anglo-saxon. Je pense notamment au travail remarquable de Turner, un architecte anglais aujourd'hui très âgé, dont l'ouvrage « Le logement est votre affaire » est un guide méthodologique extraordinaire pour l'approche des questions d'habitat et de rapport avec l'habitant. C'est fondé sur une expérience en Amérique Latine mais qui a été prolongée en même temps par un travail dans une corporation d'habitat en Angleterre.

Je crois que si on pense « architecture de l'exportation » à travers les opéras de brillants architectes et d'autres projets qui se feront en Chine, etc. , il ne faut pas perdre de vue aussi ce qui se fait dans le plus quotidien et dans le plus « charismatique ». Le mot n'est pas tout à fait approprié mais c'est en tout cas d'autres réalités à l'international qui méritent d'être soulignées.

Guy Tapie, EAPR-PAVE

Je voudrais dire deux mots. Sur les limites évoquées, je dirais qu'en tant que chercheur, il faut accepter ces limites mais aussi les critiques bien sûr.

Ensuite et pour aller un peu plus loin, il est vrai qu'avec le recul, concevoir pour l'existant et la manière dont nous l'avions appréhendé à l'époque, puisque l'appel d'offre doit dater de 2000... On se rend bien compte aujourd'hui -et Michel Tilmont évoquait un colloque qu'on a tenu il y a une dizaine de jours- que les problématiques ont formidablement évolué en 5 ou 6 ans sur la question des métiers, des professions, des relations parce que si par exemple, les questions d'articulation, de coopération n'apparaissent pas fondamentales en commençant, aujourd'hui on sait bien que c'est quelque chose d'essentiel et que cela pose effectivement des questionnements très importants aux métiers, aux professions, à la conception des dispositifs. Et qu'au fond, la trame relationnelle est aussi essentielle que le fait qu'on va associer telle ou telle discipline architecturale, urbanistique, paysagère qui, pour le coup n'entrait pas dans le champ de nos investigations. Clairement, cela n'entrait pas, pour nous, dans le cadre de nos investigations à cette époque-là. Entre temps, cela a changé.

Donc, avec le recul, on se rend bien compte que nous avons vu l'existant au travers d'une entrée réductrice qui ne répond pas totalement aux problématiques aujourd'hui qui sont beaucoup plus complexes, comme il a été évoqué ce matin, sur la dimension urbanistique et territoriale. Et au fond -et je ne sais pas si c'est un cycle comme l'a évoqué André Bruston- il y a une évolution extrêmement rapide sur ces questions-là. Mais, pour ma part, j'en prends acte tout en pensant que cela ne remette en cause les typologies sur lesquelles on a travaillé, et

notamment sur les typologies des professionnels qui, à mon avis, marchent encore aujourd'hui assez bien.

En ayant eu deux communications sur la concertation, on se rend bien compte que c'est un enjeu qui est remis à l'ordre du jour de manière très importante, avec la capitalisation qu'il y a pu y avoir à partir des luttes urbaines dans les années 70. Francis les connaît bien et Jean-Yves également car ils ont écrit un rapport sur les différentes formes de participation, de communication, d'information. Et on voit bien qu'aujourd'hui, elles se reposent de manière fondamentale. C'est très pertinent et intéressant. En ce qui me concerne, je relierais cette question-là à la question de la communication, beaucoup plus que simplement la concertation et la participation parce qu'on voit bien que la communication, c'est l'acceptabilité, c'est l'adhésion. Mais au fond, il y a eu une telle sophistication des procédures de communication qu'on ne peut pas faire l'impasse pour rendre compte des processus de participation et de concertation. Pour moi, cela fait partie aujourd'hui d'une même trame problématique qui élargit au fond le socle issu des années 70.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

La question de la concertation fait partie des choses qui sont apparus dans ce travail. En fait, pour l'existant, il était fatal que cette question apparaisse puisque concevoir pour l'existant c'est généralement intervenir dans des lieux déjà habités, déjà objets de pratiques. Je pense que Grégoire Chelkoff nous en parlera tout à l'heure avec la question des ambiances, comme modalité d'appréciation de ce qui est déjà en place dans toute intervention sur l'existant.

Karine Louilot, architecte

Quand il s'agit du logement parce que depuis 15 ans sur tous ces projets –et en particulier le bâtiment public dont je parle et qui a été restructuré et avec des extensions- on n'a jamais fait appel à la concertation.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

C'est dommage ou bien c'est tant mieux... ?

Karine Louilot, architecte

Je dis que ça ne manque pas. Je pense que c'est certainement aussi dans la manière d'avancer le projet. Je parle de commandes qui sont des commandes sur référence et non pas sur un projet ou une esthétique choisie. Le maître d'ouvrage fait le choix d'un architecte et donc immédiatement, on commence au début du projet ce travail relationnel avec un maître d'ouvrage qui, s'il le souhaite, élargit

le cercle de discussion avec d'autres partenaires. Mais ce n'est pas nous, architectes, qui avons sollicité ce mode de communication et de concertation. Et jusqu'à présent, il ne m'est pas apparu utile ou indispensable dans les opérations sur lesquelles j'ai eu à intervenir. Et comme cela se passe très bien après, cela ne m'a pas paru être un manque jusqu'à présent.

Francis Rathiers, BERS

Je voudrais revenir sur une question qui a été posée sur les modes de représentation.

Pour la concertation ce qui m'intéressait dans ces démarches, c'est en quoi les dispositifs de communication et d'information, étaient pertinents, étaient adéquats par rapport aux objectifs qui étaient visés.

Et notamment, et c'est ce qui est le plus notable, quand on a regardé le fonctionnement des schémas... ce qu'on pourrait dire, c'est que d'une certaine manière, soit ils n'ont pas été conçus explicitement, soit ils n'ont pas fonctionné explicitement, pour faire évoluer... J'ai utilisé la notion « d'en deçà informationnel ». En fait, il a deux sens. Il n'avait pas fonction de faire ... C'était à la fois trop peu et à la fois, ce n'était pas fait pour faire évoluer et faire appréhender des éléments techniques dont n'auraient pas eu possession les usagers. Dans tous les dispositifs, même si cela se sophistique, même si aujourd'hui on utilise le numérique plutôt que le papier ou le crayon, la question n'est pas là. La question fondamentale est de savoir si les dispositifs de représentation qui sont mobilisés, et qu'on va utiliser dans une interaction particulière lors de la rencontre entre des professionnels et des usagers, sont là pour faire rentrer le non-professionnel dans la compréhension des éléments qui sous-tendent le projet tel qu'il a été conçu, voire de donner accès à la possibilité d'en bouger des éléments. Aujourd'hui, ce sont des maquettes virtuelles mais le fait de simplement pouvoir bouger des éléments d'un projet, c'est une façon de permettre à des profanes de s'approprier et surtout de faire rentrer directement des questions d'usage dans le projet.

Donc, c'est moins la sophistication des moyens de communications que les intentions qu'on va développer pour en faire des objets d'interaction et d'élaboration. La ligne de partage est là. A la limite, que ce soit dessiné par l'ordinateur ou dessiné à la main, ce n'est pas un problème technique. Ce qui va compter, c'est à quel moment on utilise cet élément... Si on prend le travail de conception des architectes, le schéma est un outil très souvent mobilisé qui est pourtant extrêmement simple, qui réduit le projet et pourtant, cela fonctionne. Et cela fonctionne parce que cela une fonction de collaboration et d'avancer dans le travail. Il faut donc prendre ces questions techniques assez au sérieux parce qu'elles sont très rattachées aux stratégies et aux intentions que les acteurs souhaitent développer dans ces logiques, dans ces démarches de concertation.

Pour ma part, je ne dirais pas que la concertation est obligatoire dans tous les projets, mais à partir du moment où tous les acteurs veulent s'y engager, il y a des savoir-faire qu'il est important de savoir maîtriser. Et surtout, il y a la capacité à aller vers une réduction de cette dissymétrie qui n'est bien évidemment jamais possible totalement.

Mustapha Berra, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Je voudrais apporter une petite précision. Ce n'est pas sur l'angle de la concertation mais plutôt sous l'angle de la participation, et notamment sur l'auto-réhabilitation accompagnée qui est plutôt une action qui ne peut pas se dérouler sans l'habitant. Donc de fait, l'habitant est au centre de l'action. Donc, on ne se pose même pas la question.

Karine Louilot, architecte

Mais c'est l'acteur principal

Mustapha Berra, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

C'est l'acteur principal. Sans lui, l'action n'existe même pas.

C'était une précision en parallèle de la concertation car il me semblait important de préciser, dans le cadre de Kallisté, que l'on est sur cette configuration d'acteurs.

Sur un autre point, une question était « est-ce que c'est mieux avec des architectes ou sans ? ». Au vu des résultats, Kallisté serait le résultat de l'architecture et du beau, si j'ai bien compris, et Sous la Rose serait le résultat spontané. Aujourd'hui, l'histoire montre que ces habitants ont vécu cet espace-là - je parle pour Sous la Rose qui est un ancien bidonville qui s'est durcifié jusqu'à avoir une typologie méditerranéenne et proche de la médina puisque ce sont des petites ruelles par lesquelles on accède. Alors qu'ils étaient dans la crainte d'être évincés du lieu, donc regroupés pour conserver le lieu, aujourd'hui, alors qu'ils sont plus ou moins légalisés dans leur occupation, ils ont besoin d'un architecte pour justement tracer les limites et les droits. C'est ce qui est intéressant. Avant dans la crainte, ils étaient unis et sans nécessité d'une architecture et aujourd'hui, alors qu'ils entrent dans le droit, ils sont obligés d'y faire appel.

Je voulais apporter ces précisions, et notamment pour Sous la Rose.

Intervenant (non identifié)

Si je mets dans le pôle civique, y compris les ressorts personnels de la reconnaissance, j'ai vu dans les projets de renouvellement urbain, ou le projet de réhabilitation un peu sophistiqué qui nécessitait une intervention sur l'extérieur, une satisfaction extraordinaire des architectes de voir accepter leur projet par les habitants après s'être faits sérieusement « engueulés » ou avoir été mis en difficulté, etc...

Si j'osais, je dirais que les projets de renouvellement urbain peuvent être une manière de canaliser l'ego des vedettes de l'architecture que personnellement, j'ai toujours hésité à employer dans les projets de renouvellement urbain. Les vedettes de l'architecture, je ne citerai pas de nom mais je pense à plusieurs personnes, sont capables d'intervenir dans le renouvellement urbain justement par le ressort civique. S'ils sont uniquement sur le registre de « je sais ce qu'il faut faire », le côté qui peut être un peu mégalomane, il faut surtout fuir le vedettariat. Et de ce point de vue-là, par rapport à la thèse qui dit que l'existant était pour les « sans grade » de l'architecture, je trouve que le renouvellement urbain notamment et l'intervention sur l'existant offrent à un plus grand nombre d'architectes une reconnaissance personnelle. Evidemment, je ne règle pas le problème économique avec cela, parce qu'il y a la question du poids sur les prix, et j'ai pu constater – et cela a été pratiqué à maintes reprises - que les marchés de définition ont été des outils pour faire phosphorer plus longtemps et gratuitement un certain nombre d'équipes, ne serait-ce que parce que l'interaction multipliait un coût et que ce coût n'est pas toujours rémunéré.

De ce point de vue-là, et par rapport à ce qu'a dit Francis Rathier, j'ai pu constater, sur les outils de formalisation, et en étant du côté de la maîtrise d'ouvrage, que la maîtrise d'ouvrage ne sait pas toujours ce qu'elle veut avoir comme outils de formalisation. Et du coup, le coût de ces outils de formalisation n'est pas toujours prévu.

Le risque inverse, c'est que l'on prévoit des outils 3D. J'ai pu voir les outils 3D et les dégâts que cela peut faire car c'est souvent de l'image et que l'on se situe par rapport à l'image. Je pense notamment à un projet d'Yves Lion que je peux citer. Cela n'a pas été un grand débat malheureusement. Cela a été un débat dans la presse a posteriori, mais le débat réel a été « squizzé ». C'est le débat sur les tours sur Paris. On a reproché à Yves Lion, qui avait fait selon moi un superbe projet dans le 13^{ème}, d'avoir produit une image qui, en gros, facilitait la tâche des opposants au fait de monter au dessus de 37 mètres à Paris. Et l'image 3D a été contre productive parce qu'elle n'a pas été soutenue de la même façon qu'elle peut être contre productive devant des habitants qui vont être soit fascinés, soit comprendre autre chose avec les éléments dont a parlé Francis Rathier.

Intervenant (non identifié)

On parle beaucoup de la politique de la ville et des quartiers de l'habitat social. Et donc effectivement dans notre appréhension de ce qu'étaient les marchés de l'existant, c'est bien plus large sur votre dernière intervention qui était différente. Il est vrai que les politiques de la ville et des quartiers d'habitat social ont perpétué, d'une certaine manière, une réflexion sur la participation et la concertation qui, depuis 5 ou 6 ans, s'est élargie globalement à de nombreuses autres questions urbaines, y compris de planification. Notre entrée était quand même plus large et celle-là, au fond, était sans doute minoritaire dans notre manière d'appréhender le marché.

Daniel Pinson, CIRTA-IAR, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Je voudrais ouvrir une perspective et en même temps justifier le choix des deux exemples contrastés que nous avons pris. L'un renvoie à une architecture que l'on pourrait qualifier d'hétéronome, c'est-à-dire qu'elle est pensée en dehors de ce que peut concevoir l'habitant lui-même, et une autre autonome. Je pense que l'on doit accepter ces deux termes dans la mesure où, dans l'avenir, je crois que ce ne seront plus les grands ensembles qui seront les premiers concernés par des opérations de renouvellement urbain, mais peut-être, comme cela l'a été dans certaines villes, des lotissements de maisons individuelles. Il y a d'ailleurs de grands opérateurs, comme les Maisons Phénix, qui ont un département tout entier consacré à la rénovation de leurs produits, très particulier comme l'on sait, et qui s'appelle « Phénix évolution ». Ils sont très offensifs ! Je pense que l'on peut dire également que ça participe du logement des classes populaires. Je crois qu'il y a un travail d'anticipation à faire pour penser ce marché potentiel, en tout cas ces situations qui sont à prendre en compte du point de vue du renouvellement urbain.

Je voudrais vous faire noter que lorsque l'on a fait un programme avec les collègues européens de Suède, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et de Hongrie, ainsi que d'Estonie pour développer des bonnes pratiques en Europe sur des quartiers qui ont des difficultés, on était dans des cas d'exception parce que ceux que nous avons choisis se situaient dans les grands ensembles qui ont été construits dans les années 60. Les exemples que prenaient nos collègues européens étaient toujours dans des quartiers assez anciens de maisons individuelles, ou dans d'autres types de tissu, ce qui ne nous facilitait pas le travail de mise en relation.

Ce que je veux dire aussi, c'est qu'il y a dans la culture de l'habitant du HLM des éléments de passivité qui n'est pas sans rapport avec le système d'assistance dans lequel on les a tenus... On ne sait pas comment s'y prendre pour avoir la maîtrise de son chez soi dans le logement HLM. C'est une vraie question, sans compter qu'en plus, il y a eu une importante bureaucratisation des organismes

HLM parce qu'ils sont pas passés d'une vocation très militante - on voit bien comment ils travaillaient dans les années 30 - à une vocation de gestionnaires tellement soucieux d'affronter des problèmes incommensurables que finalement, le personnel a aussi un autre comportement vis-à-vis des habitants.

Tout cela, il faut que cela soit dit dans la perspective que je signale.

intervenant (non identifié)

J'ai peut-être une explication sur la difficulté de concertation en France. Je voudrais aussi revenir à l'allocution de l'ancien adjoint à la ville de Barcelone, qui présentait son travail à un dernier forum ANRU et qui disait que là où la concertation était la plus difficile, c'est quand elle est « publique publique », c'est à dire quand elle est inter institutions, et les difficultés que les acteurs de la ville -publics et privés- ont à se mettre d'accord.

Pour ma part, je me demande également si la difficulté en France ne vient pas du fait que l'Etat a été l'un des plus mauvais exemples en terme de concertation sur les grands projets d'aménagement, sur l'Equipement de la France, et que quelque part la décentralisation est jeune et que les élus -des élus comme sans doute la Communauté Urbaine du Grand Lyon- ont eu une expérience... Il me semble que les élus ont une difficulté, en effet, à s'approprier leurs projets. Peut-être aussi parce que les architectes aident insuffisamment les élus à s'approprier le projet parce que le temps du projet n'y aide pas, étant donné que le temps consacré à l'étude et à la concertation est de plus en plus réduit, et que l'on demande beaucoup aux architectes urbanistes d'être présents à la concertation et qu'on les envoie souvent « au feu » un peu seuls.

D'autre part, vous avez dit que les marchés de définition étaient récents en 2000/2002. Je pense qu'ils ne sont pas du tout récents. C'était la pleine floraison des marchés de définition et ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est qu'ils ont failli disparaître dans le nouveau code des marchés publics et que l'on est sur des dialogues de performance qui alors là ne rémunèrent aucune idée possible et pour un travail énorme produit.

Concernant le logement social, il y avait, dans les années 30/50, une logique de parcours résidentiel où il n'était pas question que l'habitant reste. C'est toujours une question que je me suis toujours posée. L'habitant, bien sûr, doit participer à une concertation parce que c'est son lieu de vie mais il n'était pas programmé à ce que cet habitant reste toute sa vie dans ces quartiers, dans ce logement, et qu'il y avait normalement -mais hélas, cela a disparu- un parcours résidentiel possible qui s'est totalement réduit, voire annihilé.

Pour ce qui me concerne, je ne suis pas du tout chercheur, je suis architecte urbaniste de l'Etat et je suis toujours un peu gênée par la distance qu'il y a avec les procédures. Il me semble qu'en France, on est énormément enfermé dans les

procédures. Les problèmes des copropriété, je les connais un peu puisque j'ai travaillé en Seine Saint Denis à la DDE, et que l'auto-réhabilitation par les locataires, il me semble qu'elle serait extrêmement intéressante mais elle est aussi extrêmement contrainte, déjà par l'Etat qui est entré assez tardivement dans les problèmes des copropriétés, et puis extrêmement pilotés par un préfet avec des groupes assez techniques de travail, avec des créanciers, les endettés, etc. Je pense qu'il y a un lien avec notre cadre procédural -on parle du quartier Sous la Rose- qui renvoie à tous les problèmes d'hygiénisme et de mise en cause de l'Etat, et en premier lieu du Préfet, sur les absences de non-respect de la loi. Ce sont des choses que vous connaissez mais qui sont quand même à suggérer.

intervenant (non identifié)

Pour m'être penché sur un autre cas qui était la mise en œuvre d'une OPAH sur un quartier où la population était très démunie, on faisait de bons montages. Mais la condition qui était faite aux gens pour qu'ils puissent bénéficier des aides, c'était surtout qu'ils ne fassent pas les travaux eux-mêmes et qu'ils apportent des factures de parpaings, etc.... Voilà le genre d'obstacles que l'on rencontre. Je crois qu'à Marseille justement, la Caisse des Dépôts et Consignations avait fait une espèce d'exception par l'intermédiaire d'une banque je crois...

intervenant (non identifié)

Il y a des exceptions qui ont été faites en France par le pré-financement, comme à Roubaix par exemple où on a pu aider les habitants. On a pré-financé les travaux. Il y a le Crédit Agricole par exemple ou la Caisse d'Epargne.

intervenant (non identifié)

Le temps des habitants n'est forcément pas celui du projet. C'est un peu le cas sur **Kallisté** car pour ce qui est des procédures, quand on a commencé à travailler sur ce territoire-là, il devait y avoir un coordinateur qui devait être nommé de façon imminente. Or, il vient seulement d'être nommé cette année. Cela vous donne un peu une idée de la rapidité des procédures.

Actuellement, l'action des Compagnons Bâisseurs, qui est une association qui réunit cinq associations disséminées sur le territoire français, c'est sur une copropriété dégradée, sachant que cette copropriété évolue aussi dans sa configuration. Pour la construction de cette copropriété, on était à 30 % de locataires et 70 % de propriétaires et on est passé à 50/50. Et aujourd'hui, la tendance est inversée puisqu'il y a 70 % de locataires et 30 % de propriétaires.

Ce que je vois comme solution à ce type d'action, en tout cas dans la manière dont ils agissent aujourd'hui en tant qu'association dans le cadre du

renouvellement urbain, c'est qu'ils essaient de servir d'espace intermédiaire, même dans le cadre de la démolition. C'est-à-dire que la démolition, en elle-même, peut prendre beaucoup de temps. Par conséquent, que fait on ? Laisse-t-on en l'état les logements en disant « on va détruire, on ne va pas aider les gens à réhabiliter ou à retoucher leur appartement » ou on fonce et tant pis, on va démolir mais il faut aussi réhabiliter en attendant. Ils sont assez entendus aujourd'hui parce qu'ils ont fait leurs preuves par ailleurs. Dans le cadre du logement social, ils sont assez entendus. Dans le cadre de la DIV, ils sont reconnus. Il y a donc quand même un effort qui est fait pour les prendre en considération et les faire travailler sur des parties. A mon avis, c'est souvent une action alternative et d'attente. Ce matin, Monsieur Frébault disait que « le temps des habitants, c'est le temps des projets ». Je pense que pour ce qui les concerne, ils se situent un peu en tampon entre ces différents temps.

Intervenant (non identifié)

Pour revenir à la concertation, il y aurait certainement un beau sujet de recherche complémentaire à ce qu'a dit Francis Rathier, c'est la concertation comme instrument qui sert à faire progresser les institutions dans leurs partenariats. C'est très bien exposé dans un texte européen de 98 pour un développement urbain durable, qui est assez peu lu en France, qui commence certes à vieillir mais en gros, l'Union Européenne dit que de toute façon, le public a ses contradictions et les institutions leurs contradictions. La concertation a un mérite, c'est que ça oblige les maîtres d'ouvrage à avancer sur une logique coopérative et en tout cas à sortir de l'implicite. J'ai envie de dire que si en France, la concertation pouvait arriver à faire progresser les institutions, à défaut d'avoir une vision mythique de la participation, ce serait déjà un combat qui serait gagné, vu surtout la complexité de notre institutionalité.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci à tous, pour vos interventions.

Nous allons arrêter là pour cet atelier et engager le troisième atelier après une petite pause

atelier 3 : Les transformations de l'existant et ses techniques

introduction

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Je vous propose d'introduire cet atelier avec l'intervention de Monsieur Raulin. Dominique Raulin est chargé de mission sur la qualité environnement en Région Provence Alpes Côte d'Azur au service Energie Environnement. Il va cette fois nous parler des questions techniques de l'existant.

Le marché de la réhabilitation thermique. Quelle place pour la maîtrise d'œuvre ?

Dominique Raulin, Région PACA

Plutôt que de vous parler de questions techniques, je veux plutôt essayer de faire un point sur les acteurs et les pratiques en matière de réhabilitation énergétique dans l'existant.

Le titre de notre étude était « Le marché de la réhabilitation thermique, quelle place pour la maîtrise d'œuvre ? ». Au jour d'aujourd'hui, j'aurais envie d'y ajouter, faisant peut-être un peu de provocation, un sous-titre : « le cumul des handicaps pour la maîtrise d'œuvre ». Je veux rappeler tout d'abord que les questions de confort thermique et d'économies d'énergie sont extrêmement liées et correspondent à une demande sociale et que les questions environnementales sont aujourd'hui bien plus présentes qu'elles ne l'étaient au moment de notre étude.

La question des économies d'énergie peut être abordée à divers niveaux : soit à partir de la sphère « privée », c'est-à-dire à travers la question de la maîtrise des

charges, ou sur un aspect plus général et sociétal, en se posant la question de la lutte contre les gaz à effet de serre, le réchauffement climatique et la préservation des ressources. Elles peuvent être aussi abordées au travers des notions de confort et d'ambiance. Cette question du confort est aussi une question importante au niveau urbain. Peut-on envisager un renouvellement urbain de certains quartiers sans poser la question du confort que l'on va offrir dans les espaces publics et dans les appartements et les bureaux ?

La façon dont on a procédé pour notre étude est assez simple. Nous avons fait un certain nombre de monographies sur des opérations : deux OPAH, trois en secteur résidentiel, une copropriété, une cité très dégradée, un immeuble en centre ville, et puis quelques opérations en secteur tertiaire : un immeuble de bureaux et un Conseil Général pour lequel il y avait des problèmes de climatisation et de confort d'été qui se posaient et un foyer pour handicapés.

Les constats que l'on a pu faire sont multiples.

D'abord, la question thermique en 2002 présentait un faible intérêt pour la plupart des acteurs que l'on a rencontrés. Lors des prises de rendez-vous pour des entretiens, et nos recherches et d'opérations pour les monographies, les réponses les plus fréquentes que nous avions étaient « Ce n'est pas de ma compétence ». « Ça ne m'intéresse pas ». « C'est pas un problème technique, voyez ça avec EDF ». Je ne suis pas convaincu, malgré la grande prise de conscience des enjeux climatiques, qu'aujourd'hui, nous aurions des réponses différentes. Malheureusement.

Cela nous a confortés sur deux choses, c'est que d'une part, la maîtrise d'œuvre trouvait difficilement sa place dans ce champ-là, et d'autre part montré aussi qu'il y avait de grosses difficultés à faire le lien entre quelque chose qui apparaît de l'ordre du thermique, du technique et de l'architecture, c'est-à-dire de l'habitat, de la façade, etc. L'autre point, c'est que la thermique (le confort) n'est jamais à l'origine d'une réhabilitation. Il y a bien d'autres motivations, sur lesquelles on pourra rajouter ces questions de confort mais jamais on ne part de cette question-là pour démarrer une réhabilitation. Ensuite, il y a une approche très différente entre les secteurs « résidentiels » ou dans le « tertiaire ».

Dans le résidentiel, le confort est quelque chose qui relève de la sphère du privé, qui ne fait donc pas l'objet de revendications, ou très peu, sauf par exemple pour des opérations en chauffage collectif, lorsque les charges sont trop importantes ou le confort insuffisant. En dehors de ces circonstances, la question du confort à l'intérieur de son logement est le plus généralement traitée individuellement. Par contre quand on est dans le tertiaire, on est dans le domaine du standing, de la rentabilité, il y a un minimum de normes de confort que l'on est en droit d'attendre. D'autre part, le confort thermique et les dépenses énergétiques sont souvent difficilement perceptibles au moment où l'on rentre dans l'appartement et au moment où l'on en prend possession et c'est quelque chose dont on

s'aperçoit que dans la durée, et ces aspects rentrent peu en considération dans la constitution du prix de vente ou du loyer.

Autre constat que nous avons pu faire en menant ces monographies, c'est notre difficulté au final pour trouver des projets dans lesquels la maîtrise d'œuvre (au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire architecte ingénieur) était totalement absente. De plus, notre travail a mis en évidence, dans les opérations de réhabilitation, des nouvelles formes de maîtrise d'œuvre.

Plusieurs raisons ont été évoquées pour justifier de la présence d'une maîtrise d'ouvrage dans ces opérations de réhabilitation : nécessité d'assurance face aux risques de désordres en cours de travaux, besoins de permis de construire, demande de l'ANAH d'un maître d'œuvre pour suivre des travaux importants et en assurer la bonne fin, résolution d'un problème technique nécessitant les compétences d'un ingénieur. La compétence de l'architecte en réhabilitation n'est jamais évoquée, au contraire souvent dénigrée.

Une autre difficulté qui est ressortie de nos enquêtes, c'est l'absence de règles, normes s'appliquant à l'ancien. Par exemple, la réglementation thermique ne s'applique pas à l'existant et dans bien d'autres cas, la seule réglementation qui s'applique est celle qui était en usage au moment de la construction. Or, on s'aperçoit qu'en l'absence de réglementation, et peut-être surtout en raison d'une méconnaissance des bâtis anciens par bon nombre d'acteurs (notamment des bureaux de contrôles), on applique dans l'ancien la réglementation en vigueur. Ce qui va à l'encontre, fort souvent, d'une logique et d'une économie des projets, voire qui peut parfois être contre performant.

A tous ces constats, il faut ajouter celui qui est peut-être le plus important : l'absence de projet patrimonial en matière de réhabilitation. En matière thermique, on se situe dans l'urgence : on répare, on entretient, on maintient en état mais on n'est pas dans un projet. La monographie, faite sur un foyer pour handicapés, a montré que toute une série de réparations, d'opérations d'entretien et de maintenance a fini par constituer, au fil du temps, une réhabilitation sans qu'il y ait jamais eu de projet global.

Il n'y a projet que lorsqu'il y a la possibilité d'une revalorisation, au sens marchand du terme, des opérations. Cette absence de projet rejoint la question de l'émiettement évoquée ce matin. Pour faire une comparaison rapide, aujourd'hui, on aborde la question de la réhabilitation thermique des bâtiments comme on aborde la réparation d'une voiture : si vous avez un problème avec votre voiture, vous allez voir un garagiste pour qu'il répare la panne. Dans l'habitat, existe cette même logique, c'est-à-dire que face à un problème, on apporte une solution technique : par exemple, pour un problème d'inconfort, de bruit, on pose des doubles vitrages ou une climatisation. Ces pratiques sont particulièrement encouragées par la présence de toute une série d'acteurs

(notamment tous les commerciaux : fenêtriers, vendeurs de climatisation) qui savent répondre à cette attente de solutions simples et bien identifiées.

Pour beaucoup de maîtres d'ouvrage (particuliers ou non), la réhabilitation est une chose complexe, ils sont dans une logique de réduction du risque perçu ; offrir une réponse simple à un problème identifié saura les rassurer. Parmi les autres acteurs qui vont être présents, il y a d'abord l'artisan. En milieu urbain, c'est la superstar. Il sait, il sait faire, il suit, on voit ce qu'il fait. Et on a souvent tendance aujourd'hui à faire plus confiance aux faiseurs qu'aux penseurs. Il est aussi prescripteur. Ensuite, il y a des nouveaux métiers que notre étude a fait apparaître, ce sont les monteurs de dossiers ANAH, capables de vous aider à constituer votre dossier de demande de subvention ANAH et qui, plus ou moins, font de la maîtrise d'oeuvre mais sans être déclarés. Ils sont souvent en relation avec un réseau d'entreprises d'artisans qui participent à l'élaboration du devis des travaux (et sont forcément bien placés pour obtenir le marché). Ensuite, il y a les équipes opérationnelles d'OPAH qui font un travail similaire. Tout en s'interdisant de faire la maîtrise d'oeuvre, ils réalisent des avant-projets pour chiffrer et convaincre le propriétaire de l'intérêt d'engager une réhabilitation. L'avant-projet devient vite un plan d'exécution.

Il y a également les distributeurs d'énergie mais qui se positionnent auprès des collectivités via des missions de conseils d'assistance, en proposant des prestations de bureaux d'étude et auprès du grand public, au travers des labels tels que Promotelec qui peuvent aussi constituer une forme de prescription. On est là face à des gens qui sont finalement capables de répondre à une demande des occupants, des copropriétaires, et je crois que si l'on veut poser la question de quelle place pour la maîtrise d'oeuvre demain dans l'existant, il y a nécessité de mieux connaître la demande aujourd'hui.

Après ces constats, il faut aussi souligner le rôle de deux acteurs incontournables, et dont le rôle est important dans le domaine de la réhabilitation et de la thermique : l'ADEME et l'ANAH. L'ADEME essaie d'apporter une vision un peu globale sur les questions thermiques d'une part, par le financement de pré-diagnostics et des diagnostics et d'autre part, par la mise en place d'un certain nombre d'opérations telles que les OPATB ou les contrats ATHENEE qui permettent d'avoir une vision un peu plus large. L'ANAH, quant à elle, est peut-être dans une logique autre. D'abord, en matière de thermique et de logement, l'objectif est l'amélioration et l'on n'est donc pas dans une logique de performance et de qualité affirmée : il s'agit de réparer, de faire mieux ou plutôt de faire moins mal que ce qui était.

Le travail de l'ANAH ne doit pas pour autant être dénigré : par le minimum d'exigences de qualité qui est demandé (en particulier sur la question thermique et la demande d'isolation en cas de chauffage électrique), elle a permis de faire évoluer les pratiques des professionnels, entreprises et artisans. Toutefois, elle

reste souvent dans une logique quantitative avec des objectifs chiffrés de réhabilitation de logements dans l'année. Les rapports de l'ANAH insistent plus sur ces bilans que sur la qualité de ce qui est produit.

Pour conclure, je voudrais évoquer les évolutions réglementaires telles que les diagnostics de performance énergétique : permettront-elles de modifier cette approche, d'avoir une approche plus systémique de la réhabilitation ? On peut l'espérer mais en même temps, il faut certainement que les éléments sur lesquels on va juger ces projets, mais aussi les éléments que l'on a pour juger les politiques, que ce soit les politiques d'Etat et les politiques des Régions, évoluent si l'on souhaite que cette situation change.

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

La parole à Grégoire Chelkoff, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Directeur du laboratoire CRESSON de l'unité mixte de recherche du CNRS, « ambiances architecturales et urbaines ».

transformer l'existant par l'ambiance

Grégoire Chelkoff, CRESSON

Je vais vous présenter la recherche qui avait été faite il y a déjà 5 ou 6 ans et terminée il y a 4 ans et qui, pour nous, s'intitulait « Transformer l'existant par l'ambiance », dont je vais expliquer quelques hypothèses et les résultats.

Depuis ce matin, le débat tourne autour de l'existant en le prenant essentiellement du côté de l'objet, de l'édifice, qu'il soit public, privé, habitation, équipement ou lieu de travail.

Évidemment, poser l'hypothèse de l'ambiance, et tout le monde le sait ici, c'est l'objet même de notre laboratoire de recherche. C'est-à-dire qu'il fait l'hypothèse que c'est une entité qui permet d'unifier, à la fois, les dimensions techniques et sensibles autour d'une même approche. Et l'existant, comme terme, posait singulièrement bien la question pour nous de l'ambiance dans la mesure où ce

n'est pas seulement un édifice, un objet construit, un objet qui peut être analysé sous forme d'éléments comme nous l'avons dit ce matin ou sous forme de son architectonique mais c'est finalement une structure sensible, c'est quelque chose qui prédispose un ensemble de flux : de flux sonores, de flux lumineux ou de flux thermiques pour ce qui concerne le vécu de ce type de lieux. Notre question principale est de savoir comment ces dimensions « immatérielles » de l'ambiance instruisent et motivent les transformations d'édifices existants. C'est donc essentiellement une question de méthode en même temps qu'une question relative aux raisons du projet.

Plus particulièrement, on s'est attaché non pas aux logements mais plutôt à de petits équipements publics, modestes et relativement ordinaires ne faisant pas partie du grand patrimoine architectural, et qui font l'objet de transformations, de reprises, d'extensions ou de modifications. Pourquoi ? Parce que c'est un grand secteur d'activités d'interventions, de modifications, qui a précisément souvent pour origine des questions d'ambiance ou d'adaptation à des nouveaux régimes d'usage ou à des adaptations de type technique. Et donc, il y a là matière pour nous à deux choses : d'une part à l'insertion de jeunes professionnels sur ces segments de marchés qui sont peut-être un peu moins importants mais assez intéressants pour démarrer et mieux accrochés au domaine de la construction dans l'existant, et un enjeu autour de cette dimension d'ambiance qui finalement, dans ces lieux occupés, est quelque chose de partagé. C'est-à-dire que c'est à la fois la somme de connaissances techniques sur des matières relativement bien ciblées, c'est aussi un domaine de compétences de l'architecte, mais c'est aussi quelque chose qui est partagé de manière quotidienne par les occupants, les habitants. On a beaucoup parlé ce matin de co-élaboration de projets, de participation ou de concertation et il nous semblait justement que ce domaine de l'ambiance pouvait être une entrée en matière à partir d'expériences antérieures que nous avons eues pour lier les différents éléments qui les concernent.

Et ce évidemment pas du tout dans un souci normatif mais au contraire, prenant pour prétexte un peu comme agitateur de projets cette notion d'ambiance pour donner un horizon commun, permettre à des acteurs qui sont impliqués dans ces processus de réhabilitation, de réadaptation, de transformation, de trouver des unités signifiantes communes dans l'élaboration de ces transformations. Ceci est quelque chose qui, évidemment, est fortement difficile parce que, pour les acteurs, la question de l'ambiance est située dans le registre du technique : celui de l'acoustique, de la thermique ou de l'éclairagisme, et il est parfois difficile de faire remonter des aspirations, des envies ou même des horizons sensibles un peu spécifiés par rapport à ces éléments qui qualifient pourtant fortement le vécu des espaces construits mais qui sont peu réellement présents dans la conception. Mon hypothèse est que l'ambiance serait donc un moteur d'échanges, une possibilité de travail commun qui laisse à l'architecte sa compétence sur l'objet

architectural lui-même mais qui fait partager des entités tout à fait communes à l'expérience de l'architecte, des habitants ou des utilisateurs d'un lieu.

Évidemment, je tiens à préciser que nous sommes dans une position de recherche ; toute position de recherche étant relativement confortable par rapport des opérationnalités courantes. On s'est donc attaché à quelques cas de figures et on a essayé d'accompagner des processus, telles concertations, pour rechercher des modes de traduction, des moyens de faire correspondre des savoirs autour d'horizons de projets qui, pour la plupart, ne débouchent pas pour finir mais qui ont aidé, à un moment donné, à formuler une transformation possible d'un existant.

Tels sont essentiellement les enjeux que nous nous sommes donnés.

Par rapport aux résultats, on s'est bien évidemment heurté à un grand nombre de difficultés mais l'intérêt de la recherche, c'est cela, c'est-à-dire de pouvoir avancer et de cibler peut-être un peu mieux la manière dont on peut continuer dans cette direction-là.

La première difficulté, en ayant tout d'abord rencontré pas mal d'acteurs assez différents, que ce soit du côté des maîtres d'ouvrage ou des architectes qui interviennent dans ces opérations relativement modestes mais toujours supports d'enjeux importants, c'est de reconnaître là qu'il y a véritablement une matière à creuser. C'est-à-dire que les acteurs sont complètement d'accord et assez friands d'une possibilité d'accroche autour de cette idée ; d'une part pour pouvoir mieux intégrer les dimensions techniques dans les méthodes de transformation et dans les méthodes de travail, mais aussi pour permettre ce partage et cet échange entre les différents acteurs. C'est un point assez fort qui m'a semblé rejaillir de l'ensemble des discussions, des échanges et des petites expérimentations que l'on a pu faire avec les uns et avec les autres.

La deuxième difficulté que l'on a eue, c'est un problème de traduction, que ce soit des problèmes de représentation graphique, explicatifs de ces unités signifiantes de projets qui seraient basées sur des éléments d'ambiance dans le sens technique et dans le sens du vécu. On a énoncé dans certains cas de figure pour essayer de traduire ces intentions sans aller directement sur le projet lui-même comme cela a été dit ce matin, le projet dessiné, visualisé mais pour donner des orientations qui peuvent éclairer la manière de transformer les choses, soit sous forme de principes qui sont énoncés à l'aide de textes, de mots, voire de diagrammes, et qui donnent cet horizon de transformation d'un existant en fonction d'une analyse qui prend du temps, qui demande beaucoup d'investigations soit sous forme d'enquêtes, soit sous forme de mesures ou soit sous forme d'investigations, d'observations. Il est vrai que par rapport à cette matière existante qui fait toujours l'objet d'une connaissance du côté de l'architecture en termes d'éléments construits, il est extrêmement difficile d'aller un peu plus loin dans un état des lieux qui irait plus vers une connaissance des

structures de vécu qu'il incarne, et qui ne sont pas seulement là pour être perpétuées mais pour donner un appui, une raison, ou en tout cas des possibilités de développement dans une transformation future. Je pense simplement à des questions d'interfaces entre dehors/dedans, entre certaines unités fonctionnelles qui marchent mal dans certains groupes scolaires, universités ou autres auxquelles on a pu avoir affaire, et quelle que soit aussi l'échelle de travail que l'on a pu aborder. C'est-à-dire que cette méthode encore naissante je crois a pour intérêt d'être relativement transversale aux échelles qui étaient abordées ce matin et qui étaient un peu opposées entre, par exemple, celle de l'édifice, celle de l'urbain et peut-être même celle du dispositif lorsqu'il s'agit d'intervenir simplement sur la transformation d'une pièce dans un hall d'accueil d'un foyer CAF du Foyer Rhône-Alpes pour installer quelqu'un qui va y travailler, comme on a pu le faire.

Il est important de souligner cette question des différentes échelles de travail qui, à travers les approches que l'on a essayé de mener, sont toujours abordables en terme de milieu ambiant. Ce sont alors des milieux à percevoir qui intéressent des échelles d'action différentes pour l'habitant.

On a par exemple travaillé à l'échelle urbaine au niveau de La Villeneuve-l'Arlequin, ce monde urbain constitué dans les années 70 qui est en perpétuelle transformation depuis vingt cinq ans. On a constaté que certaines réflexions sont posées a priori par les acteurs qui instruisent les modifications futures, en l'occurrence il s'agissait de la notion d'ouverture. Toute la réflexion sur le projet est déjà gouvernée par cette notion : ouvrir, désenclaver. L'approche en termes d'ambiance a permis d'interroger mieux ce que « ouverture » signifie, on a pu ainsi amener des éléments d'éclaircissement qui aident à mieux comprendre les impacts de la notion d'ouverture, et évidemment celle de fermeture par rapport à laquelle elle est posée.

Qu'est-ce que signifie la notion d'ouverture en termes sensibles, en termes lumineux, en termes sonores, et même en termes thermiques, en termes aéroléiques ? Cette notion très visuelle prend alors différents sens qui sont incarnés dans des ressentis assez divers. Voilà des choses qui commencent à prendre consistance à la fois au niveau des acteurs, des experts mais aussi des usagers qui sont alors impliqués dans des processus de concertation assez codifiés mais dans lesquels on constate une absence totale de ces dimensions sensibles, en dehors de jugements hâtifs, lorsque l'on discute des possibilités de transformation qualitative des choses.

Je pense avoir à peu près dit l'essentiel, bien que très rapidement, sur ces questions qui ont été abordées à travers cette recherche et qui méritent développement, d'autant plus que je crois que les outils de représentation, qu'ils soient informatiques, numériques, systèmes d'information qui permettent de générer de l'information mais aussi de la co-formation entre les différents

acteurs, ouvrent des portes pour faire accéder des méthodes de projet sur l'existant qui prennent un peu mieux en compte ces dimensions souvent écartées pour maintes raisons, qu'elles soient économiques, sociales, doctrinaires ou autres.

Je vous remercie.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Monsieur Joutard notre second témoins nous fait savoir qu'il lui est impossible de nous rejoindre à cette table. Nous aurons donc qu'un seul témoin à cette atelier, Monsieur Boris Roueff qui est architecte à l'agence KAA architectures, à qui je donne la parole pour introduire le débat.

Retour sur les recherches et témoignages de praticiens

Boris Roueff, KAA architectures

J'ai effectivement fondé une agence il y a sept ans à Lyon. Pour vous parler de mon parcours, je dirais qu'en sortant de l'école, avec d'autres architectes, ingénieurs, artistes et ouvriers, nous avons réhabilité une maison, et ce pendant 1,5 an, en faisant nous-mêmes les travaux pour mettre un peu en pratique ce que l'on avait pu apprendre dans la théorie auparavant. Ensuite, dans le cadre du service national, j'ai travaillé à l'ambassade de France à Mexico, pour le service de coopération scientifique et technique. Je me suis inscrit dans une équipe sur le centre historique de la ville de Mexico qui démarrait une nouvelle phase de réhabilitation, notamment sur l'habitat, dans le souci premier de maintenir les habitants populaires qui avaient tendance à fuir le centre historique.

A Lyon, suite à cette expérience mexicaine sur un patrimoine classé par l'UNESCO aussi, on m'a confié plusieurs volets techniques d'études pré-opérationnelles d'OPAH, de PRI etc. Des objectifs similaires dans des contextes institutionnels forts différents.

A Mexico, dans une mentalité très pragmatique à l'américaine, il faut aller vite, traiter des quantités très importantes, être efficace, « au service » des habitants électeurs. Afin de pérenniser un système d'amélioration de l'habitat, objectif du

nouveau gouvernement de la ville, on avait « tout à inventer » : outils de financements, outils opérationnels, capitaliser et adapter les savoir-faire. En France, on a, à notre disposition, une quantité impressionnante d'outils, forts complexes, assez rigides et parfois incohérents. Il faut une réelle ingénierie pour arriver à les utiliser concrètement sur le terrain, et on se retrouve souvent à négocier longuement l'application de dispositifs existants pour atteindre des objectifs assez simples finalement.

Par exemple, en matière thermique, il existe différents outils incitatifs pour l'amélioration des logements, mais la complexité de leur mise en oeuvre demande de définir une règle globale, « applicable à tous ». Cela se finit souvent avec une liste de travaux subventionnables dont le doublage en placo, ou le remplacement du chauffage électrique par une chaudière au gaz. Ce qui peut-être tout à fait contre productif dans de nombreux cas...

Dans ces opérations qui ont toujours été sur l'agglomération de Lyon, les objectifs sociaux et de confort, qui sont inscrits dans les principes de l'ANAH, passent plus ou moins à la trappe parce que l'on est confronté à plein de difficultés de mise en oeuvre, de cas particuliers qui ne peuvent pas être traités au nom de l'égalité et de trop faibles moyens de gestion sont attribués à ces opérations. L'amélioration de l'aspect du bâtiment en tant qu'extérieur, de façade, est souvent plus simple à mettre en oeuvre, donc plus facile pour assurer la consommation des lignes budgétaires, plus visible aussi, donc plus directement satisfaisant a priori pour les élus.

La confrontation et la superposition de ces logiques, dites ou non, dans groupe de travail sur des opérations comme celles-là consomment beaucoup d'énergie. De plus, la succession chronologique d'acteurs dans ce type d'opération fait perdre le fil des objectifs initiaux. En fait, quand on arrive à mettre en oeuvre 10 ou 15 % de ce que l'on s'est donné comme objectif au départ, c'est déjà pas mal. Il est donc très difficile d'arriver à mettre en oeuvre les constats que vous faites, et en termes d'ambiance et en termes de performances énergétiques ou thermiques, d'arriver à combiner tout cela ; bien que vos constats soient de très bon sens et je pense assez partagés dans les discours des techniciens.

En tant que jeunes architectes - puisque même après six ou sept ans d'expérience on est toujours jeune, les temps du projet étant longs et qu'il y a relativement peu de projets - on nous donne des projets de réhabilitation à faire qui, quand on a de l'énergie, sont finalement assez valorisants parce que tout le monde s'attend à une « amélioration de ce qui existe », alors qu'on arrive à transformer la commande en projet, transformant l'existant. On espère ainsi établir la confiance, rassurer sur nos compétences pour obtenir d'autres marchés.

Dans les programmes architecturaux qui nous sont donnés au départ, on peut lire la « solution » : réparer le toit, renforcer la structure, enlever les cloisons, mettre un faux-plafond en plaques perforées pour le traiter au niveau de

l'acoustique... Les solutions architecturales et techniques sont déjà toutes faites, préétablies. Ce sont celles-ci qui sont mises en oeuvre parfois par certains confrères. En tant que « jeunes » ayant obtenu le marché, on se dit qu'il va falloir faire autre chose et que si l'on veut un peu progresser dans l'échelle de valeurs du métier de l'architecte tel qu'il est, il va falloir démontrer que l'on peut faire autre chose.

On essaie donc de mettre en oeuvre d'autres choses, de travailler sur les ambiances avec nos moyens, d'essayer de persuader les « plus expérimentés » de ne pas mettre en oeuvre des solutions toutes préconçues. Et au final, c'est assez gratifiant puisque plusieurs fois, des maires de villes de la région qui inaugurent le bâtiment sont étonnés : ils s'attendent à inaugurer un équipement rénové ou un nouvel équipement dans un ancien bâtiment et découvrent en fait qu'il y a eu un projet, « visible et lisible ».

La démonstration d'une certaine créativité dans la réhabilitation est plus facile à mettre en oeuvre que dans le neuf, où la « créativité » s'arrête aux yeux de beaucoup d'acteurs à la forme montrée dans l'image de concours. La pression normative et la culture constructive figée sont plus facilement dépassables en réhabilitation : l'adaptation à ce qui existe demande une créativité de tout instant. Pour cette raison, la tendance de tous les acteurs sera de pousser à toujours plus de démolition pour que les ouvrages préconçus et normés puissent trouver leur place tel quel dans le projet. C'est a priori plus rassurant, plus économe en intelligence, et donc bien plus facile !

Par ailleurs, je dis toujours que la conception ne s'arrête pas aux études ; elle est aussi sur le chantier, notamment en réhabilitation. Mais c'est aussi vrai dans le neuf car lorsque vous avez un mur qui a été mal placé, on ne va pas demander de tout casser puisque l'on a des délais à respecter. Il va donc falloir s'adapter en permanence sans oublier le fil du projet. En réhabilitation, une entreprise qui va prendre un marché, ou même les ingénieurs avec qui on travaille vont devoir s'adapter parce que l'existant ne se terrasse pas comme un terrain.

Pour revenir aux solutions toutes faites, ces éléments qu'il va falloir assembler entre eux, elles sont prescrites par des fabricants de matériaux, ceux-là mêmes qui ont les moyens financiers d'influer les différentes normes... Il n'est donc pas surprenant que ces normes ne deviennent plus des obligations dans une réhabilitation. En effet, elles nous apparaissent souvent comme étant tellement rigides et/ou complexes que leur principe même est oublié au profit d'une solution « garantie comme répondant à la norme ».

En même temps, je ne vois pas tellement de différences dans le travail que je fais entre ce qui relève de la réhabilitation et ce qui relève du neuf. Finalement, c'est un peu le même boulot. Le contexte de départ différent engendre des relations différentes, plutôt qu'un métier différent. La concertation dans de l'existant est beaucoup plus facile et en même temps beaucoup plus difficile. En

effet, il est beaucoup plus difficile d'expliquer à des usagers qui vont utiliser un bâtiment qui va se transformer de s'abstraire de ce qui existe. Dans le neuf, ils ne voient rien, ils ont beaucoup de mal à s'imaginer, à se projeter. Donc, que fait-on finalement ? On va visiter ensemble des bâtiments existants pour se faire « une culture commune » et commencer l'histoire du projet à partir de références partagées.

Tout cela mis en rapport avec les deux interventions ...

Au niveau du problème de la thermique, j'ai l'impression que dans la théorie on connaît pas mal de choses mais que dans la pratique, c'est extrêmement dur de le mettre en œuvre. Pourquoi? Parce que premièrement, la thermique ne se voit pas et que deuxièmement, on a aujourd'hui une RT 2005 qui est interprétée comme L'outil de conception et non comme une norme de vérification.

Sur des petits projets également, on a beaucoup de mal à trouver les bons interlocuteurs. Quand on doit monter une équipe pour un projet, trouver des ingénieurs qui sont en comptabilité analytique et qui donc, proportionnellement, vont prévoir juste le temps en thermique pour remplir le formulaire RT 2005 sur leur ordinateur, pour voir si cela passe ou non.

Je ne vous parle pas quand on prévoit des protections solaires. On a l'impression que c'est gratuit, décoratif, parce que l'ingénieur ne nous le demande pas puisque ce n'est pas pris en compte dans la norme... C'est la même chose finalement en structure où le calcul est tellement normatif – c'est-à-dire qu'on a l'impression que l'on prend la norme pour concevoir au lieu de concevoir puis vérifier le projet avec la norme – qu'on se retrouve devoir imposer une « forme », soit une quantité de matière, à l'ingénieur et ainsi obtenir des structures plus raisonnables. Nous sommes loin des outils de modélisation prédictifs qui restent économiquement bien trop chers pour les budgets d'honoraires a priori acceptables par les maîtres d'ouvrage. Il nous reste un certain bon sens et une prise de risque mesurée... Et il m'arrive parfois de dire : « si jamais il fait 29° dans le bâtiment en plein mois d'août, j'irai en prison et je vous dégage de toute responsabilité ».

Par rapport aux ambiances, c'est souvent intéressant parce que c'est une entrée vers le qualitatif en sortant de la forme du « purement fonctionnel ». Sur des petits projets, on a souvent un programme très basique. Le travail thématique par l'ambiance va permettre de se référer, d'affiner la compréhension des besoins. Par exemple, le confort acoustique d'une crèche est un élément important qui se traduit souvent par l'expression d'une demande d'assourdir tous les espaces. Or, il est important de varier les absorptions pour que des espaces relativement calmes puissent être perçus comme tels.

Une telle approche permet de hiérarchiser les priorités et les besoins, de les qualifier au regard de l'ensemble des contraintes. Dans l'existant, c'est encore plus vrai puisque l'on a souvent une contrainte spatiale qui fait comprendre plus

facilement à nos interlocuteurs que tout n'est pas possible : le bureau de la directrice, s'il n'a pas de fenêtres et donc pas de lumière naturelle, est-ce que c'est quelque chose d'important ? S'il est sous le toit avec un châssis fixe à cause des avoisinants, il fera sûrement plus chaud en été, mais il aura de la lumière naturelle. Quelle priorité fixons-nous ?

Cette entrée en dialogue, essentielle à mon sens à la conception, à son « alimentation », permet une forme réelle de concertation d'un partage des choix, d'une pédagogie du projet, d'une intégration des acteurs à la petite histoire du projet. Et de parler d'ambiances, terme appréhensible par tout le monde, permet de se parler en dehors de jargons techniques.

Sur cette question de la concertation, question abordée dans la précédente table ronde, il me semble qu'on mélange beaucoup de choses. Pour ce qui me concerne, j'ai observé la concertation au Mexique, par exemple dans le centre historique de Mexico, où il y avait des problèmes de sur occupation de l'espace public par des marchés ambulants et en conséquence problème du nettoyage : le service public ne peut plus nettoyer tellement il y a en a. Que fait-on ? La communication ne suffisant pas, un programme de « nettoyage citoyen » est mis en place. Le maire d'une ville de 20 millions d'habitants prend le balai et le dimanche matin va balayer pour que tout le monde participe. Lorsque je dis cela au maire de Lyon, il me répond que c'est inimaginable, que c'est hors de propos.

Pour moi, la concertation, ce n'est pas que tous fabriquent l'ensemble du projet mais c'est que chacun puisse participer à l'histoire du projet. C'est d'abord écouter pour nourrir la conception. Il me semble qu'il est absolument nécessaire d'orienter, de proposer des choix à des moments, des faux choix aussi puisqu'il y a des stratégies à mettre en place pour obtenir des réponses que l'on pourra interpréter. Cela peut être aussi le service de maintenance de la ville pour tel équipement que l'on va aller voir. Et puis, ils vont nous dire « nous, on vient avec telle machine mais il faut que ça rentre dans la chaufferie ». Ce sont donc plein d'éléments qui viennent enrichir et qui viennent préciser la conception et faciliter les choses. Cette prise en compte permet en fin de compte aussi que les gens soient moins revendicatifs s'il y a un problème dans le bâtiment. Il y a un côté pédagogique où, effectivement, il y a eu un choix sur plus de lumière mais peut-être plus de chaleur en été, mais c'est un choix qui a été fait ensemble.

L'autre difficulté par rapport à une telle démarche, c'est que l'on a toujours des délais extrêmement courts et ce sont des choses qui ne sont pas prises en compte dans nos contrats. Et, par rapport à la concertation, aller voir les usagers c'est tellement peu une pratique, c'est tellement vu comme un poids... Il faut souvent se battre avec les services techniques ou les chargés d'opération pour dire « si, si on va aller voir maintenant parce que lorsque l'on aura présenté dans deux mois le projet fini, il sera trop tard ». Mais on y arrive finalement.

Les questions que je me posais, c'était, premièrement, sur les ambiances. Ce qui m'intéresserait directement dans ma pratique quotidienne, et au regard de cette concertation, c'est la problématique du relevé au sens large, la représentation, de comment codifier, comment communiquer quelque chose qui existe pour sortir du réel concret et lui donner une autre dimension. Quels sont concrètement les outils que l'on peut mettre facilement en oeuvre?

Par rapport à la thermique, c'est la mise en œuvre. On voit des textes ; on a même des discours officiels qui nous responsabilisent directement sur ce sujet. Mais comment cela peut atterrir sur le terrain, sur le chantier par rapport aux difficultés de formation des entreprises, et même de l'ingénierie ou des architectes ? Voir des interlocuteurs qui nous déclament des cibles HQE, objectifs qui partent en déliquescence même s'il n'y a pas de surcoûts car cela demanderait une autre culture dans le monde du bâtiment ? Souvent, plus le maître d'ouvrage est institutionnel, plus il est gros, plus il est difficile de mettre en rapport le discours d'intention politique et la réalité de ce qu'on nous conduit à concevoir. Avec un gros maître d'ouvrage, sur de petits projets, c'est beaucoup plus difficile parce que la personne que j'ai en face de moi, qui représente le maître d'ouvrage, a des contraintes de temps, de rentabilité, et souhaite que tout se passe le plus facilement possible, ce qui est compréhensible. Et donc, on passe beaucoup de choses à la trappe, pour faciliter les choses. Quand je travaille avec des petites communes, c'est plus facile car le contact direct avec les élus permet de faire le choix de prendre le risque de faire mieux.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Merci beaucoup.

Qui se lance ? qui prend la parole ?

Dominique Raulin, Région PACA

Tout d'abord, une réaction : quand vous dites qu'en réhabilitation, on n'a pas de solutions toutes faites, qu'il faut les inventer, je suis entièrement d'accord avec vous et voudrais (dire ?) l'importance des études et diagnostics préalables. Mais à l'inverse, il existe aujourd'hui toute une communication sur un ensemble de solutions adaptées la réhabilitation.

L'ANAH a édité 54 fiches. Sur le site de l'ADEME, vous avez aussi de nombreuses fiches disponibles sur ce qu'il est possible de faire pour améliorer la thermique, mettre en place des énergies renouvelables, etc. La Fédération Française du Bâtiment et l'ADEME ont édité un guide des bonnes solutions pour la réhabilitation. Malheureusement, ces approches me semblent aller plutôt dans le sens de l'émiettement que j'évoquais tout à l'heure.

Comment faire pour que la thermique ne reste pas le parent pauvre dans les opérations de réhabilitation et d'une façon générale dans tous les projets ? J'ai envie de dire qu'avant tout, il y a certainement un travail de pédagogie à faire auprès des maîtres d'ouvrage pour faire que les programmes soient réellement faits avec des exigences de confort, de performances énergétiques. Cela n'est certes pas spécifique à la réhabilitation.

Vous évoquiez tout à l'heure la question des cibles de la qualité environnementale : au vu de mes contacts avec les maîtres d'ouvrage, je reste persuadé qu'il y a un vrai travail à faire pour que le choix des exigences et des cibles soit issu d'une véritable analyse environnementale ! Il y a lieu que la HQE dépasse un simple effet de mode et que maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage modifient en profondeur leurs pratiques sur ce sujet. La qualité environnementale nécessite de vraies compétences.

Elle demande une démarche de qualité et certainement aussi de la concertation pour savoir ce que l'on va faire, mais c'est aussi d'avoir le courage d'afficher les objectifs retenus en fonction des enjeux, les moyens qui seront mis en œuvre, et au final les résultats. A l'exemple de la campagne Display à l'initiative de l'association Energie-Cité où des communes s'engagent à afficher les consommations énergétiques de leurs bâtiments, peut-être que le jour où la maîtrise d'ouvrage appliquera ce type de démarche, on aura des évolutions.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Est-ce qu'un maître d'ouvrage souhaite répondre ou dire quelque chose ?

intervenant (non identifié)

Je ne suis plus maître d'ouvrage mais ce que je constate en discutant avec eux, c'est qu'il y a le discours disant : « la réglementation va renchérir les coûts, comment va-t-on faire pour s'en sortir ? » notamment pour le logement social. A titre de particulier, j'ai envie de dire que si on veut faire de la thermique ou un peu d'écologique ou du développement durable, on vous oriente vers les doublages en placo et pour sortir de cela, c'est sacrément dur. En tant que maître d'ouvrage personnel pour une résidence, je n'arrive pas à m'en sortir. Pour faire quelque chose de bien, cela demande une énergie, malgré tous les conseils que l'on peut trouver à gauche et à droite. Et puis, il y a la question du coût qui reste posée.

Si j'avais une réaction, de part l'expérience que je suis en train de faire sur une maîtrise d'ouvrage personnelle, c'est vraiment ... J'ai envie de dire que je suis assez admiratif quand je lis la page qui décrit ce que José Bové a fait sur sa maison. Il n'a pris que des choses qui ne sont pas faites en France. Par conséquent, il y a des progrès mais en même temps, on a un peu l'impression

que dans l'existant -et je n'ai pas parlé du particulier- il y a une disjonction entre la prise de conscience des personnes, et notamment des classes populaires qui sont aujourd'hui prêtes à faire des choses, et les processus productifs qui restent très orientés vers des choses extrêmement classiques. Personnellement, je n'ai pas su me sortir de cette contradiction tout en ayant fait des choses. Alors, ce n'est pas le maître d'ouvrage ... Du côté des HLM, c'est le problème de l'augmentation du foncier ! C'est-à-dire que lorsque vous avez le foncier qui augmente et qu'en même temps vous avez des réglementations qui augmentent les coûts, cela se traduit comment ? Cela se traduit par les collectivités locales qui « allongent au pot » si je puis dire. Si je pense au Grand Lyon, je n'ai pas les chiffres en tête mais cela se traduit par une dépense publique plus grande, des collectivités locales d'abord plus que de l'État me semble-t-il mais ce serait à vérifier. Les chiffres du Grand Lyon sont pour une production qui a augmenté, mais l'augmentation de la dépense publique du Grand Lyon, pour aider à sortir des logements sociaux. Heureusement encore que l'on ne compte pas trop en France !

intervenant (non identifié)

En même temps, les réflexions auxquelles on nous demande parfois de réfléchir en coût global et qui ne sont jamais menées non plus complètement à bout, elles peuvent être intéressantes. Et par rapport aux matériaux, aux mises en oeuvre, la plus grande difficulté, c'est plutôt les savoir-faire que les matériaux parce que l'isolation par l'extérieur, en France on en fait depuis le début des années 70, depuis que l'on isole les bâtiments. On en fait en Espagne, on en fait en Allemagne, on en fait tout autour de nous mais en France on n'en fait pas. Donc, on oublie complètement l'inertie d'un bâtiment ; avoir un volant thermique est toujours intéressant.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Avant de terminer, je propose que Grégoire Chelkoff nous dise quelque mots sur les problèmes de représentation de l'ambiance et la manière dont cette représentation doit être pensée pour être en partage entre tous les acteurs du projet.

Grégoire Chelkoff, CRESSON

C'est une belle et grande question ; c'est l'objet d'un programme de recherche.

Pour ce qui est des expériences que l'on a menées, c'est vrai que tous les moyens sont bons pour tenter d'incorporer l'existant, pour comprendre comment s'actualise l'existant. Quand on réfléchit à l'existant à venir, aux modes de programmation des constructions et rénovations par exemple... comment établir

une programmation à caractère qualitatif qui poserait l'expérience sensible en premier ? C'est une question qui me paraît importante dans le temps de l'avant projet. Les architectes avec qui j'ai échangés me disaient « mais, il n'y a même pas de programme. On ne sait même pas. Il y a une extension pour faire cela mais rien d'autre n'est exprimé ». Donc déjà, il y a une question sur le sens du programme et je dirais la sensibilité aux éléments qui le constituent, pas seulement leur fonctionnement, sensibilité qui peut être assez fine si on prend le temps de la comprendre et de confronter les points de vue, d'établir une relation étroite au lieu et aux usages qui le constituent. Et dans cette aide à l'expression d'horizon d'ambiance dans la demande, il y a matière à un travail qui permet déjà d'explorer et de partager une culture qui peut être commune. On l'a essayé et en même temps, on voit les limites à travers les modes d'expression qui ne sont pas compris, ni par les experts ni par les non-experts. Et donc là, il y a une véritable difficulté.

Concernant les autres modes de représentation comme par exemple sur le sonore, les nouvelles méthodes peuvent permettre de visualiser, de comprendre, de projeter mais on en est encore à un stade assez balbutiant et un effet de découverte par les acteurs qui n'est pas inintéressant. Peut-être qu'il y a donc des éléments qui peuvent permettre de faire prendre conscience, à la fois aux acteurs et aux personnes impliquées, de phénomènes qui ne sont pas, dans l'état actuel des choses, directement pris en compte, et que le décalage entre l'expérience directe et la représentation révèle précisément. Effectivement, c'est un point sur lequel il y a beaucoup à faire mais sur lequel il y a des perspectives intéressantes. Mais sans perdre peut-être l'idée qu'il y a à la fois un mouvement de conceptualisation et de la représentation, l'un ne va pas sans l'autre, et que l'on ne peut pas s'arrêter simplement à une représentation de type iconique, une simple image matérielle.

C'est aussi ce qui ressort de toutes les expériences avec les architectes, les maîtres d'ouvrage et les usagers. C'est-à-dire cette idée que ces unités signifiantes communes auxquelles on pense pour structurer le projet, elles doivent être porteuses de « sens » en profitant du double sens de ce terme : il faut que l'on puisse percevoir la dimension de l'expérience sensible d'une manière ou d'une autre en même temps que l'idée.

Jean-Yves Toussaint, INSA de Lyon

Je propose que cette réponse forme la conclusion de nos rencontres.

Il me reste à tous vous remercier.

Danièle Valabrègue en particulier pour sa pugnacité sans laquelle ni le colloque ni cet ouvrage qui est à vendre dans toutes les bonnes librairies n'auraient pu voir le jour.

Je remercie également Françoise Picard qui s'est occupée de tout ce qui ne se voit pas et qui compte.

A Michel Magnin d'INSAVALOR qui a pris en charge avec Françoise Picard de toute la logistique.

Il ne faut pas oublié les étudiants et notamment les doctorants du laboratoire qui nous ont aidé également.